

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE,
DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE
DE L'EAU

MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE L'HYGIENE
ET DE L'ASSAINISSEMENT
DE BASE

**PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR
DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT (PADSEA 2)**

**Rapport de synthèse de la capitalisation
de la Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement (PHA)
envers les ménages du milieu rural et semi-urbain**

Dans le cadre de la composante Assainissement
et de la composante AEEH du PADSEA 2

Version finale

Décembre 2009

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 0. RESUME | 5 |
| 1. INTRODUCTION | 8 |
| 2. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS | 10 |
| 2.1. COMPOSANTE 'ASSAINISSEMENT' | 10 |
| 2.2. COMPOSANTE AEEH..... | 11 |
| 3. CIBLE ET ZONE D'INTERVENTION | 12 |
| 3.1. PUBLIC CIBLE | 12 |
| 3.2. LOCALITES TOUCHEES | 12 |
| 3.3. COUVERTURE DU TERRITOIRE..... | 14 |
| 4. APPROCHE POUR LA REALISATION DES LATRINES | 15 |
| 4.1. PROMOTION DES TECHNOLOGIES SANPLAT ET MOZAMBIQUE | 15 |
| 4.2. ABSENCE DE SUBVENTION DIRECTE..... | 16 |
| 4.3. PROCESSUS DE SUIVI DE LA REALISATION DES LATRINES FAMILIALES | 16 |
| 5. APPROCHE IEC..... | 17 |
| 5.1. CONTEXTE..... | 17 |
| 5.2. PRATIQUES A PROMOUVOIR | 17 |
| 5.3. CONTENU DES CAMPAGNES PHA..... | 18 |
| 5.4. DOCUMENTS-GUIDE..... | 18 |
| 5.5. OUTILS PHAST | 19 |
| 5.6. EMISSIONS RADIOPHONIQUES | 22 |
| 5.7. FILM VIDEO | 24 |
| 6. ACTEURS | 25 |
| 6.1. DIRECTION D'HYGIENE ET D'ASSAINISSEMENT DE BASE | 26 |
| 6.2. ASSISTANCE TECHNIQUE | 27 |
| 6.3. SERVICE D'HYGIENE ET D'ASSAINISSEMENT DE BASE | 29 |
| 6.4. DIVISION DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE | 32 |
| 6.5. COMMUNES | 33 |
| 6.6. STRUCTURES D'INTERMEDIATION SOCIALE..... | 35 |
| 6.7. ASSISTANTS D'HYGIENE ET D'ASSAINISSEMENT | 37 |
| 6.8. RELAIS COMMUNAUTAIRES | 39 |
| 6.9. MAÇONS | 44 |
| 7. PLANIFICATION/BUDGETISATION | 47 |
| 7.1. COMPOSANTE ASSAINISSEMENT..... | 47 |
| 7.2. COMPOSANTE AEEH..... | 47 |
| 8. SUIVI-EVALUATION..... | 48 |
| 8.1. SYSTEME DE SUIVI..... | 48 |
| 8.2. EVALUATION DE L'IMPACT | 50 |
| 9. IMPACT DE LA PHA SUR LES PRATIQUES DES MENAGES | 53 |
| 9.1. METHODOLOGIE | 53 |
| 9.2. LATRINES FAMILIALES | 55 |
| 9.3. PUIITS PERDUS | 60 |
| 9.4. HYGIENE DE L'EAU DE BOISSON..... | 61 |
| 10. PROJETS PILOTES ET ETUDES COMPLEMENTAIRES | 65 |
| 10.1. PROJET PILOTE DE MICRO-CREDIT..... | 65 |
| 10.2. ETUDE ANTHROPOLOGIQUE SUR LA PROMOTION DES LATRINES..... | 66 |
| 11. PRINCIPALES LECONS TIREES ET SUGGESTIONS..... | 68 |
| 11.1. APPRECIATION DU PROGRAMME PAR LES ACTEURS VILLAGEOIS..... | 68 |
| 11.2. SYNTHESE DES LEÇONS A TIRER..... | 68 |

| | |
|--|-----------|
| 12. RESULTATS DE L'ATELIER D'ENRICHISSEMENT DU RAPPORT DE CAPITALISATION..... | 72 |
| 12.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ATELIER..... | 72 |
| 12.2. DEROULEMENT DE L'ATELIER..... | 72 |

Annexes

| | |
|-----------|--|
| Annexe 1 | Bibliographie |
| Annexe 2 | Nombre de localités par commune concernées par le programme PHA |
| Annexe 3 | SIS impliquées dans le programme PHA |
| Annexe 4 | Récapitulatif des sessions de formations organisées par la DHAB |
| Annexe 5 | Données de sondage relatives à l'hygiène de l'eau de boisson par département |
| Annexe 6 | Programme effectif de l'atelier d'enrichissement du rapport de capitalisation |
| Annexe 7 | Liste des participants à l'atelier d'enrichissement du rapport de capitalisation |
| Annexe 8 | Résultats des travaux du groupe 1 : Transfert de compétence aux communes |
| Annexe 9 | Résultats des travaux du groupe 2 : Mobilisation sociale dans le cadre de la PHA |
| Annexe 10 | Résultats des travaux du groupe 3 : Indicateurs de suivi et d'évaluation, outils et acteurs de la collecte des données |

ABREVIATIONS

| | |
|---------|---|
| AEEH | Approvisionnement en Eau et Education à l'Hygiène (composante) |
| AFD | Agence Française de Développement |
| AGR | Activités Génératrices de revenu |
| AHA | Assistants d'Hygiène et d'Assainissement |
| AT | Assistance Technique |
| ATDC | Assistant Technique en Développement Communautaire |
| ATPC | Assainissement Total Porté par la Communauté |
| BAD | Banque Africaine de Développement |
| CA | Chef d'Arrondissement |
| CREPA | Centre Régional de l'Eau Potable et de l'Assainissement à faible coût |
| DDC | Division Développement Communautaire |
| DDSP | Direction Départementale de la Santé Publique |
| DHAB | Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base |
| IEC | Information Education et Communication |
| ImS | Intermédiation Sociale |
| LF | Latrines Familiales |
| MS | Ministère de la Santé |
| OMD | Objectifs de Millénaire pour le Développement |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| PADSEA | Programme d'Appui au Développement du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement |
| PAI | Plan Annuel d'Investissement |
| PDC | Plan de Développement Communal |
| PEM | Point d'Eau Moderne |
| PHA | Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement |
| PHAST | Participatory Hygiene And Sanitation Transformation |
| PNAB | Politique Nationale d'Assainissement de Base |
| PNHAB | Programme National d'Hygiène et d'Assainissement de Base |
| PP | Puits Perdu |
| PPEA | Programme Pluriannuel Eau et Assainissement |
| PTF | Partenaire Technique et Financier |
| RC | Relais Communautaire |
| REAC | Responsable Eau et Assainissement de la Commune |
| RIEC | Responsable Information Education et Communication |
| SanPlat | Sanitation Platform |
| S Eau | Service de l'Eau (départemental) |
| SIS | Structure d'Intermédiation Sociale |
| SHAB | Service départemental de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base |
| ST | Service Technique (communal) |
| TDR | Termes De Référence |
| THA | Technicien d'Hygiène et d'Assainissement |
| VAD | Visite A Domicile |

0. RESUME

La stratégie PHA

La stratégie de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement (PHA) envers les ménages est une approche participative communautaire de marketing social pour la construction de latrines et de puits perdus et pour la promotion de pratiques d'hygiène, suivant les principes de la Politique Nationale d'Assainissement de Base (PNAB). Les principaux axes de la stratégie PHA sont :

- Promotion des latrines familiales à faible coût avec un accent particulier sur la dalle en béton de type SanPlat
- Aucune subvention directe aux ménages
- Promotion des pratiques d'hygiène (hygiène de l'eau de boisson, utilisation et entretien des latrines familiales et des puits perdus, lavage des mains à l'eau et au savon, hygiène du milieu, hygiène alimentaire) à travers la méthode PHAST (communication de proximité) et des messages radios (communication de masse)
- Implication de tous les niveaux de la santé pour la formation et le suivi des acteurs
- Formation des ONG, des acteurs communaux et villageois (relais communautaires et maçons) pour la promotion des bonnes pratiques, la construction des ouvrages d'assainissement et l'évaluation des activités

Zone d'intervention

Deux composantes du PADSEA 2 étaient concernées :

- Composante Assainissement : la stratégie PHA est mise en œuvre par les structures de la santé au niveau de localités disposant déjà de points d'eau modernes (PEM)
- Composante AEEH : la stratégie PHA est mise en œuvre par les ONG au niveau de localités bénéficiant de PEM réalisés dans le cadre du PADSEA 2

Entre 2006 et 2009, 2.470 localités ont été concernées par la mise en œuvre de la stratégie PHA. Ces localités sont réparties dans les 37 communes des départements de l'Alibori, de l'Atlantique, du Borgou, des Collines et du Zou. Le taux de couverture par rapport à l'ensemble des localités de ces 5 départements est de 22,8 %.

Gestion quotidienne des activités

La DHAB était responsable au niveau national, de la coordination, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie PHA. Ces responsabilités étaient déléguées au coordonnateur de la composante appuyé par une assistance technique internationale et un pool d'assistants locaux. Les SHAB étaient responsable de la gestion quotidienne au niveau départemental.

Un plan de travail annuel était établi chaque année par les SHAB et validé par la DHAB ou le Service départemental de l'Eau selon la composante. La mise à disposition des fonds a constitué une difficulté liée au retard qu'accusaient certains SHAB à transmettre les rapports financiers.

Principales activités menées

- Elaboration par la DHAB des documents-clés (guide pédagogiques, guides de formation des relais communautaires et des maçons, etc.) et des supports de communication (outils PHAST, prospectus, tee-shirts)
- 13 contrats passés entre les SHAB et les radios communautaires permettant de diffuser des messages à travers des spots, des sketches, des tables rondes, etc.
- Formation des SHAB sur la stratégie PHA, la saisie dans la base de données PHA, la comptabilité et la rédaction des rapports financiers, l'appui-conseil aux communes, le BPO, l'utilisation du GPS et GEO

- 10 participations de C/SHAB ou de RIEC à des sessions de formations de courtes durées organisées par le CREPA siège
- Une partie des Responsables Eau et Assainissement des Commune (REAC) participants aux sessions de formation des relais communautaires ou des maçons
- Environ 150 animateurs répartis sur une quinzaine d'ONG et 68 Assistants d'Hygiène et d'Assainissement formés sur les cycles PHA par les SHAB
- 4.858 RC, dont environ 50 % de femmes, formés sur les cycles PHA par les AHA et les animateurs
- 354 maçons impliqués (dont 207 formés et équipés dans le cadre du PADSEA 2) avec une moyenne comprise entre 8 et 12 maçons par commune
- Environ 230.000 ménages et 1.400.000 personnes ayant été sensibilisés sur la PHA à travers des réunions, des visites à domiciles et des messages diffusés à la radio
- Mise en place d'un système de suivi-évaluation y compris l'élaboration et le renseignement d'une base de données PHA (sur Access)
- Réalisation d'une étude anthropologique sur la promotion des latrines familiales
- Exécution d'un projet pilote de micro crédit dans 2 villages
- 1 court métrage (26 min) réalisé au second semestre 2009 et intitulé 'Les relais du bien-être'

Résultats en termes de réalisation d'ouvrages d'assainissement

- Au moins 14.625 latrines familiales non subventionnées ont été réalisées, soit un taux de réalisation de 73,1 % par rapport à l'objectif de 1.000 latrines par an et par département (entre 23 et 43 latrines réalisées par maçon selon les départements).
- Selon la base de données PHA, le taux de couverture des ménages en latrines est passé de 17,5 % à 40,4 % (+ 23 points) pour les localités de la composante Assainissement et de 16,5 à 30,7 % (+ 14 points) pour les localités de la composante AEEH.
- Selon la base de données PHA, au moins 6.000 latrines ne sont pas achevées au mois d'octobre 2009, ce qui permettrait un gain supplémentaire de 15 points, une fois ces latrines achevées.
- Il faut noter que 67 % des localités ont enregistré des réalisations après l'arrêt de l'intervention de l'animateur (enquête menée par la composante AEEH en septembre 2009 dans 270 localités ayant achevé leur campagne PHA) ce qui témoigne d'un certain dynamisme de la stratégie. Par ailleurs, la réalisation des latrines familiales s'est étendue à d'autres localités non couvertes par la PHA, les maçons ayant été sollicités par les populations avoisinantes ou ayant eux même promu les latrines dans d'autres villages. D'après les rapports d'avancement des Collines, 666 latrines ont été construites en dehors des zones PHA entre janvier 2006 à juillet 2009.
- Concernant le type de latrines, 53,5% des dalles réalisées sont rondes (type SanPlat ou Mozambique), 56,8 % des latrines disposent d'un toit et 53,1 % disposent d'une porte (enquête menée par la composante AEEH en septembre 2009 auprès de 1.694 ménages).
- Selon la base de données PHA, 1.798 puits perdus ont été réalisés sous l'impulsion du programme permettant de passer d'un taux de couverture de 53,7% à 58,7 % (+ 5 points). Parfois, il s'agit d'un raccordement de la douche vers les latrines. Mais certains ménages ont pu construire des puits perdus répondant aux normes d'hygiène.

Principaux résultats en termes de changement de comportements

Utilisation/entretien des latrines

Selon la base de données PHA (composante Assainissement) :

- 83,8 % des latrines sont bien entretenues (+ 20 points)
- 54,5 % des trous de défécation sont couverts (+ 30 points)
- 43,0 % des latrines disposent de balais (+ 16 points)
- 25,5 % des latrines disposent d'eau à proximité (+ 19 points)
- 20,7 % disposent de savon à proximité des latrines (+ 18 points)

Hygiène de l'eau de boisson

Selon la base de données PHA (composante Assainissement), toutes les pratiques liées au transport, au stockage et à la consommation de l'eau de boisson se sont améliorées :

- La proportion des ménages qui utilise l'eau non potable a reculé de 8,2 points pendant la saison sèche et de 16 points pendant la saison des pluies
- L'utilisation de l'eau des forages a augmenté 9,6 points et celle des bornes fontaines de 8,9 points
- 62 % des ménages transportent désormais leur eau de boisson dans des récipients couverts (+ 40 points)
- 79,8 % des ménages stockent l'eau de boisson à l'intérieur (+ 17,5 points)
- 68,5 % des ménages couvrent bien leur récipient de stockage de l'eau de boisson (+ 30,5 points)
- 62,8 % des ménages déposent le gobelet de puisage sur le couvercle (+ 32,6 points)

Principales leçons tirées

D'une manière générale, on constate que la stratégie PHA est efficace :

- Le nombre de latrines familiales réalisées est en constante augmentation
- Les comportements liés à l'hygiène se sont nettement améliorés
- Une très forte implication de tous les acteurs et notamment des relais communautaires a été la principale raison du succès

Quelques points faibles toutefois :

- La faible collaboration avec les communes
- Des résultats différents selon le contexte
- Le transfert de fonds n'a pas toujours bien fonctionné
- Le système de suivi a connu des dysfonctionnements
- La perte de visibilité des activités PHA menées par les ONG
- Les technologies non appropriées à certains sols et le coût trop élevé pour la population

Afin de consolider les résultats, il est notamment proposer de :

- Favoriser le groupement des maçons et des RC
- Développer des solutions locales de financement (tontine, micro-crédit).
- Planifier les campagnes de sensibilisation en fonction des périodes de prospérité économique des ménages.
- Valoriser les innovations technologiques locales (superstructure en bambou tressé, cabine en forme d'escargot, etc.).
- D'autres démarches telles que l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) pourrait appuyer les communautés à chercher elles-mêmes d'autres formes de latrines.

1. INTRODUCTION

La stratégie de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement (PHA) envers les ménages est une approche participative communautaire de marketing social pour la construction de latrines et de puits perdus et pour la promotion de pratiques d'hygiène, suivant les principes de la Politique Nationale d'Assainissement de Base (PNAB) élaborée en 1995 (voir ci-contre).

La stratégie PHA a été mise en œuvre de 2005 à 2009 dans le cadre du Programme d'Appui au Développement du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement – Phase 2 (PADSEA 2) à travers deux de ses composantes :

- Composante 'Assainissement'
- Composante 'Approvisionnement en Eau et Education à l'Hygiène' (AEEH)

Rappel des 5 principes de la PNAB

- La mise en place de structures institutionnelles durables et efficaces pour la gestion des services.
- La promotion de programmes d'assainissement élaborés à partir de la demande exprimée par les communautés.
- La participation des communautés au financement des ouvrages, à leur exploitation et entretien.
- Le développement des compétences des entrepreneurs et des artisans locaux.
- La promotion de technologies adaptées aux capacités financières et de gestion de l'État, des municipalités et des bénéficiaires.

La répartition des activités PHA entre les 2 composantes était ainsi définie :

Composante 'Assainissement' :

- Développement de stratégies, approches et matériel de communications.
- Réalisation des activités PHA dans les localités disposant déjà d'un Point d'Eau Moderne (PEM). Ces activités sont réalisées par les Assistants d'Hygiène et d'Assainissement (AHA), en collaboration avec les communes.
- Réalisation des activités favorisant une plus grande participation de la population telles que la communication de masse (messages radio, affiches, etc.) et l'appui aux maçons.
- Participation à la gestion des activités PHA à la suite de l'établissement des nouveaux PEM (en collaboration avec les Services de l'Eau et les communes).

Composante AEEH :

- Réalisation des activités PHA à la suite de l'établissement des nouveaux PEM (financement Danida). Ces activités sont réalisées par des ONG, se référant à une direction commune composée des SEau, des SHAB et des communes.

Au terme de l'exécution du PADSEA 2 et en perspective de la poursuite de la stratégie PHA dans le cadre national du Programme Pluriannuel Eau et Assainissement (PPEA), les deux composantes ont décidé d'établir le présent rapport de capitalisation de la PHA menée envers les ménages, afin de récapituler et d'analyser les principales activités menées et les résultats obtenus, en termes de :

- Zone d'intervention
- Approche pour la réalisation des latrines
- Approche IEC
- Formation et rôle joué par les acteurs
- Planification/budgétisation
- Suivi-évaluation
- Changement de comportement
- Projets pilotes et études complémentaires

Le premier draft du rapport a été établi par une équipe composée de l'assistance technique des deux composantes, à partir :

- des rapports d'avancement établis par la Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (DHAB),
- des rapports de capitalisation établis par les Services d'Hygiène et d'Assainissement de Base (SHAB) des 5 départements concernés (Alibori, Atlantique, Borgou, Collines, Zou),
- des rapports de mission de l'Assistance Technique (AT)
- de la base de données PHA
- des résultats d'autres enquêtes ou études menées dans le cadre du PADSEA 2

La bibliographie est présentée en **Annexe 1**.

Enfin, la dernière partie est consacrée aux résultats de l'atelier d'enrichissement du présent rapport qui a réuni à Bohicon, du 30 novembre au 2 décembre 2009, tous les acteurs ou leurs représentants ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Cet atelier a permis d'amender le document et d'approfondir certaines questions, à savoir :

- Le transfert de compétence aux communes
- La mobilisation sociale dans le cadre de la stratégie PHA
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation; les outils et les acteurs de la collecte des données

N.B. Le présent rapport ne prend pas en compte les autres activités menées dans le cadre de la composante 'Assainissement', à savoir les activités de promotion de l'hygiène en milieu scolaire et la réalisation des latrines publiques et institutionnelles.

2. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

2.1. Composante ‘Assainissement’

La composante Assainissement comprend 3 volets, mais deux seulement sont concernés par le présent rapport (la promotion de l’hygiène en milieu scolaire et la réalisation des latrines publiques et institutionnelles ne sont pas prises en compte). Les objectifs et résultats inscrits dans le document de description de composante étaient les suivants.

a) Volet 1

L’objectif immédiat était ‘d’accroître le taux de couverture en latrines et contribuer à l’amélioration des comportements favorables à l’hygiène et à l’assainissement de base dans les communautés rurales et semi-urbaines dans les départements de l’Alibori, de l’Atlantique, du Borgou, des Collines et du Zou’.

Les résultats attendus, directement en rapport avec la stratégie PHA envers les ménages, étaient :

- Résultat 1.1 Les relais communautaires (des localités ayant reçu un point d’eau avant le démarrage de la Composante), les agents d’hygiène, les agents des collectivités locales formés et équipés pour la sensibilisation des communautés en matière d’hygiène et d’assainissement de base.
- Résultat 1.2 Les ménages des localités bénéficiaires de point d’eau (ceux qui ont reçu un point d’eau avant le démarrage de la Composante) et les populations des zones semi-urbaines sélectionnées sensibilisées sur l’hygiène et l’assainissement de base.
- Résultat 1.3 Les campagnes de promotion ont été réalisées avec le but d’obtenir un taux d’utilisation des latrines augmenté de 10 % points dans la zone d’intervention. Le but visé est d’inciter les populations dans les localités d’intervention de se faire construire environ 1 000 latrines familiales par an et par département.

b) Volet 3

L’objectif immédiat était de ‘renforcer les capacités d’intervention de la DHAB et ses structures déconcentrées.

Les résultats attendus étaient :

- Résultat 3.1 Procédures de planification, gestion, exécution et de suivi de la Composante, maîtrisées par le personnel de la DHAB et des divisions HAB.
- Résultat 3.2 Équipement de bureau, ordinateurs et imprimantes pour des nouvelles divisions HAB, installés.
- Résultat 3.3 Véhicules et motos pour les agents d’hygiène fournis ainsi que les moyens de fonctionnement (carburant, entretien et indemnités de tournée).
- Résultat 3.4 Un plan de communication pour un changement de comportement en matière d’hygiène et d’assainissement établi.
- Résultat 3.5 Le matériel de communication a été produit, testé et distribué.

c) Buts visés par la stratégie PHA

La démarche de mise en œuvre de la PHA, élaborée en juillet 2006, a précisé les résultats attendus :

- Les points d'eau et leurs alentours sont bien entretenus
- Les points d'eau modernes sont utilisés en toute saison et les alentours sont bien entretenus.
- Les ménages des localités touchées par le programme PHA ont amélioré leurs pratiques d'hygiène en matière de transport, de stockage et de consommation d'eau potable.
- **20% des concessions touchés par la PHA ont construit des latrines** ¹
- Tous les membres des ménages ayant de latrines les utilisent et les entretiennent.
- La population se lave les mains à l'eau et au savon avant de manger et après tout contact avec les selles.
- Les ménages ont aménagé des puits perdus et les utilisent.

2.2. Composante AEEH

Les objectifs de la composante AEEH par rapport à la PHA étaient les mêmes que ceux du volet 1 de la composante 'Assainissement' et ceux définis par la suite dans le document de mise en œuvre. Les seules différences résident dans le fait que :

- La stratégie PHA est mise en œuvre dans les localités qui bénéficieront d'un nouveau PEM réalisé dans le cadre du PADSEA II (départements concernés² : Alibori, Atlantique, Borgou, Zou).
- La stratégie PHA est mise en œuvre par les Structures d'Intermédiation Sociales (SIS), ONG recrutées par la composante AEEH en étroite collaboration avec les SHAB.

A l'exception de la promotion effectuée par les SIS, les autres activités y afférentes devaient être budgétisées dans la Composante Assainissement comme toute autre activité de promotion d'hygiène et assainissement.

¹ A noter l'évolution de ce résultat par rapport au document de description de composante. C'est le résultat de la description de composante, soit 1.000 latrines par an et par département, qui a été pris en compte dans le présent rapport.

² La réalisation de nouveaux PEM dans le département des Collines était financée par l'AFD. C'est pourquoi, la composante AEEH ne prenait pas en compte ce département.

3. CIBLE ET ZONE D'INTERVENTION

3.1. *Public cible*

C'est le milieu rural et semi-urbain des départements de l'Alibori, de l'Atlantique, du Borgou, des Collines et du Zou qui était ciblé. Il était par ailleurs indiqué dans la description de composante qu'un accent particulier serait mis sur les gros villages (milieu semi-urbain) où le besoin d'améliorer l'assainissement est plus aigu.

Les principaux groupes cible de la composante 'Assainissement' étaient :

- Les ménages des localités qui ont déjà reçu un PEM avant le démarrage de la Composante.
- Les élèves, les parents d'élèves et les enseignants des écoles ciblées.
- Les usagers, le personnel et le comité de gestion des formations sanitaires ciblées.
- Les vendeurs de rue (denrées alimentaires) et restaurateurs.
- Les élus locaux et les autorités traditionnelles et religieuses.
- Les artisans maçons.

Les principaux groupes cible de la composante AEEH étaient :

- Les ménages des localités qui bénéficient d'un PEM réalisé dans le cadre de la composante.
- Les élus locaux et les autorités traditionnelles et religieuses.

3.2. *Localités touchées*

D'après les rapports de capitalisation des SHAB, la stratégie PHA aura été développée dans **2.470 localités réparties dans 37 communes** entre 2006 et 2009 et ce, dans le cadre des 2 composantes. Les données détaillées sont présentées ci-après.

a) Composante Assainissement

La composante Assainissement a développé la stratégie PHA dans **1.779 localités réparties dans les 37 communes** que comptent les départements de l'Alibori, de l'Atlantique, du Borgou, des Collines et du Zou. Au total, 4 campagnes PHA ont été exécutées :

- Campagne 1 lancée fin 2005 dans 37 communes et 588 localités
- Campagne 2 lancée en 2006 dans 33 communes et 549 localités
- Campagne 3 lancée en 2007/2008 dans 36 communes et 532 localités
- Campagne 4 lancée en 2008/2009 dans 8 communes du Borgou et 110 localités

Le tableau 1 récapitule le nombre de localités concernées par campagne et par département. Les détails par commune sont présentés en **Annexe 2**.

Tableau 1 : Nombre de localités concernées / Composante Assainissement

| Dépt | Nb de localités concernées par la stratégie PHA | | | | |
|--------------|---|------------|------------|------------|--------------|
| | Camp. 1 | Camp. 2 | Camp. 3 | Camp. 4 | Total |
| Alibori | 71 | 90 | 80 | - | 241 |
| Atlantique | 155 | 80 | 145 | - | 380 |
| Borgou | 110 | 110 | 110 | 110 | 440 |
| Collines | 90 | 100 | 50 | - | 240 |
| Zou | 162 | 169 | 147 | - | 478 |
| Total | 588 | 549 | 532 | 110 | 1 779 |

Synthèse des commentaires des SHAB :

- Les campagnes 1, 2 et 4 sont achevées partout.
- La campagne 3 est achevée dans le Borgou mais elle est toujours en cours dans les autres départements et ne sera pas complètement achevée d'ici le terme du PADSEA II.

b) Composante AEEH

La composante AEEH a développé la stratégie PHA dans les départements de l'Atlantique, de l'Alibori, du Borgou et du Zou dans un total de **691 localités réparties dans 30 communes** (sur les 31 communes que comptent l'ensemble des 4 départements), Entre 1 et 3 campagnes PHA ont été exécutées :

- Campagne 1 lancée en 2006 dans 25 communes et 210 localités
- Campagne 2 lancée en 2007 dans 17 communes et 161 localités
- Campagne 3 lancée en 2008 / 2009 dans 27 communes et 320 localités

Le tableau 1bis récapitule le nombre de localités PHA concernées par campagne et par département. Les détails par commune sont présentés en **Annexe 2**.

Tableau 1bis : Nombre de localités concernées / Composante AEEH

| Dépt | Nb de localités ayant bénéficié d'un PEM PADSEA 2 (forage + BF) | Nb de localités concernées par la stratégie PHA | | | | % de localités PADSEA ayant bénéficié du programme PHA |
|--------------|---|---|------------|------------|------------|--|
| | | Camp. 1 | Camp. 2 | Camp. 3 | Total | |
| Alibori | 188 | 60 | 60 | 60 | 180 | 95,7 |
| Atlantique | 285 | 40 | 40 | 68 | 148 | 51,9 |
| Borgou | 228 | 60 | 61 | 96 | 217 | 95,2 |
| Zou | 291 | 50 | 0 | 96 | 146 | 50,2 |
| Total | 992 | 210 | 161 | 320 | 691 | 69,7 |

Synthèse des commentaires des SHAB et de l'AT :

- A quelques exceptions près, toutes les localités concernées bénéficiaient d'un nouveau PEM réalisé dans le cadre du PADSEA 2. La couverture des localités bénéficiaires d'un PEM PADSEA 2 par la stratégie PHA est estimée à 70 %.
- La campagne 1 a permis de développer les 3 cycles d'animation dans toutes les localités.
- Le département du Zou n'a pas exécuté la campagne 2 par manque de point d'eau réalisé dans le cadre du PADSEA 2.
- Dans les autres départements, la campagne 2 a démarré avec les SIS sous contrat avec les SEau mais n'a pas été achevée partout :
 - Dans les départements du Borgou et de l'Alibori, la campagne 2 s'est poursuivie avec les AHA ; les 3 cycles ont ainsi pu être développés.
 - Dans le département de l'Atlantique, seul le cycle 1 a été développé, les nouvelles SIS (sous contrat avec les communes) n'ayant pas été formées à temps.
- La campagne 3 est à différents stades selon les départements :
 - Dans l'Alibori et le Borgou, le cycle 2 est en cours mais le troisième ne pourra être développé d'ici le terme du PADSEA.
 - Dans le Zou, le cycle 1 est en cours mais les 2 autres cycles ne pourront être développés d'ici le terme du PADSEA.
 - Dans l'Atlantique, la formation sur le cycle 1 s'est achevée en mars 09. La formation sur les cycles 2 et 3 ne pourra se tenir d'ici le terme du PADSEA. Les 4 communes non comptabilisées développent la stratégie PHA sur financement BAD et PPEA.
- La planification des campagnes PHA a été perturbée à partir de la contractualisation des SIS par les communes.

3.3. Couverture du territoire

En ce qui concerne le passage à l'échelle de la stratégie PHA d'ici 2015, l'objectif est de couvrir toutes les localités, soit 10.856 localités pour les 5 départements que couvre le programme.

Le PADSEA II a permis de développer la stratégie PHA dans **2.470 localités, soit un taux de couverture de 22,8 %**. On note une disparité entre les départements avec le taux le plus faible de 12,5 % dans l'Atlantique et le plus élevé de 48,7 % dans le Borgou.

Il reste donc beaucoup à faire d'ici 2015 pour le passage à l'échelle de la stratégie PHA, prévu dans le cadre de l'atteinte des OMD.

Tableau 2 : Couverture des localités par la stratégie PHA dans le cadre du PADSEA II

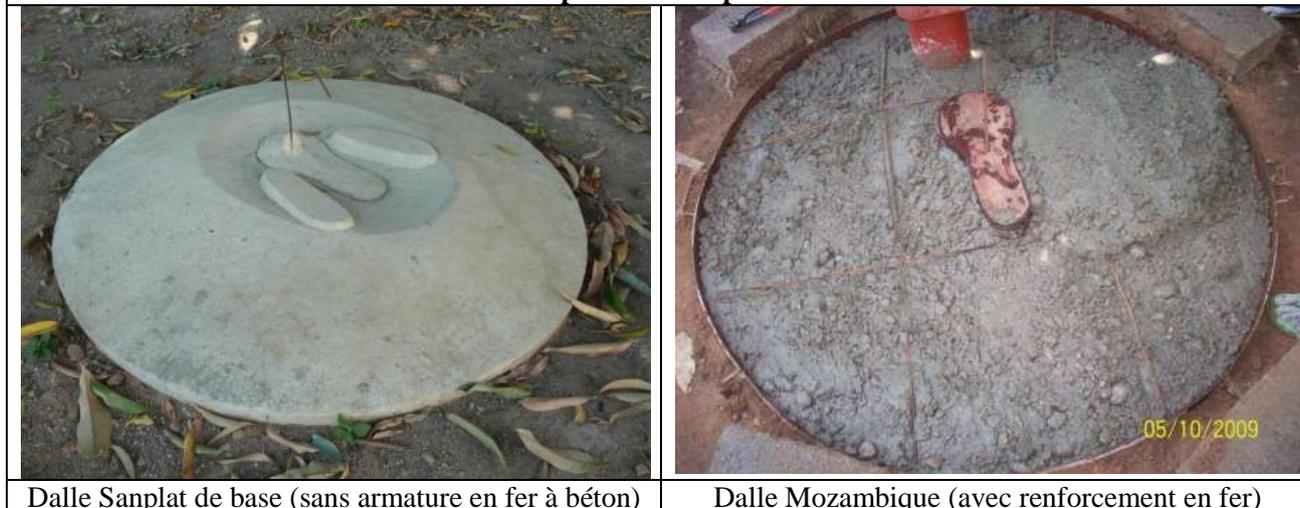
| Département | Nombre de commune | Nombre total de localités (INSAE) | Nombre de localités touchées par la stratégie PHA dans le cadre du PADSEA II | Taux de couverture |
|--------------|-------------------|-----------------------------------|--|--------------------|
| Alibori | 6 | 1 341 | 421 | 31,4 |
| Atlantique | 8 | 4 210 | 528 | 12,5 |
| Borgou | 8 | 1 349 | 657 | 48,7 |
| Collines | 6 | 1 530 | 240 | 15,7 |
| Zou | 9 | 2 426 | 624 | 25,7 |
| Total | 37 | 10 856 | 2 470 | 22,8 |

4. APPROCHE POUR LA REALISATION DES LATRINES

4.1. Promotion des technologies SanPlat et Mozambique

Les latrines familiales (LF) promues par la stratégie PHA sont des latrines à faible coût avec un accent particulier sur la dalle en béton de type SanPlat (voir prises de vue ci-dessous). Cette dalle est circulaire avec un diamètre de 1,30 m, ce qui facilite son transport. Elle est légèrement bombée afin de la stabiliser et par conséquent des fers de renforcement ne sont pas utilisés. La dalle est réalisée à l'aide d'un jeu de moules assez faciles à transporter. La dalle Mozambique est sensiblement identique mais renforcée en fer du fait du trou d'aération.

Exemple de dalles promues



La dalle devait être supportée par une ceinture (soubassement) d'au moins deux rangées de briques de mortier de ciment et de sable ou briques de banco (voir prises de vue ci-dessous). Dans des zones où le sol n'est pas suffisamment stable et où il y a un risque d'éboulement, il était conseillé que la fosse soit revêtue sur toute sa hauteur. La profondeur de la fosse ne doit pas dépasser 4 m mais cela est fonction du niveau de la nappe.

Construction de la fosse



La superstructure est faite en secco, bois, banco, briques de terre stabilisée ou briques de mortier de ciment et de sable selon les désirs et moyens financiers du propriétaire. C'est le ménage qui doit tout prendre en charge.

Le coût des latrines familiales était estimé à 22.000 FCFA, le maçon ne devant pas demander plus de 5.000 FCFA pour son travail, à savoir la production de la dalle et la ceinture en briques. Toutefois, suivant la PNAB, d'autres types de latrines ont été réalisés selon les moyens des ménages.

4.2. Absence de subvention directe

La description de composante prévoyait que les bénéficiaires contribuent comme suit :

- Les fouilles, l'apport de sable, du gravier et de l'eau.
- L'achat du ciment, de fer et la main d'œuvre du maçon.
- Tous les frais occasionnés par la réalisation de la superstructure
- Tous les frais de maintenance de l'ouvrage.

Aucune subvention directe n'a été octroyée aux ménages dans le cadre du PADSEA II.

4.3. Processus de suivi de la réalisation des latrines familiales

Si au fil des sensibilisations, les ménages choisissent de réaliser des latrines, il était prévu que les Assistants d'Hygiène et d'Assainissement (AHA) suivent cette procédure :

- Les demandes de latrines sont répertoriées par l'AHA au niveau d'un monitoring de réalisation des latrines.
- L'AHA et le maçon procèdent alors à l'implantation des latrines.
- Les relais communautaires suivent les familles en ce qui concerne la réalisation de la fosse et l'acquisition des matériaux (ciment, sable, etc.).
- Dès que les matériaux sont prêts, les relais communautaires avertissent l'AHA.
- L'AHA avertit alors le maçon qui peut démarrer le travail.
- L'AHA suit et réceptionne les travaux.

5. APPROCHE IEC

5.1. Contexte

La stratégie PHA a été expérimentée dans les départements de l'Atlantique, du Zou et des Collines, dans le cadre du PADEAR IDA/Danida– Phase intermédiaire (PADSEA I), entre 2001 et 2005. Les messages, les supports de communication et le processus avaient été définis suite à une étude socio comportementale réalisée par la DHAB en mars 2002 pour appréhender les pratiques endogènes à promouvoir, les contraintes et les facteurs susceptibles d'induire chez les populations concernées un changement positif de comportement. C'est l'approche participative PHAST qui avait été choisie pour la communication de proximité. Des guides de formation et des supports de communication avaient été conçus et testés durant 3 années.

Dans la description de composante 'Assainissement', il était précisé que « l'on utiliserait, dans la mesure du possible, le matériel de communication déjà en place, et du nouveau matériel ne sera produit que s'il est estimé absolument nécessaire. On visera à un emploi du même matériel de communication par tous les projets de la DHAB autant que possible ». Dans ce sens, la stratégie PHA définie dans le document de mise en œuvre, s'est enrichi des expériences du projet Composante sanitaire (KFW/SBEE/IGIP) ainsi que des différentes phases du PADEAR GTZ.

La description de composante précisait enfin que serait produit du matériel comme des images PHAST, des prospectus, des tee-shirts, des casquettes et des affiches qui reprendront les thèmes principaux des campagnes de promotion. Des spots radio et une vidéo seraient également produits en langues locales.

5.2. Pratiques à promouvoir

Il est ressorti de l'étude socio-comportementale que des mesures d'hygiène de base concernant la qualité hygiénique de l'eau de boisson ne sont pas respectées. Il a été aussi constaté que les populations connaissent, pour la plupart, les risques pour la santé de certains comportements ; cependant, très peu de gens adoptent un comportement favorable à l'hygiène et l'assainissement. Par ailleurs, la plupart des ménages sont disposés à la construction et à l'utilisation de latrines mais sont souvent confrontés à l'absence ou à l'insuffisance d'informations concernant l'existence de solutions alternatives adaptées et leurs coûts.

Il était rappelé dans la description de la composante 'Assainissement' que la stratégie PHA ferait la promotion de quelques pratiques d'hygiène et d'assainissement, faciles à adopter, ne demandant pas de grands moyens et ayant un grand impact sur la limitation de la transmission des maladies hydro-fécales, notamment :

- La préservation de la qualité de l'eau de boisson (entretien du point d'eau, modalités pour une collecte et un transport hygiénique de l'eau, les modes de stockage de l'eau conformes à l'hygiène, les pratiques pour une consommation hygiénique de l'eau de boisson, les techniques de traitement des puits et citernes)
- La nécessité de la construction, de l'utilisation et de l'entretien des latrines familiales
- L'hygiène du milieu
- L'hygiène alimentaire au sens de la protection et de la conservation des aliments
- Le lavage des mains à l'eau et au savon avant de manger et après le contact avec les selles et/ou les urines
- La nécessité de disposer des ouvrages sanitaires d'évacuation des eaux usées domestiques (douches et cuisines)

5.3. Contenu des campagnes PHA

Dans le cadre du document de mise en œuvre de la PHA (juillet 2006), il est précisé que chaque campagne PHA, d'une durée d'environ 18 mois, consisterait à développer 3 cycles d'animation dans chaque localité concernée par la campagne, de manière chronologique :

- Cycle 1 : Promotion de la construction des latrines familiales et des puits perdu
- Cycle 2 : Promotion de l'utilisation et de l'entretien des latrines familiales, puits perdu et le lavage des mains
- Cycle 3 : Promotion de l'hygiène de l'eau de boisson, alimentaire et domestique

Le Tableau 3 récapitule les thèmes et sous-thèmes.

Tableau 3 : Les 3 cycles d'une campagne PHA

| Cycle | Thème | Sous-thème | Durée |
|---------|--|---|--------|
| Cycle 1 | Promotion et construction de latrines familiales et puits perdus | Péris fécal : Voies de contamination et barrières | 9 mois |
| | | Inconvénients de déféquer dans la nature et avantages de disposer des latrines familiales | |
| | | Latrines familiales : Construction, Utilisation et entretien | |
| | | Puits perdus : Construction, Utilisation et entretien | |
| Cycle 2 | Promotion de l'entretien des latrines familiales et lavage des mains | Entretien et utilisation des latrines familiales et puits perdus | 3 mois |
| | | Les manières de se laver les mains | |
| | | Les occasions de se laver les mains | |
| Cycle 3 | Promotion de l'hygiène de l'eau de boisson | Hygiène au point d'eau | 3 mois |
| | | Transport hygiénique de l'eau | |
| | | Utilisation de l'eau à domicile | |
| | Promotion de l'hygiène alimentaire et domestique | Promotion de l'hygiène alimentaire | 3 mois |
| | | Promotion de l'hygiène domestique | |

5.4. Documents-guide

Dans la description de composante 'Assainissement', il était indiqué qu'une stratégie de communication et qu'un plan d'action seraient développés dans la phase de démarrage. **La DHAB a effectivement produit/adapté les documents suivants :**

- Document de mise en œuvre de la Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement. MS/DHAB. Juillet 2006.
- Manuel de formation des relais communautaires. Module 1 : Promotion de la construction des latrines familiales. MS/DHAB. Septembre 2006.
- Manuel de formation des relais communautaires. Module 2 : Promotion de l'utilisation et de l'entretien des latrines familiales et des puits perdus. MS/DHAB. Septembre 2006.
- Manuel de formation des relais communautaires. Module 3 : Promotion de l'hygiène de l'eau de boisson et de la salubrité de la maison. MS/DHAB. Septembre 2006.
- Un guide pédagogique destiné aux acteurs de terrain pour l'animation à l'aide des images.
- Un catalogue présentant les différents types de latrines destiné aux maçons et aux RC pour informer les bénéficiaires et les aider à choisir un type de latrine qui leur convient.
- Manuel de construction des latrines à dalle SanPlat et Mozambique.

Les documents ont été multipliés en nombre suffisant pour être remis aux acteurs concernés durant leurs sessions de formation.

5.5. Outils PHAST

a) Contenu du kit d'animation

Chaque équipe de relais communautaire devait recevoir un kit d'animation complet, composé de 48 images ainsi réparties (voir prises de vue pages suivantes) :

Dans le cadre du cycle 1 :

- Inconvénients de déféquer dans la nature et avantages de disposer des latrines familiales (6 images)
- Etapes de la construction des latrines familiales (8 images)

Dans le cadre du cycle 2 :

- Utilisation et entretien des latrines familiales (11 images)
- Histoire à hiatus sur l'utilisation et l'entretien du puits perdus (2 images)
- Histoire à hiatus sur le lavage des mains (2 images)

Dans le cadre du cycle 3 :

- Trois piles de cartes sur l'hygiène de l'eau de boisson (15 images)
- Histoire à hiatus sur l'hygiène du milieu (2 images)
- Image sur le nettoyage des récipients de transport et de stockage de l'eau de boisson
- Image sur l'entretien des latrines familiales

Les animateurs et les AHA recevaient en plus l'outil 'Voies de contamination et Barrières' ainsi que des séquences de figurines pour l'animation des réunions telles que la séquence 'PHA, qu'est ce que c'est ?' pour la réunion d'introduction, etc.

b) Reproduction/distribution des kits d'animation

Il était indiqué que la composante Assainissement produirait du matériel tant pour son propre usage que pour celui de la composante AEEH, cette dernière se chargeant du coût supplémentaire de la production de son matériel. Finalement, chaque composante a reproduit ses kits d'animation. L'AT/AEEH s'est rapprochée de la DHAB pour l'élaboration du DAO pour l'acquisition des kits d'animation mais il s'est avéré impossible, selon les procédures financières, de payer sur un financement émanant du MMEEH un marché conclu par le MSP.

Composante Assainissement

L'estimation des besoins en supports de communication était de la responsabilité des SHAB et c'est la DHAB qui était responsabilisée pour l'acquisition des kits d'animation. Le tableau 4 récapitule le nombre de kits acquis et distribués.

Tableau 4 : Kits d'animation acquis dans le cadre de la composante Assainissement

| Département | Total acquis | Total distribué | Disponible |
|--------------|--------------|-----------------|------------|
| Alibori | 251 | 241 | 10 |
| Atlantique | 363 | 363 | - |
| Borgou | 526 | 453 | 73 |
| Collines | 250 | 250 | - |
| Zou | 528 | 353 | 175 |
| Total | 1 918 | 1 660 | 258 |

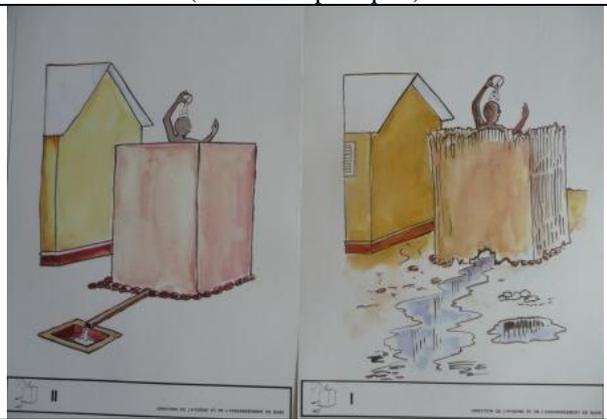
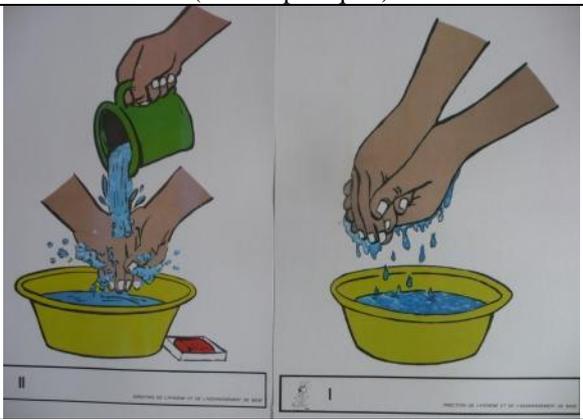
Synthèse des commentaires des SHAB :

- Au total, 102.160 images d'animation et 4.620 sacs de rangement ont été produits.
- Les images sont de bonne qualité.

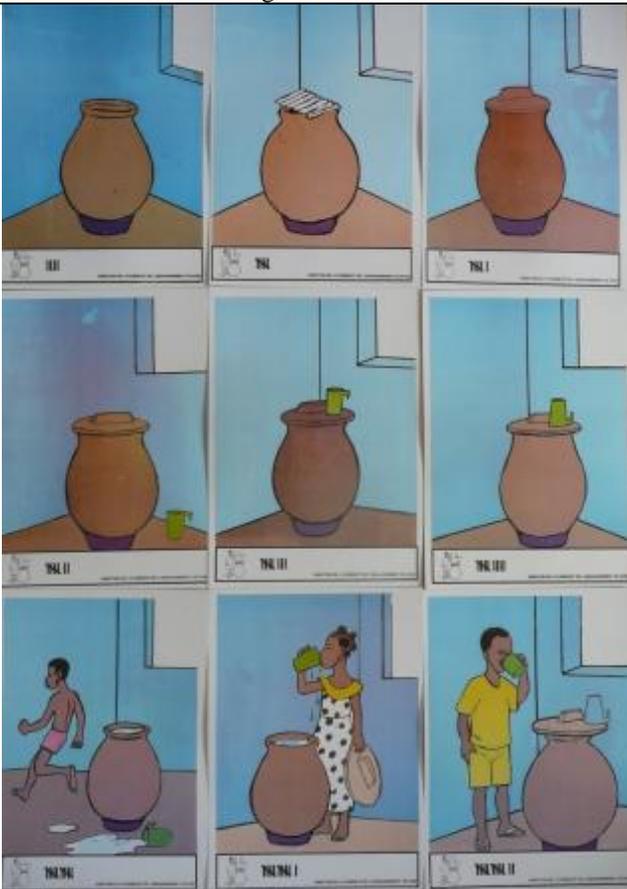
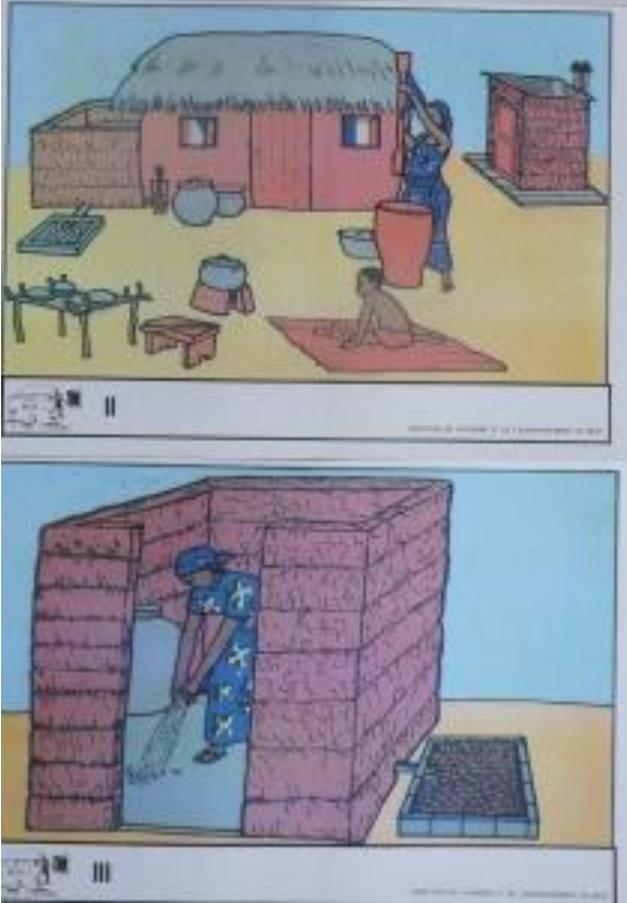
- Il reste 130 sacs vides et 13 kits incomplets au SHAB Alibori.
- Les supports étaient mis à la disposition du SHAB à temps, sauf pour la campagne 3 du Zou.
- Les kits d’animation de la campagne 3 transmis par la DHAB depuis mai 2009 dans le Zou (175) et l’Atlantique (145) sont incomplets. La DHAB a été avertie et les images complémentaires seraient réceptionnées au niveau central.
- Le stock restant dans l’Alibori et le Borgou sera distribué aux nouveaux agents d’hygiène, aux futurs relais communautaires et aux responsables eau et assainissement des mairies.

Outils PHAST utilisés par les relais communautaires dans le cadre du PADSEA 2

| Cycle 1 : Promotion et construction de latrines familiales et puits perdus (9 mois) | | |
|--|---|---|
|  |  |  |
| Sac de rangement des images (SEau Alibori / Novembre 2009) | Etapas de la construction des latrines familiales | Inconvénients de déféquer dans la nature et avantages de disposer des latrines familiales |

| Cycle 2 : Promotion de l’entretien des latrines familiales et lavage des mains (3 mois) | |
|--|--|
|  |  |
| Utilisation et entretien des latrines familiales (mauvaises pratiques) | Utilisation et entretien des latrines familiales (bonnes pratiques) |
|  |  |
| Histoire à hiatus sur l’utilisation et l’entretien des puits perdus | Histoire à hiatus sur le lavage des mains |

Outils PHAST utilisés dans le cadre du PADSEA II (suite)

| Cycle 3 | |
|--|--|
| Promotion de l'hygiène de l'eau de boisson (3 mois) | Promotion de l'hygiène alimentaire et domestique (3 mois) |
|  <p>Trois piles de cartes sur l'hygiène au niveau de la BF et sur le stockage de l'eau de boisson</p> |  |
|  <p>Trois piles de cartes sur l'utilisation de l'eau à domicile</p> |  <p>Promotion de l'hygiène domestique</p> |

Composante AEEH

L'estimation des besoins en supports de communication était de la responsabilité de l'AT/AEEH. C'est le SEau Zou qui a été responsabilisé pour l'acquisition des kits d'animation. Le tableau 4bis récapitule le nombre de kits acquis et distribués.

Tableau 4bis : Kits d'animation acquis dans le cadre de la composante AEEH

| Département | Total distribué |
|--------------|-----------------|
| Alibori | 194 |
| Atlantique | 148 |
| Borgou | 220 |
| Zou | 150 |
| Total | 712 |

Synthèse des commentaires des DDC et de l'AT :

- Les images sont de bonne qualité.
- Dans la description de composante, il était prévu l'équipement de 20 animateurs spécifiques PHA (4 pour l'Atlantique, 4 pour le Zou, 6 pour le Borgou et 6 pour l'Alibori). Le transfert de l'ImS aux communes survenu en 2008 a donc remis en cause la présence des animateurs spécifique PHA dans les équipes d'où un besoin accru en kits d'animation. Il n'était donc plus possible d'octroyer un kit par animateur mais 1 à 3 kits par SIS positionnées au niveau de chacune des 30 communes d'intervention de la composante AEEH.
- Tous les RC des campagnes 1 et 2 ont bénéficié des kits d'animation, ainsi que pour la campagne 3 dans l'Atlantique et l'Alibori.
- Les kits d'animation de la troisième campagne du Borgou et du Zou seraient incomplets (manque certaines images) et n'auraient pas été distribués à tous les RC. En plus, il n'y aurait pas de sac pour le Zou.
- Il reste quelques kits d'animation disponibles au niveau du SEau Zou.

c) Prospectus et tee-shirts

Les prospectus devaient être élaborés sur les différents thèmes et traduits en langue pour être distribués aux communautés. Les tee-shirts devaient reprendre certains slogans et images pour être remis en tant qu'éléments de motivation aux acteurs de terrain (RC, maçons, etc.).

La composante Assainissement a produit :

- 14.100 tee-shirts
- 1.500 casquettes
- 85.000 dépliants

La composante AEEH a produit 1.500 tee-shirts et autant de casquettes à raison de 244 pour l'Alibori, 234 pour l'Atlantique, 273 pour le Borgou et 264 pour le Zou. Il en reste un peu moins de 500 au niveau du SEau Atlantique (au niveau du bureau de l'ATDC).

5.6. Emissions radiophoniques

L'implication des radios rurales dans la stratégie PHA avait pour objectif de relayer les acteurs de terrain dans la promotion de l'hygiène et de l'assainissement en animant diverses émissions de façon à couvrir les zones d'intervention du programme.

De façon spécifique, les radios devaient :

- Organiser des tables rondes (éventuellement des reportages pour illustrer des situations d'insalubrité/ défécation à l'air libre et d'hygiène notamment en milieu scolaire, dans les villages, les places publiques, etc.), réalisés en studio avec des personnes ressources sur des thèmes précis qui seront préalablement choisis.
- Produire et réaliser des émissions interactives (grand public genre « atchakpodji ») au sein de la communauté où des témoignages sont recueillis auprès des bénéficiaires d'ouvrages.
- Réaliser des sketches, des jeux concours par rapport aux connaissances acquises à travers les émissions précédentes
- Diffuser des spots publicitaires

Le tableau 5 présente la liste des radios ayant contribué à la stratégie PHA, avec un certain nombre d'informations complémentaires.

Tableau 5 : Types d'émissions radiophoniques produites dans le cadre de la stratégie PHA

| Nom de la radio | Date début de contrat | Date fin de contrat | Zone de couverture | Types d'émission produite |
|----------------------------|-----------------------|---------------------|--|--|
| Alibori | | | | |
| FM de Kandi | 25/08/08 | 25/12/08 | Kandi | Tables rondes |
| BIO GUERRA FM | 29/08/08 | 29/12/08 | Ségbana | Emissions grand public |
| Banigansé | 25/08/08 | 25/12/08 | Banikoara | Spots publicitaires |
| Atlantique | | | | |
| Radio TADO FM | Avril 2008 | Avril 2009 | Calavi, So Ava | Micro trottoir |
| Alliance FM | Avril 2008 | Avril 2009 | Allada, Toffo, Tori Bossito, Ze | Emissions grand public Tables rondes Spot sensibilisation Jeux radiophoniques |
| Borgou | | | | |
| DEEMAN | Décembre 2007 | Juin 2008 | Communes de Parakou, N'Dali et Tchaourou | Tables rondes Sketchs |
| SUNTI DERRA | Janvier 2008 | Juillet 2008 | Communes de Pèrèrè, Nikki et Kalalé | Spots publicitaires |
| Collines | | | | |
| Radio Lèma | Déc 2006 | Fév 2007 | Dassa, Savalou et Bantè | Emission grand public |
| FM Collines Glazoué | Déc 2006 | Fév 2007 | Glazoué et Savè | Table ronde |
| Radio Rurale Locale Ouessè | Déc 2006 | Fév 2007 | Ouessè et Savè | |
| Zou | | | | |
| Royal FM | Sept 2007 | Déc 2007 | Abomey , Bohicon et Agbaizoun, Djidja | Emissions grand public Table ronde |
| FM TONASSE | Sept 2007 | Déc 2007 | Cové, Zagnanado, Ouinhi, Zakpota | Couverture de manifestations |
| Radio Carrefour | Sept 2007 | Déc 2007 | Bohicon, Abomey, Zogbodomé, Agbangnizou , Djidja | Diffusion de spots et sketches |

Synthèse des commentaires des SHAB et de l'AT :

- Les périodes et les durées de contrat avec les radios étaient très variables selon les départements, ne respectant pas le plan de communication établi au cours d'un atelier tenu à Abomey dès 2006. Ces contrats ont mis du temps à se mettre en place..
- Dans l'Alibori, les radios ont généralement dépassé les termes du contrat en diffusant plus d'émissions que prévues. Des groupes d'écoute ont été mis en place, constitués par les RC et les AHA. Les émissions ont été bien appréciées.

- Dans l'Atlantique, le SHAB disposait au préalable de la planification de chaque radio. Les émissions étaient de bonne qualité et pour la plupart bien écoutées et suivies par les communautés. Toutefois, les rapports d'activités n'étaient pas déposés à temps.
- Dans les Collines, les émissions étaient d'une parfaite qualité. Avec les groupes d'écoute mis en place, elles étaient suivies et comme la coordination dispose de la programmation de chaque radio, cela lui a permis de suivre la réalisation et la diffusion des émissions. Les clauses du contrat ont été respectées par chacun des partenaires. A la fin du contrat, les radios ont continué à diffuser les thèmes de la PHA sur leurs ondes.
- Dans le Zou, le SHAB disposait au préalable de la planification de chaque radio. Les émissions ont bien retenu l'attention des populations, vu les appels téléphoniques reçus après les émissions et les micros-trottoirs.
- Afin de mieux évaluer l'impact des spots radio sur la population, il avait été prévu de mettre en place des groupes d'écoute. Mais très peu d'actions dans ce sens ont été signalées. Ce qui fait qu'il est difficile d'évaluer l'impact des émissions radio.

5.7. Film vidéo

La composante Assainissement avait prévu de réaliser un film documentaire à mi-parcours. Les objectifs étaient :

- Présenter les principaux acteurs locaux (les RC, les maçons, les assistants techniques, les SHAB, etc.) en mettant un accent particulier sur le profil des relais communautaires
- Mettre en évidence les problèmes et les comportements des groupes cibles en matière d'hygiène et d'assainissement
- Détecter les raisons qui sous-tendent les difficultés
- Mettre en exergue le rôle des RC dans la promotion de l'hygiène et de l'assainissement et montrer les changements qualitatifs (les réussites) obtenus du fait de l'intervention des RC et les éventuels éléments de blocage
- Recueillir les réactions des populations par rapport au travail des relais communautaires en leur donnant la parole et l'occasion de s'exprimer dans le film

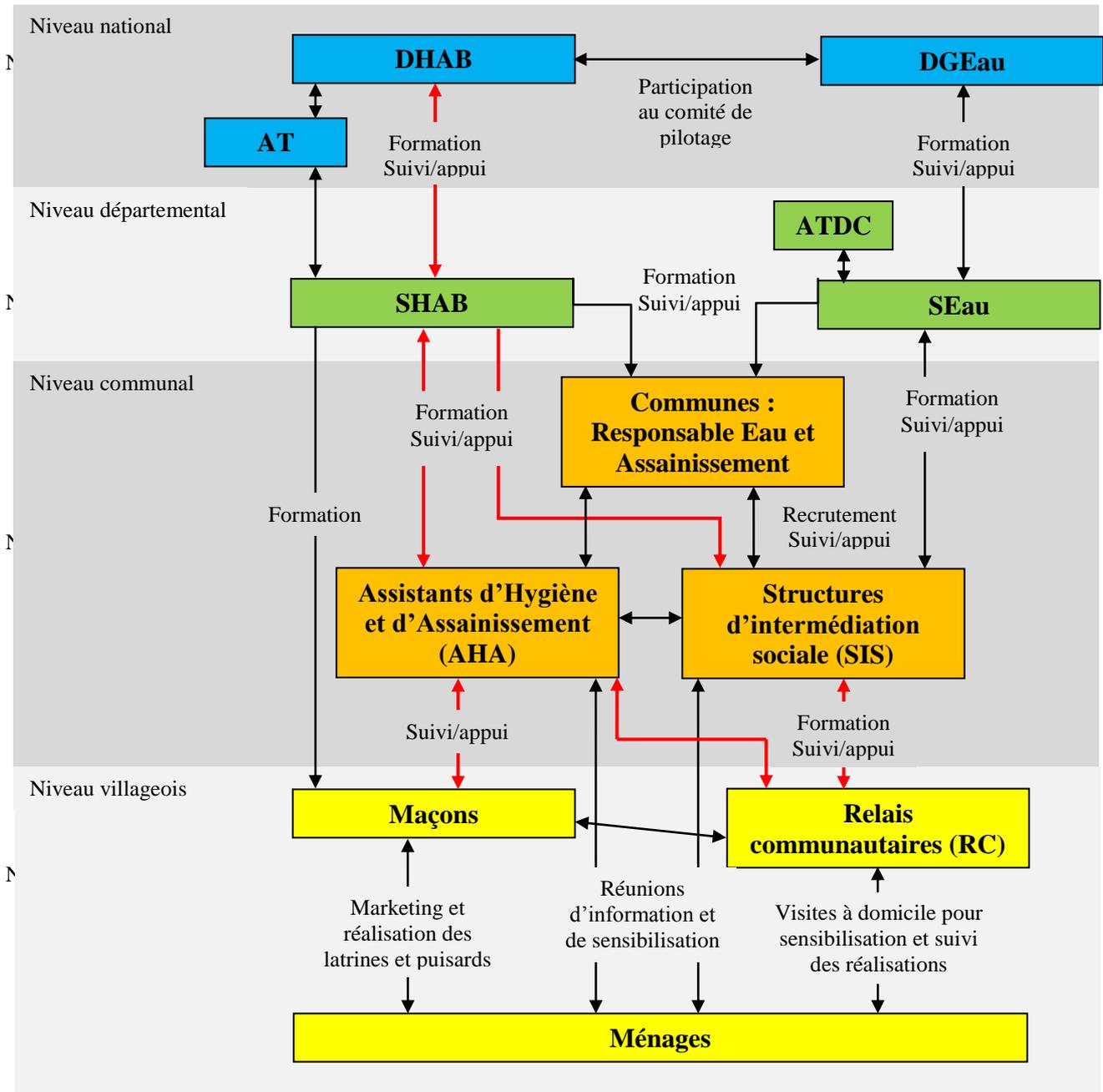
Prévu début 2008, le film intitulé 'Les relais du bien-être' a été réalisé au second semestre 2009. Il a été projeté pour la première fois au cours de l'atelier d'enrichissement du présent rapport de capitalisation, en présence de tous les acteurs. Des remarques ont été faites pour son amélioration.

La DHAB dispose désormais d'un outil intéressant qui pourra être diffusé à la télévision et qui pourra également servir de support d'information notamment au cours de la formation des différents acteurs.

6. ACTEURS

L'organigramme ci-dessous présente l'ensemble des acteurs ayant participé à la mise en œuvre de la stratégie PHA envers les ménages et récapitule leurs principaux rôles.

Organigramme de la stratégie PHA



← Circuit de remontée des informations liées à la mise en œuvre de la stratégie PHA

Dans ce chapitre, nous allons rappeler le rôle prévu pour chaque acteur, les thèmes de formation et le nombre d'acteurs formés ainsi qu'une appréciation du rôle joué par chacun d'eux. Les informations sont essentiellement tirées des rapports de capitalisation établis par les SHAB, complétées par l'AT des 2 composantes.

6.1. Direction d'Hygiène et d'Assainissement de Base

Au niveau national, la gestion quotidienne de la composante Assainissement était de la responsabilité de la DHAB du Ministère de la Santé (MS). Cette responsabilité a été déléguée au chef de service assainissement de base, désigné coordonnateur de la composante. Ce poste a été occupé par M. Guy Clegbaza jusqu'en 2007 puis par M. Gabriel Kpinsoton jusqu'à nos jours. Il était prévu que le Coordonnateur national soit appuyé par une assistance technique permanente durant la première année et ponctuelle les années suivantes (voir § 6.2).

a) Rappel du cahier des charges

La DHAB est la structure nationale chargée de la définition et de l'application de la Politique Nationale d'Assainissement de Base (PNAB) et du Programme National d'Hygiène et d'Assainissement de Base (PNHAB). En cette qualité, elle est responsable, au niveau national, de la coordination, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie PHA.

Dans la phase de démarrage, il était prévu que le coordonnateur de la composante et le responsable de l'AT, en collaboration avec les SHAB et les autres partenaires, mettent au point :

- les nouvelles procédures (planification, budgétisation, suivi, évaluation, reporting),
- une harmonisation des outils de promotion et en concevront de nouveaux là où l'on ne peut pas utiliser ou ajuster les outils existants.

Dans la phase de mise en œuvre, la DHAB était principalement chargée de :

- la formation et l'appui/suivi des SHAB,
- la consolidation des données collectées au niveau départemental.

b) Appréciation du rôle joué par la DHAB

- Les nouvelles procédures ont été définies d'une part dans le manuel de procédures du PADSEA II, d'autre part dans le document de mise en œuvre de la stratégie PHA.
- L'harmonisation des outils de promotion a été faite et ils ont été insérés dans les documents de formation des relais communautaires (voir § 5.4).
- La base de données PHA a été conçue par un consultant externe avec du retard (en 2007).
- La DHAB a organisé de nombreuses sessions de formation des SHAB dans le cadre du PADSEA II, sur les thèmes de la mise en œuvre de la stratégie PHA, de l'utilisation de la base de données, du système comptable du PADSEA 2, etc.
- L'appui-suivi au niveau des départements a été effectué assez régulièrement à partir de la seconde année (jusqu'à 8 à 10 missions par an signalé par le SHAB Borgou). Mais la cadence aurait diminué au fil des ans, vu la réduction du budget de fonctionnement.
- Plusieurs missions d'appui institutionnel ainsi qu'un audit organisationnel ont été effectués pour améliorer l'organisation interne de la DHAB afin de la préparer à son nouveau rôle dans le contexte de la décentralisation et du transfert de compétences aux communes. Les résultats de l'audit ont été amendés et validés lors d'un atelier à la DHAB. La principale recommandation proposait un réaménagement des services en renforçant un pôle d'étude et de planification jouant un rôle central pour les différents services. Cependant, le décret ministériel n'a pas encore été établi.
- Un atelier a été organisé à Abomey en juillet 2009, pour définir le nouveau rôle de la DHAB et de ses structures décentralisées dans le nouveau contexte de la décentralisation. Cet atelier a abouti à quelques recommandations qui restent encore trop général et qui devront être affinées dans le cadre du PPEA.

6.2. Assistance technique

a) Composante Assainissement

La composante Assainissement a été conçue pour soutenir le PNHAB dans le contexte de la décentralisation où les problèmes d'hygiène et d'assainissement à résoudre aux vues des Objectifs de Développement du Millénaire et du DSRP ne sont pas des moindres. Ceci a nécessité un appui rapproché et intense des communautés pendant les deux à trois premières années d'une part, et une planification rigoureuse suivie d'une coordination efficace des actions d'autre part.

Une assistance technique (AT) a été recrutée dès le démarrage afin d'appuyer la mise en œuvre du PADSEA 2 par la DHAB et les SHAB dans les départements concernés. L'assistance technique était composée de :

- 1 AT international (19 mois), désigné comme chef de l'AT (C/AT) qui avait pour rôle de coordonner les actions des ATN et d'assister le coordonnateur national de la composante pour toutes les activités de la PHA
- 2 AT nationaux (45 mois) ayant comme tâche principale d'appuyer les SHAB dans les départements
- 1 AT financier (10 mois) pour l'appui à l'élaboration des rapports financiers trimestriels et la préparation et le suivi des missions d'audit financier commandé par le bailleur.

Concernant la C/AT, la première année a été essentiellement consacrée à l'élaboration de la documentation de base, la mise à jour des procédures, la planification pluri annuelle et la conception des systèmes de suivi. Les missions des années suivantes ont été plutôt axées sur l'élaboration du plan d'opérations annuelles et sur le suivi des procédures aux niveaux national, départemental et communal.

Au départ, il était prévu que les ATN soient basés dans les départements à 20 personne-mois au maximum dans les départements du Borgou et de l'Alibori, et à 20 personne-mois au maximum dans les départements du Zou, de l'Atlantique et des Collines (jusqu'au moment où l'AFD y entamera son appui aux activités d'assainissement). Mais, étant donné que les ATN n'étaient pas recrutés à plein temps et qu'ils ne pouvaient donc pas être basés dans les départements, cette organisation n'a pu être assurée conformément au schéma initial. Leur intervention s'est réalisée sous forme de missions avec des TDR bien précis et la fourniture d'un rapport à la fin de chaque mission. Cette solution a été plus adaptée à la réalité du terrain et a su mieux définir le rôle et les tâches de chacun.

Par ailleurs, une AT ponctuelle expatriée (9 mois) a été utilisée pour certains aspects spécifiques. Avant chaque mission de l'AT ponctuelle, des TDR ont été rédigés par le coordonnateur et la C/AT. Les missions de courte durée ont porté sur des thèmes suivants :

- Appui institutionnel (5 missions)
- Assurance qualité des constructions (1 mission)
- Appui aux activités de la PHA en milieu scolaire (2 missions)

En plus, 4 missions ont été effectuées par une consultante extérieure pour effectuer l'assurance qualité de l'AT et des activités de la PHA. Les H/mois non utilisés par l'AT courte durée ont été transformés avec l'accord de l'administration et du bailleur en H/mois pour les ATN.

D'une manière générale, l'AT a joué un rôle important dans l'appui aux acteurs de la PHA à différents niveaux. Bien que chaque AT a su apporter un appui particulier au programme, la question s'est posée en cours d'exécution si cela n'était pas plus opportun de recruter un seul AT à plein temps plutôt que deux AT à temps partiels. Ceci aurait certainement facilité la planification de l'intervention des AT et le calendrier de leurs activités.

Il faut également ajouter que le rôle des AT nationaux et internationaux était défini au départ d'une manière assez générale et qu'il a fallu plusieurs fois ajuster et adapter les tâches à la demande de l'administration.

b) Composante AEEH

L'Assistant Technique en Développement Communautaire (ATDC) long terme était chargé d'apporter son appui aux SEau de la zone d'intervention et avait pour responsabilités de :

- Assister les SEau dans le recrutement des ONG (élaboration des TdR et DAO, dépouillement des offres, préparation des contrats).
- Assister les SEau dans la formation des ONG.
- Assister les DDC dans la conception et la mise en œuvre d'un système efficace d'appui/suivi et d'assurance-qualité des prestations des ONG.
- Veiller à ce que les DDC entretiennent des relations étroites entre eux (rencontres interdépartementales au moins trimestrielles) ainsi qu'avec tous les partenaires (Communes, division HAB, autres acteurs du développement).
- Analyser régulièrement les données de suivi/évaluation et en tirer les leçons afin de réorienter éventuellement les activités d'intermédiation sociale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie PHA, il a mené les activités suivantes :

- Participer au recrutement des SIS ayant animé la PHA dans les localités bénéficiaires des ouvrages d'AEP sur la composante AEEH
- Faciliter l'organisation des formations des animateurs et des RC de la composante AEEH
- Contribuer au suivi des activités des animateurs PHA et rechercher de solutions pour accroître les résultats visés
- Faciliter la commande du matériel d'animation et l'exécution du budget de la composante AEEH relatif au volet HA

L'ATDC international court terme est intervenu à partir de septembre 2009 durant une période de 3 mois pour notamment appuyer la capitalisation de la stratégie PHA et coordonner la rédaction du présent rapport.

6.3. Service d'Hygiène et d'Assainissement de Base

Au niveau départemental, la gestion quotidienne de la Composante était de la responsabilité des Services d'Hygiène et d'Assainissement de Base (SHAB) logés au sein des Directions Départementales de la Santé (DDS).

a) Rappel du cahier des charges du SHAB

Le SHAB est composé du chef de service (C/SHAB), du personnel administratif, du responsable IEC (RIEC), du personnel de soutien, des AHA et des THAB. Le travail du SHAB consistait à :

- Assurer la formation des animateurs des SIS, des AHA sur la promotion de l'hygiène et de l'assainissement
- Superviser la formation des relais communautaires
- Suivre 1 fois par mois chaque animateur / AHA dans ses activités d'animation ou de suivi des RC et des maçons
- Tenir une réunion mensuelle avec les AHA et animateurs afin de faire le bilan d'activités, planifier les activités, discuter des difficultés, échanger les expériences et les informations
- Elaborer un rapport mensuel d'avancement du programme PHA
- Saisir les fiches de sondage initial et final dans la base de données PHA

Synthèse des commentaires des SHAB et de l'AT :

- La formation des AHA et des animateurs s'est tenue normalement. Mais les responsables Eau et Assainissement des communes n'ont pas été formés partout. A signaler que les C/ST ont été fermés partout dans l'Alibori.
- Depuis 2008, les SHAB n'ont pas pu suivre régulièrement les animateurs des SIS car, à quelques exceptions près comme BSDD dans l'Alibori, la plupart des SIS ne transmettaient plus les rapports d'activités avec les plannings prévisionnels.
- Dans les Collines, la périodicité de suivi d'une fois par mois des AHA a été respectée jusqu'en fin 2008. Le R/IEC et le C/SHAB couplaient la tournée dans une commune avec la réunion mensuelle des AHA (3 jours de terrain) :
 - 1^{er} jour : suivi des RC et des maçons
 - 2^{ème} jour : inspection dans les formations sanitaires de la commune et des établissements classés à caractère alimentaires
 - 3^{ème} jour : réunion mensuelle.
- Les techniciens d'hygiène et d'assainissement (THA) en place depuis 2005 au niveau des zones sanitaires n'ont pas été impliqués dans le programme PHA (sauf un seul dans l'Alibori), car non pris en compte dans la description de composante et donc sans moyens prévus à leur endroit.
- Les SHAB n'ont pas pu saisir régulièrement les fiches de sondage dans le cadre de la composante AEEH, du fait que les SIS ne transmettaient pas leurs fiches.
- Les réunions mensuelles avec les AHA se sont tenues régulièrement et pour certains départements, de façon rotative dans les communes.
- Certaines activités non définies dans les cahiers de charge ont pourtant été exécutées par les SHAB, telles que la contractualisation des radios rurales.
- L'appui conseil aux communes ne s'est pas fait, car pas prévu dans les lignes budgétaires. Ce n'est que tardivement que les SHAB ont participé à un atelier de réflexion sur l'appui conseil aux communes (Juillet 2009).

b) Formations reçues par les SHAB

La DHAB a organisé toute une série de formations ou d'ateliers à l'endroit du personnel des SHAB (cf détails des participants en **Annexe 3**) :

- Atelier de lancement du PADSEA 2 dans chaque département (juillet-août 2005)
- Formation sur le logiciel de globalisation des données du sondage (du 4 au 6/12/07)
- Tenue de la comptabilité et la rédaction des rapports financiers (du 7 au 9/10/08 à Abomey)
- Appui conseil et transfert de compétences aux communes (du 6 au 10/07/09 à Abomey)
- Formation sur le Budget Programme par Objectifs (du 11 au 14/08/09 à Parakou)
- Formation sur l'utilisation du GPS et GEO (du 2 au 6/11/09 à Abomey)

Par ailleurs, bon nombre de C/SHAB et de RIEC ont pu bénéficier de formations organisées par le CREPA Siège. Le tableau 6 les récapitule.

Tableau 6 : Formations dispensées par le CREPA Siège

| Intitulé | Période / Lieu | Participant |
|--|---------------------------------|--|
| Ecosan :gestion intégrée des eaux usées et excréta dans le contexte africain et options de traitement et de valorisation | Du 03 au 14/07/06 à Ouagadougou | Urbain PADONOU, C/SHAB (Ali) |
| | Du 11 au 25/07/09 à Ouagadougou | Victorine YAROU, R/IEC (Atl) Mireille NATABOU, Ingénieur (Zou) Emilienne KINSOU, R/IEC Zou |
| Promotion de l'hygiène : Planification pour un changement de comportement | Du 17 au 28/11/06 à Bamako | Bernadin ASSOGBA, RIEC (Col) Emilienne KINSOU, R/IEC (Zou) |
| Formulation des Projets et approche participatif dans le cycle des projets | Du 12 au 23/11/07 à Bamako | Catherine ALI TIDO, C/SHAB (Bor) Moukimou AKIBOU, C/SHAB (Col) |
| Etablissement de Partenariats secteur public privé et société civile des services d'eau et d'assainissement | Du 5 au 9/10/09 à Ouagadougou | Bernadin ASSOGBA, RIEC (Col) |

Synthèse des commentaires des SHAB :

- D'une manière générale, les SHAB estiment que les formations reçues étaient pertinentes et en adéquation avec les tâches à mener dans le cadre du programme.
- La formation sur la base de données PHA était axée uniquement sur la saisie, ce qui n'était pas suffisant d'après les SHAB de l'Alibori et du Borgou, pour savoir gérer la base ou débloquent des pannes élémentaires, survenues fréquemment.
- Le RIEC en poste depuis 2009 dans le Borgou n'a pas bénéficié de formation spécifique sur la base de données et a été formé sur le tas.
- Il existe toujours des besoins en formation, notamment sur les thèmes suivants :
 - Genre et développement
 - Gestion de base des données
 - Appui-conseil aux communes

Synthèse des recommandations des SHAB :

Avec la décentralisation, les SHAB ne feront que l'appui-conseil aux Communes. Pour cela, il faut les outiller en termes de :

- Ressources humaines (sociologue, ingénieurs, secrétaire-comptable, etc.)
- Moyens financiers de fonctionnement
- Des formations spécifiques (appui conseils aux communes, gestion de base des données, SIG, etc.)
- Equipement de bureau (micro ordinateurs, GPS, etc.)

N.B. Le C/SHAB Alibori a pris l’initiative de réaliser des ouvrages de démonstration au niveau du service afin que les visiteurs puissent prendre connaissance des différents types d’ouvrages promus (voir prises de vues ci-dessous). Cette initiative mériterait d’être reproduite dans tous les départements.

| Ouvrages de démonstration au SHAB Alibori – Kandi | | |
|--|---|--|
|  |  |  |
| <p>Latrines améliorées à dalle SanPlat avec dispositif de lavage des mains</p> | <p>Dispositif de lavage des mains avec couvercle et support savon</p> | <p>Dalle SanPlat de 130 cm (excellente qualité)</p> |
|  |  |  |
| <p>Dispositif de lavage des mains avec couvercle en béton</p> | <p>Chef de service SHAB Alibori</p> | <p>Dalle type Mozambique (avec trou d’aération à placer plutôt à 8 h ou 16h)</p> |

6.4. Division Développement Communautaire

Les principales tâches de la Division Développement Communautaire (DDC) des SEau, en rapport avec la mise en œuvre de la stratégie PHA, étaient les suivantes :

- Amener chaque commune à identifier un Responsable Eau et Assainissement (REAC) au sein du service technique
- Accompagner les communes dans le recrutement et la gestion des SIS
- Assurer la formation des cadres techniques communaux et des chefs d'arrondissement sur la gestion de l'intermédiation sociale
- Participer à la réunion trimestrielle SIS et Mairie

Commentaires de l'AT :

- Les responsables Eau et Assainissement ont été mis en place dans chaque commune en 2008.
- Les élus, les REAC et d'autres personnels des communes ont bénéficié de nombreuses formations, organisées par les SEau, en rapport avec le recrutement et la gestion des SIS et plus généralement sur tous les aspects de la maîtrise d'ouvrage communale dans le secteur de l'eau (voir rapport d'achèvement de la composante AEEH pour plus de détails). Les REAC ont plus particulièrement bénéficié des formations destinées aux acteurs de l'ImS mais également sur le suivi de leurs activités.
- Les DDC n'ont pas suffisamment veillé à ce que les contrats des SIS recrutées par les communes prennent bien en compte les aspects PHA et les relations SIS-SHAB. Le degré d'implication des communes aux activités PHA étant très faible au moment de la décision de transfert de l'ImS aux communes par la DGEau, il n'a pas été vraiment envisagé de mieux prendre en compte les aspects PHA dans les contrats entre communes et SIS.
- Depuis le transfert des SIS aux communes, les DDC participent régulièrement aux réunions périodiques tenues entre les communes et les SIS.
- Les rapports fonctionnels Seau-SHAB, devant permettre un meilleur suivi des activités de la PHA, n'ont pas bien fonctionné, sinon cela aurait permis l'accès des SHAB aux rapports d'activités des SIS.

Recommandations des SHAB :

- Veiller à ce que les futurs contrats des SIS recrutées par les communes prennent bien en compte les aspects PHA et les relations SIS-SHAB.
- Impliquer les SHAB dans tout le processus de recrutement des SIS.

6.5. Communes

Les 37 communes des 5 départements étaient concernées par la mise en œuvre de la stratégie PHA.

a) Rappel du cahier des charges

Dans la description de composante Assainissement, il était prévu que toutes les communes soient impliquées dans les activités suivantes dès le démarrage :

- Information et sensibilisation des communautés sur les activités de la composante.
- Les conseillers municipaux sont en contact régulier avec leurs populations, et constituent ainsi un bon véhicule de transmission des informations sur les activités.

Le rôle des communes a quelque peu évolué au cours du PADSEA 2. Depuis 2008 en effet, la commune est chargée de recruter et d'encadrer la SIS. Un Responsable Eau et Assainissement de la Commune (REAC) a été identifié dans chaque commune dont les tâches ont ainsi été définies :

- Organiser et participer aux sessions de formation de la SIS
- Etablir la liste des localités, écoles et centres de santé où doivent être menées les différentes activités de promotion de l'hygiène et de l'assainissement
- Superviser les formations des Relais Communautaires
- Accompagner le coordonnateur de la SIS au moins 1 fois par mois dans ses activités de suivi/appui de chaque animateur
- Effectuer des contrôles inopinés de présence des animateurs sur le terrain
- Participer aux réunions (mensuelles et trimestrielles) de la SIS

Les chefs d'arrondissement (CA) avaient également un rôle important à jouer, à savoir :

- Faciliter le travail des SIS sur le terrain (participer à la sensibilisation des populations à la demande de la SIS quand celle-ci rencontre des difficultés) ;
- Faciliter les actions des relais communautaires, des maçons, des animateurs et des assistants d'hygiène et d'assainissement.

Synthèse des commentaires des SHAB et de l'AT :

- Les C/ST sont bien impliqués dans le programme par les AHA (participation aux formations des RC et des maçons, choix des localités) mais ne maîtrisent pas bien la stratégie PHA (à part dans l'Alibori et le Borgou).
- Les C/ST ont eu du mal à suivre les activités sur le terrain du fait que, d'une part ils sont surchargés, d'autre part ils ne disposent pas suffisamment de moyens, notamment en carburant.
- La remise des rapports mensuels des AHA à la mairie est aléatoire.
- L'appréciation de la collaboration avec les AHA varie d'une commune à l'autre selon l'engagement des AHA.
- Les mairies ont organisé des réunions périodiques avec les SIS mais le SHAB n'a plus été invité contrairement à ce qui se faisait avant le transfert de l'ImS aux Communes.
- Les communes sont généralement satisfaites de l'étroite collaboration avec les SIS.
- Sur proposition de l'AHA, on retrouve des activités H/A dans les PDC qui sont financées par la mairie (achat du chlore pour traitement des puits traditionnels, achat de réactif pour doser l'iode contenu dans le sel, etc.), mais il n'existe pas encore de PDC sectoriel.
- Une planification ascendante des activités d'hygiène et d'assainissement est en cours dans le cadre de l'élaboration du budget programme 2010-2012, à l'initiative des SHAB (diagnostic participatif au niveau de l'arrondissement, planification au niveau communal et consolidation au niveau SHAB). Ce processus devait être achevé fin novembre 2009.

- Malgré de nombreuses recommandations des AT et du coordonnateur national, la collaboration avec les communes est restée timide au niveau des départements. Ceci est en grande partie dû au manque de programmation de cette activité dès le départ dans le programme et donc l'absence d'une ligne budgétaire spécifique au travail avec les communes. On peut constater que les SHAB et les AH ne participent pas assez aux réunions communales d'eau et d'assainissement et ne s'imposent pas dans les décisions au niveau communal. Une programmation plus claire suivie de budget et d'indicateurs de suivi permettra d'améliorer cette situation.

Recommandations :

- Les relations SHAB-commune doivent s'inscrire dans le cadre institutionnel d'assistance conseil défini par la loi.
- Les efforts doivent être poursuivis par la DHAB pour le transfert effectif des compétences.
- Dans le cadre de l'intercommunalité, les communes devraient se mettre ensemble pour recruter un ingénieur sanitaire pour les tâches de conception.
- Il faut dynamiser les ST en ressources humaines afin de disposer des agents qualifiés et disponibles pour la mise en œuvre de la stratégie PHA.
- La DHAB et les SHAB doivent élaborer leur plan d'appui conseil aux communes.

b) Formations reçues

Très peu de formations ont été organisées à l'endroit des communes dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie PHA ou plus largement sur la maîtrise d'ouvrage communale en matière d'assainissement.

Synthèse des commentaires des SHAB :

- Aucune formation n'a été dispensée aux REAC dans les Collines et l'Atlantique.
- Dans le Zou, il n'y a pas eu de formation spécifique mais des séances sur la mise en œuvre de la stratégie PHA.
- Dans le Borgou et l'Alibori, les C/ST ont été associés à la formation des AHA, des animateurs et des maçons. Ces formations ont été utiles pour informer et rendre efficace le personnel du ST de la mairie dans la mise en œuvre de la stratégie.

Recommandations :

- Les besoins en formation des élus et des ST restent entiers (intégration des aspects assainissement dans les PDC, démarche PHA, suivi et contrôle des chantiers, maintenance des latrines, gestion de la base de données PHA, etc.)
- Elaborer le guide de maîtrise d'ouvrage spécifique à la PHA.
- Assister les communes dans l'élaboration des plans d'assainissement communaux.
- Mettre en place un système opérationnel de collecte des données au niveau communal.

6.6. Structures d'intermédiation sociale

Dans le cadre de la composante AEEH, les SIS étaient responsabilisées pour exécuter le programme PHA au niveau des villages/localités bénéficiaires de nouveaux PEM. Recrutées dans un premier temps par les SEau, elles sont recrutées depuis 2008 par les communes, maîtres d'ouvrage. Environ **150 animateurs répartis sur une quinzaine d'ONG** étaient concernés. Chaque SIS comprend un coordonnateur et 2 à 8 animateurs. La liste des SIS par commune est présentée en **Annexe 4**.

a) Rappel du cahier des charges

Tâches du coordonnateur

- Remettre aux animateurs la liste des localités où doivent être menées les activités PHA
- Valider les programmes d'activité des animateurs
- Organiser et superviser la formation des relais communautaires
- Suivre au moins une fois par mois chaque animateur au cours des réunions d'information, des supervisions, des visites à domicile et activités de sondage pour s'assurer de la qualité des prestations fournies, améliorer leurs compétences et résoudre les problèmes ponctuels qui se poseraient sur le terrain
- Effectuer des contrôles inopinés des animateurs (trices) sur le terrain
- Elaborer un rapport de sondage initial et final
- Faciliter la collaboration entre animateur (trices) et agents d'hygiène (dans le cadre de l'implantation des latrines familiales)
- Organiser avec le REAC une réunion mensuelle regroupant tous les animateurs (trices) afin de faire le bilan des activités, vérifier le bon déroulement du planning, recentrer si besoin les tâches à accomplir, procéder à des échanges d'information et planifier les activités à venir
- Rédiger un rapport mensuel d'avancement des activités suivant le canevas établi (à transmettre à la Commune)
- Recevoir tout contrôle inopiné de la Commune.

Tâches des animateurs (trices)

- Elaborer le planning d'activités bimensuel et le soumettre au coordonnateur
- Participer aux réunions bimensuelles organisées par le coordonnateur
- Mettre en place le cahier de visites dans les villages/localités de sa zone et le remplir chaque fois qu'il effectue une activité dans le village/localité
- Maintenir le contact et travailler en étroite collaboration avec les Chefs d'arrondissement et les responsables des Services Techniques des Communes
- Identifier des personnes volontaires pour servir de relais communautaires (RC) : une femme et un homme par localité ou valider le choix antérieur effectué au cours du montage du dossier communautaire
- Préparer et réaliser la formation des relais communautaires
- Suivre le sondage initial et final et effectuer la globalisation des données collectées
- Tenir environ 6 réunions d'information et de sensibilisation dans chaque localité
- Suivre et appuyer les RC dans leurs activités dans les villages ou localités d'intervention
- Identifier les maçons qui pourront réaliser les latrines familiales
- Communiquer aux maçons la liste des ménages demandeurs de latrines et puits perdus dans leur zone d'intervention
- Solliciter l'intervention des AH pour l'implantation des latrines et puits perdus
- Participer à l'évaluation des activités de construction des latrines dans chacun des villages ou localités touchés

Synthèse des commentaires des SHAB :

- Les SIS ont contribué à la mise en œuvre de la stratégie PHA et à son extension à d'autres localités. Toutefois, la durée des contrats des SIS n'a pas toujours permis de développer tous les modules PHA. Dans le cadre de la campagne 2, ce sont les AHA qui ont du prendre le relais pour le module 3 dans les départements du Borgou et de l'Alibori. Dans l'Atlantique, la campagne PHA a été interrompue en cours de cycle 1 sans jamais être poursuivie.
- Les SIS ont travaillé étroitement avec les AHA pour la formation des RC.
- Il y a eu des échanges informels entre les SIS et les R/IEC.
- Seule la première vague de SIS envoyait ses rapports et l'assurance qualité se faisait par la R/IEC sous la supervision de l'ATDC. Mais avec le transfert de l'ImS aux communes, les rapports des SIS sont déposés à la commune (avec les décomptes) qui transmet une copie au SEau ; ils ne sont transmis qu'exceptionnellement aux SHAB (pas prévu dans le contrat). Les SHAB ne disposent donc pas d'éléments pour apprécier le travail des SIS.
- Le budget de fonctionnement du SHAB (notamment la dotation de carburant) est insuffisant pour permettre le suivi-appui des animateurs des SIS.
- Beaucoup de difficultés pour récupérer les fiches de sondage des SIS.

Recommandations des SHAB :

- Les contrats des SIS doivent être élaborés de manière à couvrir une campagne, ceci pour éviter que les contrats ne viennent à terme au beau milieu du processus.
- Pour faciliter le travail aux SIS et améliorer la qualité de leur travail, il faut à l'avenir aller à la spécialisation des SIS (SIS eau et SIS assainissement).

b) Formations reçues

La formation et l'organisation pratique des sessions était assurée par le SHAB. A l'issue de la formation, les animateurs devraient être capables de :

- Manipuler tous les outils PHAST mis à leur disposition
- Animer les différents types de réunion
- Assurer la formation et le suivi des relais communautaires et pour cela :
 - expliquer clairement et simplement la stratégie PHA
 - simuler les séances d'animation nécessitant les outils PHAST
 - expliquer la réalisation du plan de la localité
 - expliquer le remplissage des fiches de sondage
- Planifier, suivre et évaluer les activités PHA

Le tableau 7 récapitule les sessions de formations organisées par les SHAB à l'intention des SIS.

Tableau 7 : Formations reçues par SIS

| Dépt | Thème des sessions | Période | Nb de participants | | |
|------------|----------------------------|---------------------|--------------------|--------|-------|
| | | | Hommes | Femmes | Total |
| Alibori | Module 1 PHA | Du 6 au 10/02/06 | 3 | 3 | 6 |
| | Modules 2 et 3 PHA | Du 5 au 10/02/07 | 3 | 3 | 6 |
| | Module 1 PHA | Du 13 au 17/05/08 | 20 | 12 | 32 |
| | Module 2 et 3 PHA | Du 15 au 19/09/08 | 20 | 12 | 32 |
| Atlantique | Module 1 du PHA | Du 6 au 10/02/06 | 2 | 2 | 4 |
| | Modules 2 et 3 PHA | Semestre 1 / 2007 | 2 | 2 | 4 |
| | Module 1 PHA | mai-08 | 17 | 14 | 31 |
| Borgou | Modules 1, 2 et 3 PHA | du 17 au 21/08/09 | 13 | 13 | 26 |
| | Renforcement des capacités | Du 13 au 17/5/08 | 30 | 13 | 43 |
| Zou | Modules 1, 2 et 3 PHA | Du 6 au 10/02/06 | 1 | 3 | 4 |
| | Module 1 PHA | mai-08 | 19 | 12 | 31 |
| | Modules 2 et 3 PHA | Du 31/08 au 4/09/09 | 21 | 15 | 36 |

6.7. Assistants d'hygiène et d'assainissement

a) Rappel du cahier des charges

Les Assistants d'Hygiène et d'Assainissement (AHA) font partie du personnel des Centres de Santé, niveau le plus déconcentré du MS. Les principales tâches des AHA en rapport avec la mise en œuvre de la stratégie PHA étaient :

- Organiser et assurer la formation et le recyclage des relais communautaires
- Tenir des séances d'animation dans les localités (à titre indicatif : 2 x 5 séances par localité)
- Elaborer un programme prévisionnel mensuel prenant en compte, (a) les séances d'animation qu'ils ont à tenir, (b) le suivi des relais communautaires et des maçons
- Suivre une fois par mois durant toute la durée du programme les relais communautaires de 10 localités, dont ils sont chargés, afin de les appuyer dans les nouvelles activités et résoudre si possible les problèmes rencontrés sur le terrain
- Assister aux réunions mensuelles avec les responsables de la commune autour de la question d'hygiène et d'assainissement
- Organiser avec les maçons et les relais communautaires des séances bimensuelles d'évaluation de l'état d'avancement de la demande et de la construction des latrines privées non subventionnées
- Participer à l'évaluation des activités dans chacune des localités concernées
- Participer à la réunion mensuelle regroupant tous les agents d'hygiène et tous les animateurs
- Organiser et assurer la formation et le recyclage des relais communautaires

Au total, **62 AHA** ont été impliqués dans la stratégie PHA, soit 75 % des AHA en poste (voir détails par département dans le tableau 8).

Tableau 8 : Nombre d'AHA impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie PHA

| Département | Nb d'AHA impliqués | Nb total d'AHA | % |
|--------------|--------------------|----------------|-------------|
| Alibori | 9 | 13 | 69,2 |
| Atlantique | 16 | 19 | 84,2 |
| Borgou | 12 | 17 | 70,6 |
| Collines | 10 | 14 | 71,4 |
| Zou | 15 | 19 | 78,9 |
| Total | 62 | 82 | 75,6 |

Synthèse des commentaires des SHAB et de l'AT :

- Les AHA mènent généralement les activités selon la démarche établie. Quelques mouvements de personnels ont été enregistrés (2 dans l'Alibori, 3 dans l'Atlantique, 2 dans le Zou) qui ont quelque peu perturbé la mise en œuvre de la stratégie PHA.
- Toutefois, les moyens de fonctionnement du SHAB allant en diminuant, on peut supposer qu'il y a eu relâchement à la fin du programme.
- Le planning et les rapports d'activités des AHA sont régulièrement soumis au SHAB. Les rapports demandés aux AHA sont de plus en plus synthétiques (par souci d'efficacité de collecte d'info) et ne donnent pas réellement l'occasion de rendre compte des résultats qualitatifs, des freins, des innovations, etc.
- Les AHA participent régulièrement aux réunions mensuelles initiées par le SHAB.
- Au démarrage, les AHA ont connu des difficultés dans la mise en œuvre du fait de la vétusté des motos. Ce problème a été en partie résolu en 2007 par la mise à disposition de motos neuves. Il manque toujours des motos.

- Chaque AHA couvre 30 à 40 localités (toutes campagnes confondues) et il n'est pas possible de les parcourir toutes chaque mois.
- Le problème de suivi dans les départements du Nord se pose du fait que le territoire est très vaste et que les moyens sont les mêmes que partout.
- Les AHA travaillent étroitement avec les REAC et participent plus ou moins à l'élaboration des PDC selon les communes.
- Concernant la collaboration avec les communes, les AHA sont sous tutelle des DDS. Dans le cadre de la décentralisation et du transfert de compétence et de ressources aux communes, il est envisagé de placer les AHA sous la responsabilité directe des communes mais le décret n'est pas encore établi.

Recommandation :

- Il faut recruter plus d'AHA et les mettre à l'œuvre.

b) Formations reçues

La formation des AHA et l'organisation pratique des sessions étaient assurées par les SHAB. Le tableau 9 récapitule les sessions de formations organisées par les SHAB à l'intention des AHA.

Tableau 9 : Formations reçues par les AHA

| Dépt | Thème de formation | Période | Nb de participants | | |
|------------|--------------------|-------------------|--------------------|--------|-------|
| | | | Hommes | Femmes | Total |
| Alibori | Module 1 PHA | Du 5 au 9/12/05 | 7 | 0 | 7 |
| | Modules 2 et 3 PHA | Du 21 au 25/08/06 | 9 | 0 | 9 |
| Atlantique | Module 1 PHA | Du 5 au 9/12/05 | 14 | 2 | 16 |
| | Modules 2 et 3 PHA | Du 21 au 25/08/06 | 14 | 2 | 16 |
| Borgou | Module 1 PHA | Du 5 au 9/12/05 | 16 | 1 | 17 |
| | Modules 2 et 3 PHA | Du 21 au 25/08/06 | 16 | 1 | 17 |
| Collines | Module 1 PHA | Du 19 au 23/12/05 | 10 | 0 | 10 |
| | Modules 2 et 3 PHA | Du 21 au 25/08/6 | 12 | 1 | 13 |
| Zou | Module 1 PHA | Du 5 au 9/12/05 | 12 | 5 | 17 |
| | Modules 2 et 3 PHA | Du 21 au 25/08/06 | 13 | 6 | 19 |

Synthèse des commentaires des SHAB et de l'AT :

- L'adéquation entre les formations reçues et les tâches à mener dans le cadre du programme PHA est parfaite mais il y a lieu d'ajouter des thèmes relatifs à l'hygiène de l'habitat (cohabitation avec les animaux domestiques, mauvaise aération des cases, etc.), à la gestion des déchets solides ménagers et à la gestion des eaux usées domestiques.
- Les périodes de formation ne sont pas toujours respectées parce que la mise à disposition des fonds pour les formations et les indemnités accuse parfois de retard. De même, les supports de communication ne sont pas toujours disponibles à temps.
- Des besoins complémentaires en formation persistent : planification ascendante, appui conseil aux communes et assainissement écologique, genre et développement.
- Les AHA sont très bien formés sur la PHA et sur les activités de suivi. Ils sont capables à leur tour de former les agents des communes et les animateurs des SIS.

6.8. Relais communautaires

Dans chaque localité, il était prévu d'identifier 2 relais communautaires (un homme et une femme), acteurs clés dans la communication pour le changement de comportement en matière d'hygiène et de l'assainissement de base (éducation par les pairs).

a) Rappel du cahier des charges

Les RC devaient consacrer en moyenne 2 demi-journées de travail par semaine durant une période d'environ 18 mois. Leur travail consistait à :

- Participer aux réunions d'information à l'échelle de la localité
- Réaliser le sondage initial dans les ménages devant permettre de faire l'état des lieux
- Aller dans les concessions de la localité au moins 6 fois (à titre indicatif) pour diffuser les messages à l'aide des outils pédagogiques et vérifier les engagements. A partir de la seconde visite, les relais communautaires pourront introduire le maçon, qui continuera à son tour à prendre contact avec les ménages jusqu'à la réalisation des latrines familiales.
- Participer aux réunions « genre et développement » animées par les animateurs ou les AHA.
- Réaliser le sondage final dans les ménages pour une évaluation de l'impact de la campagne de promotion de l'hygiène et de l'assainissement.
- Participer aux réunions de restitution à l'échelle de la localité
- Réaliser et tenir à jour le plan de quartier
- Recenser les demandes de construction des latrines privées et des puits perdus et les transmettre aux maçons pour exécution.
- Faciliter le dialogue entre les maçons et leurs clients.

Au total, **4.858 RC** ont été impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie PHA, dont environ 50 % de femmes (voir détails par commune et par département dans le tableau 10) :

- 3.558 RC dans le cadre de la composante Assainissement
- 1.300 RC dans le cadre de la composante AEEH

Tableau 10 : Nombre de relais communautaires impliqués dans la stratégie PHA

| Département | Nb de RC (Composante Assainissement) | Nb de RC (Composante AEEH) | Total |
|--------------|--------------------------------------|----------------------------|--------------|
| Alibori | 482 | 360 | 842 |
| Atlantique | 760 | 216 | 976 |
| Borgou | 880 | 432 | 1 312 |
| Collines | 480 | - | 480 |
| Zou | 956 | 292 | 1 248 |
| Total | 3 558 | 1 300 | 4 858 |

Synthèse des commentaires des SHAB et de l'AT :

- La sélection des RC est souvent influencée par les conseillers locaux, mais cela n'a pas posé de problème particulier.
- Des RC femmes ont été empêchées par leur mari de mener les activités (Borgou)
- Le nombre de femmes est inférieur au nombre d'hommes parce que dans certaines localités, la femme ne peut quitter le foyer pour aller mener une visite à domicile car elles n'ont pas droit de parler en public (Collines).
- La chronologie des activités a été globalement respectée par les RC mais l'insuffisance dans le suivi et la faiblesse ou l'absence des éléments de motivation ont démotivé certains RC.

- La qualité de remplissage des fiches de sondage n'était pas bonne au début.
- Il y a eu très peu de désistement de RC (jamais plus de 5 %). Les principales raisons sont dues au déplacement (divorce, exode, mariage) et des cas de décès.
- Les RC femmes qui ont un peu d'instruction sont généralement plus dynamiques que les hommes (Alibori).
- Les RC les plus anciens ont incité à réaliser plus de latrines que les plus jeunes car ils étaient plus écoutés (Atlantique).
- 70% des RC ont réalisé leurs latrines familiales (Atlantique).
- Les RC hommes se plaignent généralement de ne pas recevoir suffisamment d'éléments de motivation. Il faut signaler que la motivation des RC varie d'un projet à un autre ce qui crée des frustrations (Zou).
- L'abandon des localités après le sondage final ne favorise pas la capitalisation de tous les résultats obtenus. La vitesse de réaction des populations est lente et les effets de la sensibilisation n'apparaissent souvent qu'après le sondage final.
- Le travail des RC est assez efficace. Il ne fallait pas s'attendre à des résultats immédiats mais on s'aperçoit que la sensibilisation commence à porter ses fruits, le rythme de la construction des latrines augmentant et les comportements s'améliorant nettement. Cependant, les RC devaient travailler 2 demi-journées par semaine et ils sont obligés d'en faire plus. Par ailleurs, ils sont sollicités par d'autres programmes qui comptent aussi sur leur bénévolat.

Recommandations des SHAB :

- Certains SHAB proposent que les RC s'organisent en association pour pouvoir harmoniser les actions et pour pouvoir être renforcés en gérant une caisse de fonctionnement et en formant et impliquant d'autres personnes ressources dans la localité pour les aider.
- Réfléchir à l'amélioration des éléments de motivation des RC qui jouent un rôle très important dans la mise en œuvre de la stratégie.
- Mettre en place un mécanisme de suivi des RC dans les localités des campagnes antérieures.

b) Formations reçues

La formation des relais communautaires était assurée par les AHA et/ou les animateurs des SIS et supervisée par les SHAB. Trois sessions de formation étaient proposées aux RC :

- Première session sur le module 1 (5 jours)
- Seconde session sur le module 2 (2 jours)
- Troisième session sur le module 3 (3 jours)

Dans les départements de l'Atlantique et du Zou, la formation sur les modules 2 et 3 se déroulait simultanément durant 5 jours.

Les objectifs de ces formations étaient d'initier les RC à :

- la réalisation et la mise à jour du plan de quartier,
- le remplissage de la fiche de sondage,
- la planification de leurs visites à domicile,
- jouer le rôle de responsable d'hygiène dans leur localité.

Composante Assainissement

Au total, **3.558 relais communautaires** ont été formés dans le cadre de la composante Assainissement (voir détails par département et par cycle dans le tableau 11).

Tableau 11 : Formations reçues par les RC dans le cadre de la composante Assainissement

| Département | Nb total de RC | Nb de relais communautaires formés | | | | | |
|--------------|----------------|------------------------------------|-------|--------------|-------|--------------|-------|
| | | Cycle 1 | | Cycle 2 | | Cycle 3 | |
| | | Nb | % | Nb | % | Nb | % |
| Alibori | 482 | 482 | 100,0 | 482 | 100,0 | 482 | 100,0 |
| Atlantique | 760 | 760 | 100,0 | 760 | 100,0 | 760 | 100,0 |
| Borgou | 880 | 880 | 100,0 | 880 | 100,0 | 880 | 100,0 |
| Collines | 480 | 480 | 100,0 | 480 | 100,0 | 480 | 100,0 |
| Zou | 956 | 956 | 100,0 | 956 | 100,0 | 956 | 100,0 |
| Total | 3 558 | 3 558 | 100,0 | 3 558 | 100,0 | 3 558 | 100,0 |

Synthèse des commentaires des SHAB :

- Dans l'Atlantique, les RC de la campagne 3 PHA ont reçu des kits d'animation incomplets.

Composante AEEH

Au total, **1.300 relais communautaires** ont été formés dans le cadre de la composante AEEH mais ils n'ont pas tous été formés sur l'ensemble des cycles (voir détails par département et par cycle dans le tableau 11bis).

Tableau 11bis : Formations reçues par les RC / Composante AEEH

| Département | Nb total de RC | Nb de relais communautaires formés | | | | | |
|--------------|----------------|------------------------------------|-------|--------------|-------|------------|-------|
| | | Cycle 1 | | Cycle 2 | | Cycle 3 | |
| | | Nb | % | Nb | % | Nb | % |
| Alibori | 360 | 360 | 100,0 | 360 | 100,0 | 240 | 66,7 |
| Atlantique | 216 | 216 | 100,0 | 80 | 37,0 | 80 | 37,0 |
| Borgou | 432 | 432 | 100,0 | 432 | 100,0 | 242 | 56,0 |
| Zou | 292 | 292 | 100,0 | 292 | 100,0 | 292 | 100,0 |
| Total | 1 300 | 1 300 | 100,0 | 1 164 | 89,5 | 854 | 65,7 |

Synthèse des commentaires des SHAB et de l'AT :

- Dans l'Atlantique, les RC des campagnes 2 et 3 n'ont pas été formés que sur le cycle 1.
- Dans l'Alibori et le Borgou, les RC de la campagne 3 n'ont pas été formés sur le cycle 3.
- Le manque de formation des RC sur tous les modules pose des problèmes de sensibilisation auprès de la population. Par ailleurs, la formation sur les 3 modules est parfois trop espacée.

c) Eléments de motivation

Deux types de motivation des RC étaient prévus dans le PADSEA :

- Tous les RC devaient bénéficier d'une motivation en nature à savoir les ustensiles pour le stockage hygiénique de l'eau (seaux avec couvercles, gobelet) et tee-shirt.
- Un lot d'encouragement supplémentaire pour les plus méritants.

Composante Assainissement

Les éléments de motivation étaient directement acquis par les SHAB auprès des fournisseurs locaux selon les procédures en vigueur. Le tableau 12 récapitule le nombre d'éléments de motivation acquis. On constate que **68 % des RC auront bénéficié des éléments de motivation.**

Tableau 12 : Eléments de motivation des RC acquis / Composante Assainissement

| Département | Nb total de RC | Nb de seaux acquis | % des RC ayant reçu un seau | Nb de gobelets acquis | % des RC ayant reçu un gobelet |
|--------------|----------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| Alibori | 482 | 241 | 50 | 241 | 50 |
| Atlantique | 760 | 760 | 100 | 760 | 100 |
| Borgou | 880 | 660 | 75 | 660 | 75 |
| Collines | 480 | 90 | 19 | 90 | 19 |
| Zou | 956 | 662 | 69 | 662 | 69 |
| Total | 3 558 | 2 413 | 68 | 2 413 | 68 |

Synthèse des commentaires des SHAB et de l'AT :

- A l'exception de l'Atlantique, tous les RC ont reçu la somme de 4.000 FCFA dans le cadre de la première campagne PHA alors que cela n'était pas prévu dans la description de composante. Il s'agissait plutôt d'équivalent en nature d'une valeur de 4.000 FCFA. Cela a été corrigé lors des campagnes ultérieures.
- Les éléments de motivation des RC ont été acquis et distribués aux plus méritants pour les campagnes 1, 2 et 3 dans les départements de l'Alibori, de l'Atlantique, du Borgou.
- Dans les Collines, seuls les RC les plus méritants de la première campagne ont été primés par la distribution de seau en plastique et des gobelets.
- Dans le Zou, les éléments de motivation des RC ont été acquis et distribués aux plus méritants pour la campagne 1. Ils ont également été acquis pour la campagne 3 mais pas encore distribués.

Remise de prix aux RC les plus méritants.



Commune de Karimama / APEM

Commune de Banikoara / BSDD

Composante AEEH

L'estimation des besoins en éléments de motivation était de la responsabilité de l'assistance technique. Les SEau de chaque département ont été responsabilisés pour l'acquisition des éléments de motivation. Le tableau 13bis récapitule le nombre d'éléments de motivation acquis. On constate que seulement **46 % des RC auront bénéficié des éléments de motivation.**

Tableau 13bis : Eléments de motivation acquis des RC dans le cadre de la composante AEEH

| Département | Nb total de RC | Nb de seaux acquis | % des RC ayant reçu un seau | Nb de gobelets acquis | % des RC ayant reçu un gobelet |
|--------------|----------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| Alibori | 360 | 180 | 50 | 180 | 50 |
| Atlantique | 216 | 80 | 37 | 80 | 37 |
| Borgou | 432 | 241 | 56 | 241 | 56 |
| Zou | 292 | 96 | 33 | 96 | 33 |
| Total | 1 300 | 597 | 46 | 597 | 46 |

Synthèse des commentaires des SHAB et de l'AT :

- Les éléments de motivation des RC ont été acquis et distribués aux plus méritants pour les campagnes 1 et 2.
- Les éléments de motivation des RC pour la campagne 3 n'ont pas été acquis suite à une décision prise en octobre 2009 par les responsables de la composante AEEH de sursoir aux formations restantes, ainsi qu'à l'acquisition des éléments de motivation des RC.

6.9. Maçons

a) Rappel du cahier des charges

Les maçons travaillent en tandem avec les RC pour la promotion et la réalisation des latrines familiales et des puits perdus. Après leur formation, les maçons devaient travailler à la demande des ménages pour :

- Implanter les ouvrages d'assainissement
- Réaliser les dalles
- Réaliser le soubassement
- Eventuellement, réaliser la superstructure

Les maçons négocient le prix directement avec les ménages selon les tâches demandées, le ménage pouvant aussi effectuer certains travaux lui même.

Les critères de sélection des maçons étaient :

- Etre stable et résident dans la localité ou exercer effectivement dans la commune
- Disposer de l'équipement de base des maçons (pelle, truelle, taloche, seau)

Au total, **354 maçons** ont été impliqués dans la stratégie PHA avec une moyenne comprise **entre 9 et 12 maçons par commune**. Les détails par département sont présentés dans le tableau 13.

Tableau 13 : Nombre de maçons impliqués dans le programme PHA

| Département | Nb de communes | Nb de maçons impliqués | Nb moyen de maçons par commune |
|--------------|----------------|------------------------|--------------------------------|
| Alibori | 6 | 53 | 9 |
| Atlantique | 8 | 70 | 9 |
| Borgou | 8 | 73 | 9 |
| Collines | 6 | 70 | 12 |
| Zou | 9 | 88 | 10 |
| Total | 37 | 354 | 10 |

Synthèse des commentaires des SHAB :

- Les maçons ont été sélectionnés avec la collaboration des communautés, des chefs de quartiers et des CA. Dans l'Alibori, peu de maçons sont autochtones ; ils sont originaires d'autres départements ce qui explique leur concentration dans les centres urbains.
- Certains maçons ayant participé à la mise en œuvre de la stratégie PHA ont été formés dans le cadre du PADEAR ou encore par le CREPA, PROTOS ou l'UNICEF.
- Les maçons sont mobiles et ne sont pas toujours disponibles pour réaliser les latrines familiales dans un temps raisonnable,.
- Les maçons qui suscitent et réalisent le plus de latrines familiales, bénéficient d'un marché de latrines institutionnelles. Cette clause a fortement favorisé le marketing et la construction des latrines familiales.
- Il n'y a pas eu de désistement d'artisans maçons dans le Zou. Mais cette situation est exceptionnelle. Une vingtaine de maçons a désisté dans l'Alibori, 20 % dans l'Atlantique et 24 % dans les Collines. Les raisons qui sous-tendent ces désistements sont :
 - Manque de rentabilité des latrines familiales
 - Distance pour parvenir dans les localités
 - Acquisition tardive des matériaux par les clients ce qui démotive le maçon
 - Instabilité et décès des maçons

- La couverture du territoire est jugé satisfaisante dans l'Alibori mais ce n'est pas le cas dans l'Atlantique, le Borgou, les Collines.
- A noter qu'il n'y a aucune femme maçon.
- Les maçons impliqués dans la stratégie PHA s'occupent de la construction des latrines familiales peu rentables financièrement car parallèlement ils avaient le marché des latrines institutionnelles. Désormais ils n'auront plus ce dernier marché qui est confié aux entreprises. Cela créé un problème de disponibilité des maçons pour les petites réalisations.

Recommandations des SHAB :

- Une des solutions pour les maçons est de s'organiser en groupements afin d'accéder au marché des latrines institutionnelles et de continuer à construire des petits ouvrages familiaux.
- Former plus de maçons dans l'Atlantique, le Borgou, les Collines.

b) Formations reçues

La formation des maçons est assurée par les SHAB et se déroule sur une durée de 3 jours. Au cours de la formation, les thèmes suivants étaient abordés d'une manière théorique et pratique :

1. Choix du site
2. Implantation
3. Ceinture/soubassement
4. Exécution de la fosse
5. Fabrication des préfabriqués (dalle, briques)
6. Test de la dalle
7. Pose de la dalle
8. Confection de la superstructure
9. Confection du tertre
10. Construction d'un puits perdu
11. Marketing des latrines familiales

Au total, **207 maçons** ont été formés dans le cadre du PADSEA II (voir tableau 14).

Session de formation des maçons à Allada / Atlantique / Mai 2009



Formation théorique en salle



Finition de la dalle par les maçons

Tableau 14 : Nombre de maçons formés par campagne et par département

| Département | Nb de maçons formés ou recyclés | | | |
|--------------|---------------------------------|-----------|-----------|------------|
| | Camp. 1 | Camp. 2 | Camp. 3 | Total |
| Alibori | 20 | 20 | 0 | 40 |
| Atlantique | 20 | 20 | 0 | 40 |
| Borgou | 20 | 20 | 0 | 40 |
| Collines | 20 | 20 | 10 | 50 |
| Zou | 20 | 17 | 0 | 37 |
| Total | 100 | 97 | 10 | 207 |

Session de formation des maçons à Banikoara / Alibori / Novembre 2007



Remise des jeux de moules SanPlat aux maçons formés, par le chef du service technique de la mairie



Test de solidité de la dalle SanPlat par les maçons formés

c) Equipement

Les jeux de moules SanPlat sont acquis par les SHAB suite à une consultation restreinte auprès des artisans locaux (menuisier et soudeur). Les 207 maçons formés ont reçu leur jeu de moules qui sont de bonne qualité. Il ne reste aucun jeu de moules disponible dans les SHAB. A signaler que 3 jeux de moules ont été retirés auprès de maçons démissionnaires dans l'Alibori.

Fabricant de moules SanPlat (Quartier Placodji à Cotonou / Novembre 2009)



Moule en arc (dans le fond)



Moule du trou de défécation (au premier plan)

7. PLANIFICATION/BUDGETISATION

7.1. Composante Assainissement

a) Base de la planification

Dans la description de composante Assainissement, il était prévu que les SHAB établissent tous les 18 mois la liste des localités concernées par les campagnes PHA, en collaboration avec les représentants communaux et les AHA. Trois campagnes étaient prévues devant toucher un total de 1 860 localités.

Le Coordonnateur national avec l'appui des SHAB devaient élaborer un plan d'opérations annuel. Chaque trimestre, les SHAB devaient ajuster le planning trimestriel d'activités en fonction du bilan d'activités du trimestre précédent. Quant aux AHA, ils devaient établir un planning prévisionnel mensuel présentant les activités de formation et de suivi des relais communautaires et des maçons, les activités de sensibilisation, les réunions avec les partenaires, les autres activités. Dans la mesure du possible, ils devaient chercher à intégrer un maximum d'activités lors de leurs sorties sur le terrain (suivi RC, traitement de puits, etc.).

b) Constats

Un plan de travail annuel était établi chaque année par les SHAB et validé par la DHAB, comprenant les activités et le budget y afférent. Ce plan de travail n'intégrait pas les activités des SIS menées dans le cadre de la composante AEEH.

La coordination nationale n'a pas mis à temps les fonds à la disposition des SHAB. Les fonds sont octroyés très souvent au mois de mai-juin pour le premier semestre et au mois de septembre-octobre pour le deuxième semestre. Ce retard dans la mise à disposition des fonds par la coordination nationale est dû au retard qu'accusent certains SHAB à transmettre les rapports d'activités et financiers. Cette situation a handicapé le déroulement des activités.

La plupart de temps, les bilans financiers ne sont pas envoyés à temps par les SHAB ce qui explique les retards dans le transfert de fonds. La collaboration des comptables dans les départements n'a pas toujours été effective. Ils ont d'autres priorités et ne sont pas toujours disponibles. En plus, il y a beaucoup de problème avec l'acquisition du logiciel de comptabilité. Le logiciel vendu ne convenait pas et il a fallu décommander et attendre le PPEA pour décider du type de logiciel à acheter pour la composante Assainissement.

Recommandation :

- Les communes et la Direction du Trésor devraient étudier des mécanismes d'allégement des procédures de décaissement de fonds pour accélérer la mise à la disposition des moyens financiers pour l'exécution de la PHA.

7.2. Composante AEEH

En ce qui concerne les activités de la composante AEEH, elles sont proposées et exécutées par le SHAB. Toutefois, les budgets des activités sont validés par l'ATDC et gérés par le Seau. Cette interface SHAB et SEau jouée par l'ATDC a constitué un réel goulot d'étranglement pour l'exécution des activités du volet PHA au cours de la composante. Certaines activités ont connu plusieurs mois de blocage de décaissement par le SEau rien que pour incorporer dans les budgets de formations des per diem initialement pas prévus.

8. SUIVI-EVALUATION

8.1. Système de suivi

L'appui/suivi était un aspect fondamental de la composante Assainissement, devant permettre de :

- Encourager les acteurs sur le terrain.
- Vérifier la qualité des prestations des acteurs et corriger éventuellement les insuffisances.
- Recueillir les données permettant d'apprécier l'évolution des indicateurs de suivi.

Le système de suivi est basé sur une série d'activités que l'on propose de passer en revue.

a) Comité communal de suivi

Un comité communal de suivi devait être mis en place dans le cadre du PNAB, composé de 2 conseillers communaux, du MCC, du chef de la circonscription scolaire et des représentants d'ONG opérant dans la commune. Il était prévu que ce comité examine les principales données des rapports et puisse se déplacer dans certaines localités afin d'apprécier les efforts des communautés ou de renforcer la sensibilisation de certaines communautés toujours réfractaires aux messages.

Ce comité n'a jamais été mis en place. Un responsable Eau et Assainissement a été désigné dans chaque commune qui servait de point focal pour la composante.

b) Suivi par les acteurs villageois

Les RC devaient mettre à jour le plan de quartier où toutes les concessions et les ménages devaient être présentés et sur lesquels les VAD et latrines existantes et réalisées devaient être signalées. Le suivi de la mise à jour des plans des localités a été jugé utile et informatif dans les Collines. Dans le Zou, ils n'étaient mis à jour vu la non régularité du suivi.

Les RC disposaient également d'une fiche d'état d'avancement de réalisation des latrines familiales et des puits perdus mais cette fiche n'a pas été utilisée.

c) Système d'appui/suivi en cascade

La DHAB a effectué de nombreuses missions d'appui-suivi dans les départements en appui aux SHAB. Ces tournées intégraient souvent d'autres activités de supervision dévolues à la DHAB. Néanmoins, ces tournées n'ont pas permis de résoudre avec diligence les problèmes rencontrés parfois avec récurrence (non disponibilité des fonds, non renseignement de la base de données pour les localités encadrées par les SIS, kits d'animation incomplets, etc.).

Les SHAB devaient effectuer un suivi régulier des AHA et animateurs sur le terrain (au moins une sortie par mois par commune). Ce rythme n'a pas souvent été respecté pour plusieurs raisons :

- Non disponibilité des fonds
- Non disponibilité des rapports et des programmes des SIS
- Manque de ressources humaines pour couvrir tous les AHA et les animateurs

Les animateur des SIS et les AHA devaient suivre les RC et les maçons (une fois par mois dans le cas de nouveaux RC et une fois tous les trois mois dans le cas des RC recyclés). Ce rythme n'a pas souvent été respecté pour plusieurs raisons :

- Nombre de localités couvertes par les AHA parfois trop important (jusqu'à 40 localités)
- Les moyens de locomotion étaient parfois vétustes

d) Réunions périodiques

Réunions hebdomadaire DHAB

Le Coordonnateur national, également chef de service Assainissement, a participé régulièrement à la réunion hebdomadaire de la DHAB au même titre que tous les chefs de service.

Réunions SHAB-AHA

Les SHAB ont régulièrement organisé des réunions avec les AHA afin de présenter un bilan d'activités, échanger sur les résultats obtenus, discuter des difficultés et des solutions envisagées.

Réunions SHAB-SIS

Ces réunions se sont tenues régulièrement dans le cadre des premiers contrats. A partir du moment où les SIS ont été recrutées par les communes, les SHAB n'ont plus participé aux réunions organisées alors par les communes. Des relations informelles se sont toutefois tissées pour récupérer des informations.

Réunions SIS-communes

Les réunions SIS-communes se sont tenues régulièrement mais les SHAB n'y étaient pas conviées.

Réunion avec les maçons.

Une des activités des SHAB a été d'organiser chaque année une réunion d'échanges entre les maçons. Ces réunions ont été très efficaces et ont permis aux maçons d'échanger, de présenter leurs problèmes et d'harmoniser leurs modes d'intervention.

Réunions semestrielles du comité de coordination

Le Comité de Coordination de la composante Assainissement s'est réuni chaque semestre afin d'apprécier l'avancement de la Composante sur la base du rapport d'avancement semestriel établi par la DHAB. Le coordonnateur national, d'autres chefs de service de la DHAB et les chefs de service des SHAB participaient à ces réunions. A signaler qu'aucun représentant de la composante AEEH n'a jamais participé à ces réunions, ce qui pourrait expliquer certaines insuffisances.

e) Rapportage

Chaque niveau devait consigner les résultats de ses activités dans un rapport selon un canevas établi par la DHAB prenant en compte tous les indicateurs de suivi, notamment :

- Les activités de formation et de suivi des animateurs, des AHA, des RC et des maçons.
- Les activités d'animation dans les localités.
- Le nombre de latrines en construction, le nombre de latrines construites.
- Les autres activités (traitement de puits et citernes, visites sanitaires, etc.)
- La planification de la période suivante

Des efforts ont été faits pour améliorer la qualité des rapports au fil du temps et il faut souligner que la fréquence de rapportage a été globalement respectée, à savoir mensuel pour les AHA et les SIS, trimestriel pour les SHAB et semi annuel pour la DHAB

A noter que les rapports des SIS ne parvenaient qu'épisodiquement aux SHAB depuis le transfert de l'ImS aux communes. Par ailleurs, la transmission des rapports des AHA aux communes semblait aléatoire.

8.2. Evaluation de l'impact

a) Sondage

L'évaluation du changement de comportement devait se faire de manière participative avec les partenaires locaux. Chaque campagne PHA devait démarrer par un sondage initial (pour faire l'état des lieux en matière d'hygiène et d'assainissement) et se terminer par un sondage final (pour mesurer le résultat atteint par la PHA dans la localité). Ces sondages devaient être réalisés par les RC sous la supervision des animateurs des SIS ou des AHA dans chaque localité PHA au niveau du point d'eau et de l'ensemble des concessions et au moins 50 % des ménages. Les résultats devaient être transmis à la population de chaque localité au cours d'une dernière réunion de restitution.

Synthèse des commentaires des SHAB :

- La qualité de remplissage des fiches de sondage a posé beaucoup de problèmes au départ, ce qui a été en partie amélioré avec une supervision plus soutenue des AHA et des animateurs.
- Beaucoup de difficultés pour récupérer les fiches de sondage au niveau des SIS.
- La chronologie des activités de sondage a été assez perturbée dans le cadre de la composante AEEH du fait de la rupture des contrats des SIS.
- Pas suffisamment d'assurance qualité des fiches sondage par les SHAB car beaucoup de résultats incohérents.

b) Base de données PHA

Une base de données Access a été conçue en 2007 par un consultant local avec l'appui de l'AT. Le personnel du service de l'assainissement de base (DHAB) et tous les SHAB ont été formés à la saisie des fiches de sondage dans la base de données. Les SHAB devaient mettre à jour la base de données PHA à partir des fiches de sondage transmises par les SIS ou les AHA. Les tableaux 15 et 15bis récapitulent les données de sondage effectivement saisies dans la base de données PHA concernant respectivement la composante Assainissement et la composante AEEH. Les résultats devaient être consolidés au niveau de la DHAB.

Synthèse des commentaires des SHAB et de l'AT :

- La fiche de sondage initial a changé en 2007, donc il y a eu des problèmes dans la saisie des données car les indicateurs variaient quelque peu.
- Les données n'ont pas été saisies régulièrement et n'ont donc pas été analysées au fil du temps pour éventuellement mieux orienter les campagnes.
- La formation sur l'utilisation de la base des données n'a pas permis de débloquent rapidement les problèmes informatiques qui ont handicapé la saisie.
- L'utilisation de la base des données n'a pas été facile. Plusieurs fois, la base s'est plantée et la saisie s'est interrompue en attendant que le niveau central apporte une assistance pour débloquent la situation et poursuivre la saisie.
- Des erreurs (doublons et autres incohérences) persistent au niveau de la base de données.
- La DHAB ne s'est pas vraiment approprié la base de données PHA puisqu'aucun agent de la DHAB n'est actuellement responsabilisé pour la suivre et la mettre à jour.

c) Evaluation externe

La même enquête devait être menée par un bureau d'études indépendant sur un échantillon de localités afin de valider les résultats de l'évaluation interne. Ce bureau devait intervenir au cours de la première année et de la quatrième année de la réalisation de la Composante. Aucune activité dans ce sens n'a été initiée.

Tableau 15 : Bilan de la saisie des données de sondage pour la composante Assainissement

| | Alibori | Atlantique | Borgou | Collines | Zou | Total |
|---|---------|------------|--------|----------|-------|--------------|
| Campagne 1 | | | | | | |
| Nb de localités concernées par le programme PHA | 71 | 155 | 110 | 90 | 162 | 588 |
| Nb de fiches de sondage initial saisies | 71 | 155 | 110 | 90 | 162 | 588 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage initial sont disponibles | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Nb de fiches de sondage final saisies | 70 | 155 | 110 | 90 | 162 | 587 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage final sont disponibles | 98,6 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 99,8 |
| Campagne 2 | | | | | | |
| Nb de localités concernées par le programme PHA | 90 | 80 | 110 | 100 | 169 | 549 |
| Nb de fiches de sondage initial saisies | 90 | 80 | 110 | 100 | 169 | 549 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage initial sont disponibles | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Nb de fiches de sondage final saisies | 90 | 80 | 110 | 100 | 169 | 549 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage final sont disponibles | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Campagne 3 | | | | | | |
| Nb de localités concernées par le programme PHA | 80 | 145 | 110 | 50 | 147 | 532 |
| Nb de fiches de sondage initial saisies | 80 | 145 | 110 | 50 | 147 | 532 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage initial sont disponibles | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Nb de fiches de sondage final saisies | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage final sont disponibles | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Toutes campagnes confondues | | | | | | |
| Nb de localités concernées par le programme PHA | 241 | 380 | 330 | 240 | 478 | 1669 |
| Nb de fiches de sondage initial saisies | 241 | 380 | 330 | 240 | 478 | 1669 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage initial sont disponibles | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Nb de fiches de sondage final saisies | 160 | 235 | 220 | 190 | 331 | 1136 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage final sont disponibles | 66,4 | 61,8 | 66,67 | 79,2 | 69,2 | 68,1 |

Synthèse des commentaires des SHAB :

- La base de données pour la composante Assainissement est bien renseignée. La saisie des données de sondage initial des 3 campagnes est terminée (sauf dans l'Atlantique) ainsi que la saisie des données du sondage final pour les campagnes 1 et 2. Il reste la saisie des données du sondage final de la campagne 3.
- Les fiches de sondage initial de la campagne 3 ne sont pas encore saisies dans l'Atlantique. Une partie seulement est transmise au SHAB.
- Dans l'Alibori, des incohérences ont été notées lors du traitement des données après leur enregistrement dans la base, les indicateurs renseignés dans la fiche de sondage initial étant différent de ceux de la fiche de sondage final. Ainsi, le SHAB Alibori a plutôt utilisé les tableaux de globalisation des données (excell) pour suivre les indicateurs.

Recommandation :

- Il est indispensable qu'un spécialiste en gestion de base des données soit recruté au niveau de la DHAB pour être à la disposition des SHAB.

Tableau 15bis : Bilan de la saisie des données de sondage pour la composante AEEH

| | Alibori | Atlantique | Borgou | Zou | Total |
|---|---------|------------|--------|------|-------------|
| Campagne 1 | | | | | |
| Nb de localités concernées par le programme PHA | 60 | 40 | 60 | 50 | 210 |
| Nb de fiches de sondage initial saisies | 58 | 40 | 60 | 48 | 206 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage initial sont disponibles | 96,7 | 100,0 | 100,0 | 96,0 | 98,1 |
| Nb de fiches de sondage final saisies | 1 | 9 | 56 | 35 | 101 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage final sont disponibles | 1,7 | 22,5 | 93,3 | 70,0 | 48,1 |
| Campagne 2 | | | | | |
| Nb de localités concernées par le programme PHA | 60 | 40 | 61 | 0 | 161 |
| Nb de fiches de sondage initial saisies | 27 | 28 | 59 | 0 | 114 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage initial sont disponibles | 45,0 | 70,0 | 96,7 | 0,0 | 70,8 |
| Nb de fiches de sondage final saisies | 0 | 0 | 54 | 0 | 54 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage final sont disponibles | 0,0 | 0,0 | 88,5 | 0,0 | 33,5 |
| Campagne 3 | | | | | |
| Nb de localités concernées par le programme PHA | 60 | 68 | 96 | 96 | 320 |
| Nb de fiches de sondage initial saisies | 0 | 0 | 92 | 20 | 112 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage initial sont disponibles | 0,0 | 0,0 | 95,8 | 20,8 | 35,0 |
| Nb de fiches de sondage final saisies | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage final sont disponibles | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Toutes campagnes confondues | | | | | |
| Nb de localités concernées par le programme PHA | 180 | 148 | 217 | 146 | 691 |
| Nb de fiches de sondage initial saisies | 85 | 68 | 211 | 68 | 432 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage initial sont disponibles | 47,2 | 45,9 | 97,2 | 46,6 | 62,5 |
| Nb de fiches de sondage final saisies | 1 | 9 | 110 | 35 | 155 |
| % de localités pour lesquelles les données de sondage final sont disponibles | 0,6 | 6,1 | 50,7 | 24,0 | 22,4 |

Synthèse des commentaires des SHAB :

- La base de données pour la composante AEEH n'est pas bien renseignée.
- Dans le cadre des campagnes 2 et 3, la plupart des ONG n'ont pas transmis leurs fiches aux SHAB avant le mois d'octobre 2009 (Alibori).
- Seules les fiches de sondage initial de la campagne 1 ont été transmises au SHAB Alibori et intégrées dans la base de données à temps. Au moins 50 fiches ont été récupérées en octobre-novembre 2009 mais n'ont pu être saisies car la base de données n'enregistre plus.
- Dans le cadre des campagnes 1 et 2, le CREPA qui couvrait 5 communes du Borgou n'avait jamais remis les fiches de sondage initial, malgré plusieurs rappels à l'ordre du SHAB et de l'ATDC long terme. Ces fiches ont été récupérées en octobre 2009, suite à la mission de l'ATDC court terme.
- Dans le cadre de la campagne 3, toutes les fiches de sondage initial ont été récupérées par le SHAB Zou, mais seulement 20/93 ont pour l'instant été saisies.

9. IMPACT DE LA PHA SUR LES PRATIQUES DES MENAGES

9.1. Méthodologie

a) Données des rapports d'avancement

Le nombre de latrines réalisées ou en cours de construction était régulièrement documenté dans les rapports d'avancement de la composante Assainissement et les chiffres sont repris dans ce chapitre.

b) Données de sondage initial et final

Les données de sondage utilisées concernent uniquement les localités des campagnes 1 et 2 pour lesquelles on dispose du sondage initial et du sondage final.

Composante Assainissement

Sur les 1.187 localités concernées par les campagnes 1 et 2 tous départements confondus, on dispose du sondage initial et final pour 100% des localités. Toutefois, 805 localités ont été retenues après un nettoyage préliminaire de la base des données, soit un échantillon de **70,8 % des localités**. Le tableau 16 donne les détails par département.

Tableau 16 : Données de sondage exploitées pour la composante Assainissement

| Indicateurs | Alibori | Atlantique | Borgou | Collines | Zou | Total |
|--|---------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Nb de localités concernées par les campagnes 1 et 2 | 161 | 235 | 220 | 190 | 331 | 1137 |
| Nb de localités pour lesquelles on dispose de la fiche de sondage initial et final | 161 | 235 | 220 | 190 | 331 | 1137 |
| % de localités pour lesquelles on dispose de la fiche de sondage initial et final | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Nb de localités pour lesquelles les données ont pu être exploitées | ? | 198 | 156 | 186 | 265 | 805 |
| % de localités pour lesquelles les données ont pu être exploitées | ##### | 84,3 | 70,9 | 97,9 | 80,1 | 70,8 |

Composante AEEH

Sur les 371 localités concernées par les campagnes 1 et 2 tout département confondu, on dispose du sondage initial et final pour seulement 145 localités soit 39,1 %. Toutefois, 76 localités ont été retenues après un nettoyage préliminaire de la base des données soit un échantillon de **20,5 % des localités**. Le tableau 16bis donne les détails par département.

Tableau 16bis : Données de sondage exploitées pour la composante AEEH

| Indicateurs | Alibori | Atlantique | Borgou | Zou | Total |
|--|------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| Nb de localités concernées par les campagnes 1 et 2 | 120 | 80 | 121 | 50 | 371 |
| Nb de localités pour lesquelles on dispose de la fiche de sondage initial et final | 20 | 19 | 88 | 38 | 165 |
| % de localités pour lesquelles on dispose de la fiche de sondage initial et final | 16,7 | 23,8 | 72,7 | 76,0 | 44,5 |
| Nb de localités pour lesquelles les données ont pu être exploitées | 0 | 6 | 34 | 36 | 76 |
| % de localités pour lesquelles les données ont pu être exploitées | 0,0 | 7,5 | 28,1 | 72,0 | 20,5 |

Commentaires de l'AT :

- La base de données de l'Alibori est inexploitable mais les données sont toutefois disponibles sous forme agrégée par commune dans un fichier Excel.

c) Enquête effectuée auprès des bénéficiaires de latrines

La composante AEEH a pris l'initiative en août 2009, de lancer une enquête dans toutes les localités PHA/AEEH où des latrines familiales ont été réalisées. Cette enquête devait être exécutée dans tous les ménages qui ont entamé ou achevé la réalisation de latrines (à priori les localités concernées par les 2 premières campagnes, soit 371 localités).

L'enquête a été menée en septembre-octobre 2009 par les animateurs des SIS et a concerné 408 localités. Toutefois, 88 fiches ont été rejetées, soit parce qu'aucune réalisation de latrines n'a été enregistrée, soit parce que les localités étaient encadrées par les AHA dans le cadre de la composante Assainissement. Finalement, les données ont été analysées pour **320 localités et 2.106 ménages**. Les détails par département sont présentés dans le tableau 17.

Tableau 17 : Nb de localités et ménages concernés par l'enquête dans chaque département

| Dépt | Localités concernées par l'enquête | | | | | | | | | Nb de ménages concernés par l'enquête |
|--------------|---|-------------|---|-------------|--|-------------|---------------------------------------|-------------|------------|---------------------------------------|
| | Villages n'ayant que des LF en construction | | Villages ayant entre 1 et 5 LF achevées | | Villages ayant entre 6 et 10 LF achevées | | Villages ayant plus de 10 LF achevées | | Total | |
| | Nb | Taux | Nb | Taux | Nb | Taux | Nb | Taux | | |
| Alibori | 17 | 15,0 | 55 | 48,7 | 27 | 23,9 | 14 | 12,4 | 113 | 726 |
| Atlantique | 1 | 1,7 | 27 | 45,0 | 18 | 30,0 | 14 | 23,3 | 60 | 522 |
| Borgou | 21 | 23,6 | 42 | 47,2 | 11 | 12,4 | 15 | 16,9 | 89 | 526 |
| Zou | 11 | 19,0 | 35 | 60,3 | 6 | 10,3 | 6 | 10,3 | 58 | 332 |
| Total | 50 | 15,6 | 159 | 49,7 | 62 | 19,4 | 49 | 15,3 | 320 | 2 106 |

d) Enquête auprès d'un échantillon de ménages dans l'Alibori

En 2007, l'ATDC national long terme avait effectué une enquête auprès de 28 ménages dans l'Alibori ayant entamé ou achevé leurs latrines. En septembre 2009, un second passage a été effectué dans les communes de Banikoara et Malanville pour vérifier l'évolution de la situation des latrines. Au total, 16 ménages ont été visités. Des prises de vues sont intégrées au rapport qui présentent des exemples de l'évolution de l'état des latrines au niveau de quelques ménages.

9.2. Latrines familiales

a) Quantités de latrines réalisées sous l'impulsion de la stratégie PHA

Selon les rapports de la composante Assainissement, **12.931 latrines familiales non subventionnées ont été réalisées au 30 juin 2009**, soit un taux de réalisation de **64,7 %** par rapport à l'objectif de 1.000 latrines par an et par département (voir détails dans le tableau 18).

Tableau 18 : Point des latrines familiales non subventionnées construites depuis le démarrage du PADSEA 2 jusqu'au 30 juin 2009

| Département | Latrines familiales réalisées par an | | | | | Nb de LF réalisées au 30/06/09 | Objectifs du PADSEA 2 | Taux d'atteinte de l'objectif | Nb de maçons impliqués | Moyenne de LF réalisées par maçon |
|--------------|--------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------------------------|-----------------------|-------------------------------|------------------------|-----------------------------------|
| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | | | | | |
| Alibori | 132 | 620 | 986 | 261 | 260 | 2 259 | 4 000 | 56,5 | 53 | 43 |
| Atlantique | - | 637 | 1 410 | 621 | 258 | 2 926 | 4 000 | 73,2 | 70 | 42 |
| Borgou | 296 | 630 | 838 | 1 077 | 331 | 3 172 | 4 000 | 79,3 | 73 | 43 |
| Collines | 12 | 446 | 644 | 834 | 572 | 2 508 | 4 000 | 62,7 | 70 | 36 |
| Zou | - | 421 | 516 | 769 | 360 | 2 066 | 4 000 | 51,7 | 88 | 23 |
| Total | 2 445 | 4 760 | 6 401 | 5 570 | 3 790 | 12 931 | 20 000 | 64,7 | 354 | 37 |

D'après l'enquête menée par la composante AEEH auprès des ménages ayant réalisé des latrines, **1.694 latrines ont été réalisées jusqu'en septembre 2009**.

On peut donc estimer que pour les 2 composantes, **au moins 14.625 latrines familiales non subventionnées ont été réalisées**, soit un taux de réalisation réévalué à **73,1 %** par rapport à l'objectif de 1.000 latrines par an et par département.

Commentaires :

- Les latrines comptabilisées dans le tableau 18 ont été systématiquement vérifiées par les AHA et ne concernent que la composante Assainissement.
- Les résultats présentent de grandes disparités selon les départements (les meilleurs résultats sont enregistrés dans l'Atlantique et le Borgou) et les années (l'année 2007 a connu le plus grand nombre de réalisations).
- Selon des calculs un peu grossiers, la moyenne du nombre de latrines réalisées par maçon varie entre 23 et 43 latrines par maçon selon les départements, mais une analyse plus fine révèle que quelques maçons n'ont réalisé que très peu voire aucunes latrines.
- La diversité des stratégies des différents programmes (subvention et non subvention) pourrait être l'un des facteurs ayant contribué à la non atteinte des objectifs.
- Il faut souligner que les mêmes objectifs ont été fixés à tous les départements sans tenir compte de leurs spécificités (densité, population, superficie, etc.).

Recommandations :

- Accélérer la mise à l'échelle de la PHA en tenant compte de toutes les leçons tirées et en intégrant la promotion de l'ATPC (Assainissement Total Piloté par les Communautés) et les micros crédits en matière d'assainissement.

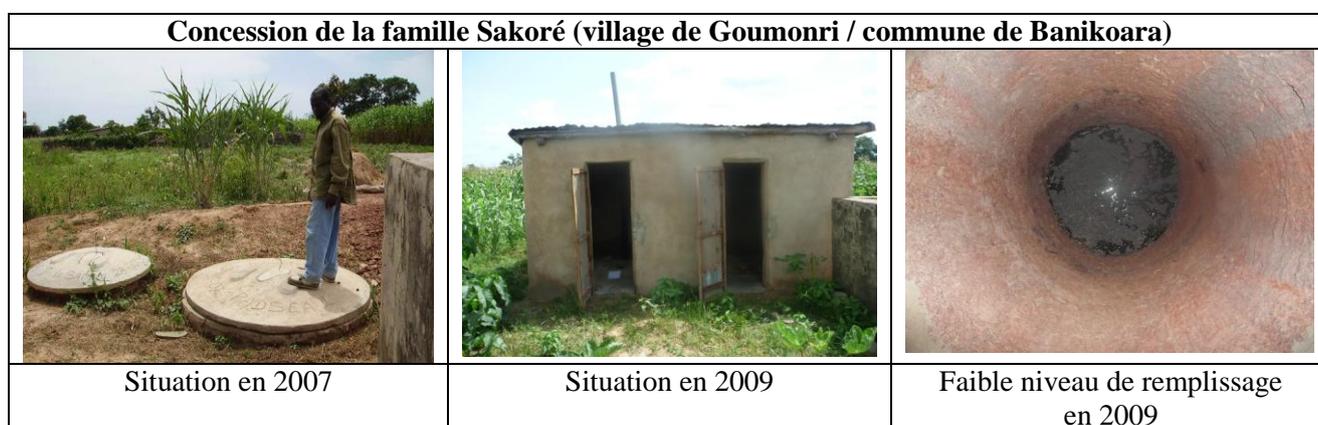
b) Types de latrines familiales

D'après l'enquête menée par la composante AEEH auprès des ménages ayant réalisé des latrines, **53,5% des dalles sont rondes**, de type SanPlat ou Mozambique. Les autres ménages ont préféré des dalles de type rectangulaire, qui permettent de réaliser des fosses plus larges. En termes de superstructures, **56,8 % des latrines disposent d'un toit et 53,1 % disposent d'une porte**. Ces chiffres sont assez variables d'un département à l'autre (voir tableau 19).

Tableau 19 : Types de latrines familiales réalisées dans le cadre de la composante AEEH

| Dépt | Nb total de LF réalisé | Nb de LF type rectangulaire | % | Nb de LF type SanPlat | % | Nb de LF avec porte | % | Nb de LF avec toit | % |
|--------------|------------------------|-----------------------------|-------------|-----------------------|-------------|---------------------|-------------|--------------------|-------------|
| Alibori | 572 | 106 | 18,5 | 466 | 81,5 | 301 | 52,6 | 313 | 54,7 |
| Atlantique | 452 | 361 | 79,9 | 91 | 20,1 | 239 | 52,9 | 258 | 57,1 |
| Borgou | 432 | 190 | 44,0 | 242 | 56,0 | 281 | 65,0 | 298 | 69,0 |
| Zou | 238 | 130 | 54,6 | 108 | 45,4 | 78 | 32,8 | 94 | 39,5 |
| Total | 1694 | 787 | 46,5 | 907 | 53,5 | 899 | 53,1 | 963 | 56,8 |

Voici quelques exemples de latrines réalisées dans le cadre de la composante AEEH.



c) Evolution du taux de couverture en latrines familiales

Composante Assainissement

D'après les données de sondage, on peut dire que sous l'impulsion de la stratégie PHA, **le taux de couverture des ménages en latrines est passé de 17,5 % à 40,4 % (+ 23 points)** pour 966 localités réparties dans les 5 départements. Par ailleurs, il faut relever que 5.286 latrines sont en cours de réalisations, ce qui permettrait **un gain supplémentaire de 15 points**, une fois que ces latrines seront achevées. Les données détaillées par département sont présentées dans le tableau 20.

Tableau 20 : Evolution du taux de couverture en latrines familiales / composante Assainissement

| Département | Nb de communes | Nb de localités prises en compte | Nb de concessions | Nb de LF existantes (SI) | Taux de couverture initial | Nb de LF en cours (SF) | Nb de LF achevées (SF) | Taux de couverture final |
|--------------|----------------|----------------------------------|-------------------|--------------------------|----------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|
| Alibori | 6 | 161 | 7 553 | 825 | 10,9 | 685 | 2 485 | 32,9 |
| Atlantique | 8 | 198 | 5 896 | 1 068 | 18,1 | 1 394 | 3 724 | 63,2 |
| Borgou | 8 | 156 | 7 968 | 744 | 9,3 | 1 320 | 2 117 | 26,6 |
| Collines | 6 | 186 | 10 268 | 1 108 | 10,8 | 1 215 | 2 210 | 21,5 |
| Zou | 9 | 265 | 4 384 | 2 568 | 58,6 | 672 | 4 038 | 92,1 |
| Total | 37 | 966 | 36 069 | 6 313 | 17,5 | 5 286 | 14 574 | 40,4 |

Commentaires de l'AT :

- Le rythme de réalisation des latrines n'est pas le même partout. L'Atlantique et le Zou ont enregistré des changements plus rapides. Il a été constaté que les localités péri urbaines ont réalisé plus de latrines que les autres étant sans doute plus concernées par le manque d'espace libre, plus conscient du péril fécal et plus apte financièrement que les autres localités. Par ailleurs, la disponibilité des maçons à répondre aux demandes des clients est un facteur important. Certains département ont eu recours à la motivation des maçons³.
- Le suivi des activités a permis de constater que la construction des latrines peut durer au moins 12 mois. Le rythme de réalisation est saisonnier en fonction des revenus à caractère plutôt agricole. Par ailleurs, le type de sol est un frein à la réalisation des latrines à faible coût. C'est le cas des sols argileux, sablonneux ou rocheux, où des technologies appropriés demandent des types de latrines qui dépassent la capacité de financement des ménages.

Composante AEEH

D'après les données de sondage, on peut dire que sous l'impulsion de la stratégie PHA, **le taux de couverture des ménages en latrines est passé de 16,5 à 30,7 % (+ 14 points)** pour 76 localités réparties dans 3 départements. Par ailleurs, il faut relever que 210 latrines sont en cours de réalisations, ce qui permettrait **un gain supplémentaire de 12 points** une fois que ces latrines seront achevées. Les données détaillées par département sont présentées dans le tableau 20bis.

Tableau 20bis : Evolution du taux de couverture en latrines familiales / AEEH

| Département | Nb de communes prises en compte | Nb de localités prises en compte | Nb de concessions | Nb de LF existantes (SI) | Taux de couverture initial | Nb de LF en cours (SF) | Nb de LF achevées (SF) | Taux de couverture final |
|--------------|---------------------------------|----------------------------------|-------------------|--------------------------|----------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------|
| Atlantique | 2 | 6 | 135 | 9 | 6,7 | 22 | 58 | 43,0 |
| Borgou | 7 | 34 | 1 094 | 94 | 8,6 | 142 | 142 | 13,0 |
| Zou | 7 | 36 | 518 | 186 | 35,9 | 46 | 336 | 64,9 |
| Total | 16 | 76 | 1 747 | 289 | 16,5 | 210 | 536 | 30,7 |

d) De l'usage des latrines familiales

Composante Assainissement

Les indicateurs de changement de comportement témoignent que la population est réceptive aux messages de la PHA (voir tableau 21). Dans le cadre du sondage final, on constate que :

- 83,8 % des latrines sont bien entretenues (+ 20 points)
- 54,5 % des trous de défécation sont couverts (+ 30 points)
- 43,0 % des latrines disposent de balais (+ 16 points)
- 25,5 % des latrines disposent d'eau à proximité (+ 19 points)
- 20,7 % disposent de savon à proximité des latrines (+ 18 points)

³ Dans l'Alibori, la réalisation de 5 latrines familiales en 4 mois donne droit à un marché gré à gré de construction des latrines scolaires (plus rémunérateur que les latrines familiales). Les maçons ont ainsi été incités à faire le marketing des latrines familiales dans d'autres villages.

Tableau 21 : Indicateurs relatifs à l'utilisation des latrines familiales / C. assainissement

| Indicateurs relatifs aux latrines familiales | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|--|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Latrines achevées | 6 313 | 18,1 | 14 627 | 43,4 | 25,2 |
| Latrines en mauvais état | 1 180 | 18,7 | 1 067 | 7,3 | -11,4 |
| Latrines utilisées | 5 665 | 89,7 | 13 323 | 91,1 | 1,3 |
| Trou de défécation couvert | 1 361 | 24,0 | 7 257 | 54,5 | 30,4 |
| Latrines entretenues | 3 615 | 63,8 | 11 170 | 83,8 | 20,0 |
| Présence d'un balai dans la cabine | 1 521 | 26,8 | 5 729 | 43,0 | 16,2 |
| Présence d'eau près des latrines | 386 | 6,8 | 3 403 | 25,5 | 18,7 |
| Présence de savon près des latrines | 167 | 2,9 | 2 763 | 20,7 | 17,8 |
| Total concessions visitées | 34 827 | | 33 741 | | |

Commentaires de l'AT :

- L'utilisation des latrines varie d'un milieu à un autre. Parfois, la cabine est réservée aux personnes âgées. Il n'est pas rare non plus que l'homme ait sa cabine et que la femme et les enfants aient leur cabine à part. Dans certains ménages, les enfants continuent de déféquer dans la cour malgré l'existence de cabine parce que l'on pense que les excréments des enfants sont moins nuisibles.
- Le travail des RC, qui consiste à faire des visites à domiciles pour poursuivre la sensibilisation des ménages, est donc très utile pour améliorer la prise de conscience sur le péril fécal et induire l'adoption progressive des bonnes pratiques.

Composante AEEH

D'après le sondage final, la tendance à l'amélioration des pratiques d'hygiène est sensiblement la même que pour la composante assainissement (voir tableau 21bis).

Tableau 21bis : Indicateurs relatifs à l'utilisation des latrines familiales / Composante AEEH

| Indicateurs relatifs aux latrines familiales | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|--|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Latrines achevées | 289 | 17,3 | 536 | 32,3 | 15,0 |
| Latrines en mauvais état | 33 | 11,4 | 29 | 5,4 | -6,0 |
| Latrines utilisées | 286 | 99,0 | 529 | 98,7 | -0,3 |
| Trou de défécation couvert | 88 | 30,8 | 415 | 78,4 | 47,7 |
| Latrines entretenues | 196 | 68,5 | 516 | 97,5 | 29,0 |
| Présence d'un balai dans la cabine | 70 | 24,5 | 346 | 65,4 | 40,9 |
| Présence d'eau près des latrines | 16 | 5,6 | 160 | 30,2 | 24,7 |
| Présence de savon près des latrines | - | 0,0 | 143 | 89,4 | 89,4 |
| Total concessions visitées | 1 672 | | 1 660 | | |

D'après l'enquête menée par la composante AEEH auprès de 1.387 ménages utilisant des latrines, les animateurs ont estimé que **83,5 % des ménages font un bon usage de leurs latrines** (voir détails par département dans le tableau 22).

Tableau 22 : Usage des latrines familiales dans le cadre de la composante AEEH

| Dépt | Nb total de LF utilisées | Utilisation correcte | % | Utilisation non correcte | % |
|--------------|--------------------------|----------------------|-------------|--------------------------|-------------|
| Alibori | 475 | 400 | 84,2 | 75 | 15,8 |
| Atlantique | 388 | 305 | 78,6 | 83 | 21,4 |
| Borgou | 339 | 278 | 82,0 | 61 | 18,0 |
| Zou | 185 | 175 | 94,6 | 10 | 5,4 |
| Total | 1 387 | 1 158 | 83,5 | 229 | 16,5 |

e) Dynamique du programme

Composante Assainissement

D'après les données de sondage, 5.624 latrines ne sont pas achevées au mois d'octobre 2009, ce qui témoigne de l'intérêt qu'a suscité la stratégie PHA auprès de la population pour la réalisation des latrines familiales. Le tableau 23 présente les détails selon le niveau des travaux.

Tableau 23 : Latrines en construction / composante assainissement

| Latrines en construction | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|-----------------------------------|-----------------|-----|---------------|-----|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Fosses creusées | 668 | 1,9 | 2 330 | 6,9 | 5,0 |
| Dalles construites et non posées | 312 | 0,9 | 1 500 | 4,4 | 3,5 |
| Dalles construites et posées | 297 | 0,9 | 1 794 | 5,3 | 4,5 |
| Total concessions visitées | 34 827 | | 33 741 | | |

Par ailleurs, la réalisation des latrines familiales s'est étendue à d'autres localités non couvertes par la PHA, les maçons ayant été sollicités par les populations avoisinantes ou ayant eux même promu les latrines dans d'autres villages. D'après les rapports d'avancement des Collines, **666 latrines ont été construites en dehors des zones PHA entre janvier 2006 à juillet 2009.**

Composante AEEH

D'après les données de sondage, 210 latrines ne sont pas achevées au mois d'octobre 2009. Le tableau 23bis présente les détails selon le niveau des travaux.

Tableau 23bis : Latrines en construction / composante AEEH

| Latrines en construction | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|-----------------------------------|-----------------|-----|---------------|-----|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Fosses creusées | 10 | 0,6 | 93 | 5,6 | 5,0 |
| Dalles construites et non posées | 11 | 0,7 | 86 | 5,2 | 4,5 |
| Dalles construites et posées | - | 0,0 | 31 | 1,9 | 1,9 |
| Total concessions visitées | 1 672 | | 1 660 | | |

D'après l'enquête menée par la composante AEEH dans 270 localités ayant achevé la campagne, **67 % des localités ont enregistré des réalisations après l'arrêt de l'intervention de l'animateur.** Les données détaillées par département sont présentées dans le tableau 24.

Tableau 24 : Réalisation des latrines familiales une fois les campagnes PHA achevées

| Dépt | Nb total de localités ayant achevé le programme | Nb de localités ayant enregistré des réalisations après l'arrêt de l'intervention des animateurs | % | Nb total de latrines réalisées | Nb de latrines réalisées après l'arrêt de l'intervention des animateurs | % |
|--------------|---|--|-------------|--------------------------------|---|-------------|
| Alibori | 96 | 68 | 70,8 | 572 | 84 | 14,7 |
| Atlantique | 59 | 36 | 61,0 | 452 | 107 | 23,7 |
| Borgou | 68 | 40 | 58,8 | 432 | 52 | 12,0 |
| Zou | 47 | 37 | 78,7 | 238 | 15 | 6,3 |
| Total | 270 | 181 | 67,0 | 1694 | 258 | 15,2 |

Commentaires de l'AT :

- Une stratégie d'accompagnement des ménages intéressés par la construction des latrines devrait être trouvée pour accélérer la construction et l'utilisation des latrines. Un couplage des microcrédits aux activités génératrices de revenus et des microcrédits à la construction des latrines familiales pourrait accélérer le rythme de construction des latrines.

9.3. Puits perdus

Composante Assainissement

Aucun objectif quantitatif n'avait été fixé par le projet. Le sondage initial avait montré que les eaux de douches sont généralement mal évacuées. Tous les puits perdus avaient alors été enregistrés quel que soit leur état y compris les puits perdus remplis et bouchés. Un total de **1.798 puits perdus a été réalisé** sous l'impulsion du programme **permettant de passer d'un taux de couverture de 53,7% à 58,7 % (+ 5 points)**. Parfois, il s'agit d'un raccordement de la douche vers les latrines ; ceci est fréquent dans le cas des latrines rectangulaire d'une certaine profondeur. Mais certains ménages ont pu construire des puits perdus répondant aux normes d'hygiène. Enfin, la campagne de sensibilisation a également permis de fermer/ nettoyer les puits perdus en mauvais état. Le tableau 25 présente la situation par département.

Tableau 25 : Evolution du taux de couverture en puits perdu / composante assainissement

| Département | Nb de communes prises en compte | Nb de localités prises en compte | Nb de concessions | Nb de PP existants (SI) | Taux de couv. initial | Nb de PP en cours (SF) | Nb de PP achevés (SF) | Taux de couv. final |
|--------------|---------------------------------|----------------------------------|-------------------|-------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|---------------------|
| Alibori | 6 | 161 | 7 553 | 2 018 | 26,7 | 301 | 2 576 | 34,1 |
| Atlantique | 8 | 198 | 5 896 | 2 442 | 41,4 | 187 | 2 535 | 43,0 |
| Borgou | 8 | 156 | 7 968 | 6 324 | 79,4 | 177 | 5 333 | 66,9 |
| Collines | 6 | 186 | 10 268 | 6 559 | 63,9 | 817 | 8 272 | 80,6 |
| Zou | 9 | 256 | 4 384 | 2 021 | 46,1 | 41 | 2 446 | 55,8 |
| Total | 37 | 957 | 36 069 | 19 364 | 53,7 | 1 523 | 21 162 | 58,7 |

9.4. Hygiène de l'eau de boisson

Les données de sondage par département figurent en **Annexe 5**.

a) Source d'approvisionnement en eau de boisson

Composante Assainissement

D'après les données de sondage, la proportion des ménages qui utilise l'eau non potable a reculé de 8,2 points pendant la saison sèche et de 16 points pendant la saison des pluies. Parallèlement, l'utilisation de l'eau des forages a augmenté 9,6 points et celle des bornes fontaines de 8,9 points. Les messages soutenus des radios et les visites à domiciles des RC ont apporté l'information convaincante à la population sans pour autant que leur pouvoir d'achat ait été amélioré. Les tableaux 26 et 27 récapitulent les informations sur les sources d'approvisionnement en eau de boisson des ménages selon les saisons.

Tableau 26 : Approvisionnement en eau de boisson en saison sèche / C. assainissement

| Source d'approvisionnement | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|--------------------------------------|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Borne-fontaine | 17 741 | 20,4 | 21 636 | 26,2 | 5,8 |
| Forage | 33 478 | 38,6 | 35 184 | 42,6 | 4,0 |
| Puits moderne | 25 008 | 28,8 | 22 472 | 27,2 | -1,6 |
| Impluvium | 2 151 | 2,5 | 1 453 | 1,8 | -0,7 |
| Eau de surface et puits traditionnel | 8 440 | 9,7 | 1 856 | 2,2 | -7,5 |
| Nb total de réponses | 86 818 | | 82 601 | | |

Tableau 27 : Approvisionnement en eau de boisson en saison pluvieuse / C. assainissement

| Source d'approvisionnement | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|--------------------------------------|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Borne-fontaine | 12 619 | 15,0 | 19 022 | 23,8 | 8,9 |
| Forage | 25 038 | 29,7 | 31 323 | 39,3 | 9,6 |
| Puits moderne | 23 414 | 27,8 | 20 127 | 25,2 | -2,5 |
| Impluvium | 14 855 | 17,6 | 7 814 | 9,8 | -7,8 |
| Eau de surface et puits traditionnel | 8 432 | 10,0 | 1 516 | 1,9 | -8,1 |
| Nb total de réponses | 84 358 | | 79 802 | | |

Composante AEEH

L'amélioration des comportements en matière d'approvisionnement à une source d'eau potable est encore plus flagrante dans le cadre de la composante AEEH, certainement lié au fait que les PEM ont été mis en eau récemment. Les tableaux 26bis et 27bis récapitulent les informations sur les sources d'approvisionnement en eau de boisson des ménages selon les saisons.

Tableau 26bis : Approvisionnement en eau de boisson en saison sèche / AEEH

| Source d'approvisionnement | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|--------------------------------------|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Borne-fontaine | 1 030 | 18,9 | 1 825 | 34,6 | 15,8 |
| Forage | 2 510 | 45,9 | 2 206 | 41,9 | -4,1 |
| Puits moderne | 1 044 | 19,1 | 1 116 | 21,2 | 2,1 |
| Impluvium | 161 | 2,9 | 75 | 1,4 | -1,5 |
| Eau de surface et puits traditionnel | 719 | 13,2 | 47 | 0,9 | -12,3 |
| Nb total de réponses | 5 464 | | 5 269 | | |

Tableau 27bis : Approvisionnement en eau de boisson en saison pluvieuse / AEEH

| Source d'approvisionnement | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|--------------------------------------|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Borne-fontaine | 778 | 15,0 | 1 676 | 32,0 | 17,0 |
| Forage | 1 776 | 34,2 | 2 168 | 41,4 | 7,2 |
| Puits moderne | 665 | 12,8 | 1 037 | 19,8 | 7,0 |
| Impluvium | 1 522 | 29,3 | 316 | 6,0 | -23,3 |
| Eau de surface et puits traditionnel | 445 | 8,6 | 40 | 0,8 | -7,8 |
| Nb total de réponses | 5 186 | | 5 237 | | |

b) Transport de l'eau de boisson

Selon les données de sondage, le mode de transport de l'eau de boisson s'est amélioré puisqu'environ 62 % des ménages transportent désormais leur eau de boisson dans des récipients couverts (bidons, seaux avec couvercle). Les tableaux 28 et 28bis présentent les données selon chaque composante.

Tableau 28 : Mode de transport de l'eau de boisson / Comp. Assainissement

| Mode de transport de l'eau de boisson | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|---------------------------------------|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Récipient couvert | 10 957 | 22,0 | 24 956 | 61,2 | 39,2 |
| Récipient non couvert | 38 798 | 78,0 | 15 825 | 38,8 | -39,2 |
| Total récipients observés | 49 755 | | 40 781 | | |

Tableau 28bis : Mode de transport de l'eau de boisson / AEEH

| Mode de transport de l'eau de boisson | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|---------------------------------------|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Récipient couvert | 376 | 17,7 | 1 877 | 62,7 | 45,0 |
| Récipient non couvert | 1 749 | 82,3 | 1 119 | 37,3 | -45,0 |
| Total récipients observés | 2 125 | | 2 996 | | |

c) Stockage et consommation de l'eau de boisson

Composante Assainissement

Toutes les pratiques liées au stockage et à la consommation de l'eau de boisson se sont améliorées. Selon les données de sondage :

- 79,8 % des ménages stockent l'eau de boisson à l'intérieur (+ 17,5 points)
- 68,5 % des ménages couvrent bien leur récipient de stockage de l'eau de boisson (+ 30,5 points)
- 62,8 % des ménages déposent le gobelet de puisage sur le couvercle (+ 32,6 points)

Les tableaux 29, 30 et 31 présentent les données détaillées des sondages selon chaque indicateur.

Tableau 29 : Situation du récipient de stockage de l'eau de boisson / Comp. Assainissement

| Situation du récipient de stockage de l'eau de boisson | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|--|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| A l'extérieur | 32 649 | 37,6 | 17 056 | 21,3 | -16,2 |
| A l'intérieur | 54 155 | 62,3 | 63 886 | 79,8 | 17,5 |
| Total ménages visités | 86 944 | | 80 046 | | |

Tableau 30 : Protection du récipient de stockage de l'eau de boisson / Comp. Assainissement

| Protection du récipient de stockage de l'eau de boisson | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|---|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Non couvert | 32 134 | 36,9 | 11 977 | 14,5 | -22,4 |
| Mal couvert | 19 216 | 22,1 | 13 956 | 16,9 | -5,2 |
| Bien couvert | 33 068 | 38,0 | 56 489 | 68,5 | 30,5 |
| Total ménages visités | 86 974 | | 82 441 | | |

Tableau 31 : Situation du gobelet de puisage de l'eau de boisson / Comp. Assainissement

| Situation du gobelet de puisage de l'eau de boisson | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|---|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Non visible | 44 480 | 52,7 | 20 809 | 28,3 | -24,4 |
| Par terre | 12 908 | 15,3 | 6 288 | 8,5 | -6,8 |
| Posé sur le couvercle | 25 531 | 30,2 | 46 265 | 62,8 | 32,6 |
| Total ménages visités | 84 413 | | 73 640 | | |

Composante AEEH

Toutes les pratiques liées au stockage et à la consommation de l'eau de boisson se sont améliorées. Selon les données de sondage :

- 84,9 % des ménages stockent l'eau de boisson à l'intérieur (+ 11,1 points)
- 85,2 % des ménages couvrent bien leur récipient de stockage de l'eau de boisson (+ 39,8 points)
- 82,3 % des ménages déposent le gobelet de puisage sur le couvercle (+ 41 points)

Les tableaux 29bis, 30bis et 31bis présentent les données détaillées des sondages selon chaque indicateur.

Tableau 29bis : Situation du récipient de stockage de l'eau de boisson / AEEH

| Situation du récipient de stockage de l'eau de boisson | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|--|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| A l'extérieur | 1398 | 26,2 | 779 | 15,1 | -11,1 |
| A l'intérieur | 3931 | 73,8 | 4380 | 84,9 | 11,1 |
| Total ménages visités | 5 329 | | 5 159 | | |

Tableau 30bis : Protection du récipient de stockage de l'eau de boisson / AEEH

| Protection du récipient de stockage de l'eau de boisson | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|---|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Non couvert | 1 573 | 29,5 | 115 | 2,2 | -27,2 |
| Mal couvert | 1 336 | 25,1 | 640 | 12,5 | -12,5 |
| Bien couvert | 2 424 | 45,5 | 4 362 | 85,2 | 39,8 |
| Total ménages visités | 5 333 | | 5 117 | | |

Tableau 31bis : Situation du gobelet de puisage de l'eau de boisson / AEEH

| Situation du gobelet de puisage de l'eau de boisson | Sondage initial | | Sondage final | | Différence |
|--|-----------------|------|---------------|------|------------|
| | Nb | % | Nb | % | |
| Non visible | 2 494 | 49,8 | 571 | 14,1 | -35,7 |
| Par terre | 447 | 8,9 | 148 | 3,6 | -5,3 |
| Posé sur le couvercle | 2 070 | 41,3 | 3 339 | 82,3 | 41,0 |
| Total ménages visités | 5 011 | | 4 058 | | |

10. PROJETS PILOTES ET ETUDES COMPLEMENTAIRES

10.1. *Projet pilote de micro-crédit*

a) Contexte

En 2007, le suivi des activités de la PHA a remarqué que malgré l'intérêt manifesté par la population à s'équiper des latrines familiales, certains ménages éprouvaient des difficultés à construire leurs latrines dans un délai raisonnable. En effet, certains ménages, après avoir creusé les trous de défécation, échelonnaient, faute de liquidité, sur 4 à 8 mois la fabrication de la dalle, de la ceinture de sécurité et de la superstructure.

L'idée de microcrédit est née pour appuyer ces ménages ayant manifesté la volonté de s'équiper de latrines familiales à en accélérer la construction et l'utilisation. Deux localités (Dangbodji et Sokan) ont été choisies dans la Commune d'Abomey Calavi pour servir de test à cette expérience. Le critère principal de choix fut le nombre de latrines familiales non subventionnées construites depuis le démarrage de la PHA et le nombre de latrines entamés et inachevés. L'ONG CIADIC fut choisie pour piloter cette expérience en raison de son expérience en microcrédit en milieu rural. D'autre part, elle menait une activité de promotion de la PHA sur sa radio rurale (radio TADO FM d'Abomey Calavi) en partenariat avec PADSEA 2.

b) Déroulement

Dans la localité de Dangbodji, l'évaluation de juillet 2009 a permis de constater que :

- 19 dalles ont été réalisées et 1 seule latrine est achevée et utilisée.
- Le crédit pour les Activités Génératrices de Revenu (AGR) a été octroyé à temps.
- L'ONG demande à la population de payer le crédit mais celle-ci refuse de payer tant que les latrines familiales ne sont pas achevées (conflit entre l'ONG et la population ayant amené les protagonistes à la gendarmerie).
- L'ONG CIADIC n'a plus de personnel pour faire le suivi des activités dans le village.
- La population est prête à rembourser le crédit reçu à condition que les latrines soient entièrement achevées.

Dans la localité de Sokan, une approche différente a été expérimentée, compte tenu de l'expérience de Dangbodji :

- Le recrutement du maçon a été faite par la communauté elle-même au sein de la localité.
- Le maçon était payé pour la réalisation d'une latrine et était suivi par le groupe de solidarité.
- Les 20 latrines ont été entièrement construites et sont utilisées par les propriétaires.
- La deuxième partie du micro crédit (AGR) n'a pas été octroyée aux bénéficiaires de microcrédits par crainte d'un délai insuffisant avant la fin du projet.

c) Leçons apprises

- Il ressort de cette évaluation qu'aucun des 2 villages n'a réellement expérimenté jusqu'au bout l'approche de microcrédit pour la construction des latrines familiales non subventionnées.
- La défaillance du maçon, l'attribution d'un marché plus lucratif par le SHAB à ce maçon, l'insuffisance du suivi de l'ONG CIADIC et son approche conflictuelle de recouvrement des fonds ont mis en échec l'expérimentation.
- Dans la localité de Dangbodji, la population affirme qu'elle est prête à rembourser la totalité du crédit à condition que les latrines soient achevées.

- Le choix d'une localité qui ne fait pas partie des activités habituelles de l'ONG de microcrédit, alourdit les charges de fonctionnement ce qui expliquerait l'insuffisance de suivi de terrain et le départ de l'animateur chargé de cette activité.
- L'instabilité du personnel et la longue grève du MS a entravé la coordination et la concertation sur les problèmes rencontrés sur le terrain.
- La population reste très intéressée par l'approche mais déplore le peu d'engagement des autres acteurs.

d) Recommandations

- L'expérience est à mener à son terme tel qu'initialement prévue car la défaillance ne vient pas de la population mais des autres acteurs (en particulier l'administration et l'ONG).
- L'accès au crédit reste une solution envisageable et fiable pour accélérer la construction des latrines familiales non subventionnées mais il faut tirer de leçons de l'expérience des deux villages pour améliorer la démarche de mise en œuvre.

e) Conclusion

Le résultat de cette expérience n'est pas très positif car les conditions de la mise en œuvre n'étaient pas réunies. Ceci ne veut pas dire qu'il faut abandonner cette démarche. Au contraire, ce serait intéressant de consacrer un véritable volet à ce type d'expériences. D'autre part, les SHAB ont la connaissance de différents types de systèmes de financements pratiqués dans les départements. Il serait intéressant de capitaliser toutes ces données pour la définition d'un tel volet.

10.2. Etude anthropologique sur la promotion des latrines

Une étude a été commandée à un consultant extérieur avec les objectifs suivants :

- Apprécier le fonctionnement et l'efficacité du dispositif de mise en œuvre du programme PADSEA 2, avec un regard analytique sur la situation socio économique des bénéficiaires.
- Collecter les informations sur les connaissances, les comportements et les perceptions des groupes cibles du programme selon le genre en matière d'hygiène et d'assainissement.
- Analyser les données d'ordre social, culturel, et organisationnel afin d'améliorer la démarche PHA.
- Analyser le rôle des relais communautaires et les mécanismes de participation des populations à la mise en œuvre de la composante dont le but est de modifier qualitativement les comportements.
- Identifier les éventuels éléments de blocage pour la participation communautaire ;
- Acquérir une connaissance approfondie des localités afin d'alimenter le scénario du film documentaire « relais du bien être ».

L'étude a eu lieu dans l'Alibori, l'Atlantique et les Colines, dans les localités suivantes :

- Alibori : Sam et Gnondarou
- Atlantique : Tchanhounhocon et Kpogbéhoué
- Collines : Cloubou et N'tchotché

Le consultant a été sur le terrain pendant 2 mois et grâce à l'immersion dans le milieu, il a pu constater des réalités plus concrètes sur le déroulement de la PHA. Cette étude à la fois quantitative et qualitative a permis de mieux comprendre les types de problématiques des localités dans lesquelles se déroule la PHA. Les résultats présentés lors d'un atelier à Cotonou avec tous les PTF impliqués dans le secteur, ont ouvert des pistes de réflexion sur la promotion des latrines familiales et les démarches adéquates.

Cette étude a permis de mettre en évidence les points suivants :

- De grands efforts sont fournis par les relais communautaires, les assistants d'hygiène et les maçons locaux pour la stratégie PHA.
- L'hygiène ne représente pas encore une priorité pour les communautés. Par exemple :
 - La cohabitation avec les ordures.
 - Pour certaines mères, les selles des bébés sont inoffensives et donc, elles peuvent ne pas se laver les mains à l'eau et au savon après contact avec les selles.
- La perception des populations par rapport à l'hygiène et à l'assainissement est variée selon la culture du milieu. La brousse n'est pas seulement utilisée comme lieu de défécation mais aussi comme un endroit d'alimentation pour les porcs. Ainsi, les latrines construites sont réservées aux visiteurs.
- L'objectif de 1000 latrines par an par département semble trop ambitieux pour certaines communes.

11. PRINCIPALES LECONS TIREES ET SUGGESTIONS

11.1. *Appréciation du programme par les acteurs villageois*

L'enquête menée dans le cadre de la composante AEEH dans les localités ayant initié la construction de latrines a montré que 35,5 % des acteurs jugeaient les résultats médiocres, 50 % moyens et seulement 14,5 % bons. Le tableau 32 récapitule les résultats par département.

Tableau 32 : Appréciation des résultats de la stratégie PHA par les acteurs villageois

| Département | Total reponses | Appréciation des résultats de la stratégie PHA | | | | | |
|--------------|----------------|--|-------------|------------|-------------|-----------|-------------|
| | | Médiocre | % | Moyen | % | Bon | % |
| Alibori | 66 | 33 | 50,0 | 31 | 47,0 | 2 | 3,0 |
| Atlantique | 59 | 17 | 28,8 | 30 | 50,8 | 12 | 20,3 |
| Borgou | 59 | 24 | 40,7 | 29 | 49,2 | 6 | 10,2 |
| Zou | 44 | 7 | 15,9 | 24 | 54,5 | 13 | 29,5 |
| Total | 228 | 81 | 35,5 | 114 | 50,0 | 33 | 14,5 |

Les principales raisons du succès invoquées sont :

- Prise de conscience du péril fécal (47/52)
- Mise aux normes par nouveaux acquéreurs de parcelles (3/52)
- Continuité de la sensibilisation (1/52)
- Localité très petite (1/52)

Les principales raisons du manque de succès invoquées sont :

- Absence de prise de conscience du péril fécal (68/181)
- Manque de moyens (62/181)
- Arrêt de la sensibilisation (11/181)
- Nature du sol (6/181)
- Attente subvention (6/181)
- Manque de motivation des relais communautaires (6/181)
- Subvention octroyée par un autre projet (5/181)
- Difficulté de se procurer du ciment et du fer (4/181)
- Non formation des RC sur certains modules (4/181)
- Indisponibilité des maçons (3/181)
- Perte de crédibilité de l'animateur (3/181)
- Accès difficile à la localité (2/181)
- Possession de latrines publiques (1/181)

11.2. *Synthèse des leçons à tirer*

a) La stratégie PHA est efficace

La tendance croissante de la réalisation des latrines familiales

La stratégie PHA encourage les ménages à construire des latrines sans subvention. Ceci a paru difficilement réalisable au départ à cause notamment de la présence d'autres programmes finançant les latrines. Mais après 4 années, on est témoin d'une évolution du nombre de latrines construites sans subvention : 12.483 latrines familiales non subventionnées sont achevées au 30 juin 2009, soit un taux de réalisation de 62,4 % par rapport à l'objectif de 1.000 latrines par an et par département

(entre 23 et 43 latrines réalisées par maçon selon les départements) en dehors de celles qui sont en cours de construction et qui sont parfois arrêtées à défaut de manque de disponibilité financière. D'ailleurs, on peut évaluer l'impact de la PHA en comparant la situation des localités PHA avec celle des localités non PHA. On peut conclure que la PHA a besoin de temps pour atteindre des objectifs plus ambitieux.

Cependant, afin de conserver la courbe ascendante de la construction, plusieurs aspects sont en question tels que :

Au niveau économique

- Il apparaît que le coût des latrines est très varié (entre 25.000 et 100.000 FCFA voire plus) selon les localités. Les raisons sont multiples (nature du sol, prix des matériaux, coût de la main d'œuvre, etc.). Par ailleurs, les ménages ne choisissent pas obligatoirement les modèles les moins chers.
- Pour la construction des latrines, les ménages ont déployé des systèmes de financement très variés selon le contexte, ces différents systèmes n'ont pas encore été capitalisés par la composante Assainissement. Cela montre que des solutions locales de financement existent qu'il faudrait développer (tontine, micro-crédit).
- Les campagnes de sensibilisation sont planifiées selon les réalités du terrain dans chaque département. Les RC et les maçons ont des connaissances sur les périodes de prospérité économique pour mener leurs campagnes auprès des ménages. Ces connaissances peuvent être valorisées et intégrées dans la planification locale pour obtenir plus d'efficacité.

Au niveau technique

- Les ménages sont parfois intéressés par d'autres types de latrines que les San Plat. Certains ont construit autrement (fosse rectangulaire, WC surélevé, etc.) ; d'autres interrogent les AHA sur d'autres possibilités. Au niveau des superstructures, on peut également constater des innovations qui peuvent être dupliquées dans d'autres localités (superstructure en bambou tressé, cabine en forme d'escargot, etc.).
- D'autres démarches telles que l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté) pourrait appuyer les communautés à chercher eux-mêmes d'autres formes de latrines.

Au niveau des acteurs

- Les AHA et les animateurs ne sont pas toujours formés sur les 3 modules dans les délais et selon le planning établi pour pouvoir assurer toute l'activité de sensibilisation.
- Assez de maçons désistent pour des marchés plus intéressants financièrement. Il faudrait avoir recours à des mécanismes pour conserver la motivation des maçons comme par exemple le groupement des maçons, etc.
- Il a été constaté que les RC sont parfois surchargés par différentes activités du genre. Ceci pèse trop lourd sur leurs épaules. Il faudrait chercher des mécanismes de motivation telle que la création d'associations locales pour les activités socio sanitaires. Ces associations pourraient avoir gérer leur budget de fonctionnement.
- Certaines communes veulent inscrire l'assainissement dans leur programme et les SHAB peuvent leur fournir le taux de couverture en latrine sur leurs territoires.

b) Les changements de comportements observés

Grâce à la mise en œuvre de la PHA, les comportements liés à l'hygiène se sont nettement améliorés. Nous pouvons citer quelques exemples significatifs :

- Entre 20 à 25% d'augmentation de la consommation de l'eau potable
- Une augmentation de près de 40 à 45% de récipients couverts après PHA
- Une augmentation de près de 30% pour le bon stockage de l'eau de boisson

Au regard de ces résultats, on peut tirer quelques leçons :

- Les supports de communication mis à la disposition des RC et des AHA s'avèrent assez efficaces.
- Cependant, il faut souligner que ces supports ne sont qu'un outil pour amener les ménages à construire mais c'est surtout grâce à l'effort quotidien et les visites à domicile effectuée par les RC que l'on peut arriver à de réels résultats dans le changement de comportement.

c) Les compétences acquises par les acteurs de PHA

La mise en œuvre de la stratégie PHA a suscité une implication très forte de tous les acteurs concernés :

- Le personnel de la DHAB, les SHAB, les RIEC, les AH, les RC et les maçons ont suivi de nombreuses formations sur les principes et outils de la PHA mais sur d'autres thèmes également tels que la planification et le budget, la comptabilité, le GPS, etc. L'expérience de la déconcentration et l'autonomisation des SHAB dans la gestion des fonds et des activités a été très positive et a pu renforcer réellement les capacités des acteurs. Malheureusement, les communes n'ont pas vraiment bénéficié du système de renforcement des capacités.
- L'assistance technique, est intervenue à temps partiel mais d'une manière assez soutenue les premières années. Cet appui a diminué au fur et à mesure en laissant les acteurs jouer leurs rôles définis par la PHA. Aujourd'hui, nous pouvons apprécier la qualité des rapports rédigés par la DHAB et les SHAB, l'organisation des différentes formations et la capacité de gestion des ressources par les SHAB.
- A la suite de cette phase concluante, la DHAB et ses structures déconcentrées sont en mesure de transférer leurs compétences aux communes et jouer son rôle d'assistant technique aux communes.

d) Quelques points faibles de la PHA

La faible collaboration avec les communes

- La PHA dans sa conception s'est attachée à appuyer la déconcentration et non pas la décentralisation. Aucune activité spécifique avec une ligne budgétaire définie n'a été allouée à ce volet. C'est pourquoi, la nécessité de travailler avec les communes se fait fortement sentir depuis deux ans, mais aucune réelle action n'a été effectuée dans ce sens dans les départements.
- Il est clair que certaines activités telles que la réalisation ou la gestion des latrines publiques intéressent plus les communes, mais il faudrait qu'ils s'intéressent autant à la couverture en latrines familiales sur leur territoire.
- Pour mettre en œuvre cette collaboration, il est prévu que les AHA travaillent étroitement avec les ST des communes avec leurs bureaux dans les mairies. Mais, il faut aussi réfléchir à la question institutionnelle pour faciliter le détachement des AHA aux communes.
- Les SHAB et RIEC devraient participer plus activement aux comités communaux du secteur. Leur rôle au sein de ces comités est crucial.

Des résultats différents selon le contexte

La mise en œuvre de la PHA est assez uniforme et ne tient pas réellement compte des différences selon les contextes (culturel, climatique, économique, etc. de chaque région). Aujourd'hui, avec la grande connaissance acquise des différentes zones PHA, on peut tirer de nombreuses leçons sur les comportements, les résistances, les atouts et enfin les blocages de chaque partie géographique. Ces données peuvent être utilisées pour améliorer la stratégie PHA ou l'articuler à d'autres démarches telles que l'ATPC qui fait plus appel aux ressources locales en termes de recherche de solutions.

Le transfert de fonds n'a pas toujours bien fonctionné

Des dysfonctionnements ont été remarqués au niveau de l'exécution du programme par les SHAB. Il y a toujours eu un décalage de temps entre la planification des départements et la réception des fonds du fait que certains rapports financiers ne parvenaient pas à temps au niveau central.

Le système de suivi a connu des dysfonctionnements

- Le système de suivi mis en place a bien fonctionné au début mais a été moins intense depuis 2 ans car les SHAB avaient épuisé leur budget de descente sur le terrain.
- Au niveau des AHA, il y a également quelques problèmes de suivi régulier dans les localités. Une des raisons de cette disparité d'action est l'inégalité de la taille des départements alors que le nombre d'agents et les indemnités sont identiques.
- Au niveau des RC, il a été constaté que les cartes des localités qui devaient être mise à jour ne sont plus disponibles depuis un an dans certaines localités (déchirée, non utilisée, ...). Le support en papier n'est pas assez résistant et aussi, les informations ne sont pas toujours vérifiées par les AHA.
- Concernant la base de données PHA, la plupart des SHAB se la sont appropriées malgré les nombreux dysfonctionnements. Par ailleurs, la DHAB ne s'est pas véritablement approprié cet outil n'ayant pas responsabilisé un point focal pour cette tâche. C'est l'assistance technique qui a géré la base de données à l'échelle nationale.

La perte de visibilité des activités PHA menées par les ONG

Les ONG (ou SIS) ont contribué à la mise en œuvre du programme PHA et à son extension à d'autres localités. Toutefois, la durée des contrats des SIS n'a pas toujours permis de développer tous les modules PHA. Par ailleurs, depuis le transfert de l'ImS aux communes, les relations entre les SHAB et les SIS se sont quasi interrompues et les SHAB ont perdu la visibilité des actions PHA menées par ces SIS. Dans la mesure où les SIS poursuivront les activités PHA, il faudra veiller à l'avenir à ce que les contrats des SIS soient élaborés de manière à couvrir une campagne et renforcer les liens Communes-SIS-SHAB.

Les technologies non appropriées au sol et le coût trop élevé pour la population

Dans certaines régions, la construction des latrines à SanPlat pose des problèmes techniques. Par exemple, dans le Zou et les Collines, à cause de la dureté du sol ou dans l'Atlantique à cause du niveau de la nappe. Le CREPA a fait une étude sur ces zones. D'autres technologies sont recommandées mais elles coûtent plus cher. Pour ces zones, ne faut-il pas penser à un système d'appui pour réduire le coût de ces réalisations ?

12. RESULTATS DE L'ATELIER D'ENRICHISSEMENT

12.1. Rappel des objectifs de l'atelier

Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

1. Partager les résultats et analyses de la mise en œuvre de la stratégie PHA envers les ménages dans le cadre des deux composantes (AEEH, Assainissement) avec les principaux acteurs et PTF
2. Réfléchir sur :
 - a. Le transfert de compétence aux communes
 - b. La mobilisation sociale dans le cadre de la stratégie PHA
 - c. Les indicateurs de suivi et d'évaluation ; les outils et les acteurs de la collecte des données

Le programme effectif de l'atelier figure en **Annexe 6** et la liste des participants en **Annexe 7**.

12.2. Déroulement de l'atelier

L'atelier d'enrichissement du rapport de capitalisation s'est tenu à Bohicon, du 30 novembre au 2 décembre 2009. Il a notamment permis d'amender le présent document.

Les résultats des travaux du groupe 1 sur le transfert de compétence aux communes sont présentés en **Annexe 8**.

Les résultats des travaux du groupe 2 sur la mobilisation sociale dans le cadre de la PHA sont présentés en **Annexe 9**.

Les résultats des travaux du groupe 3 sur les indicateurs de suivi et d'évaluation et les outils et les acteurs de la collecte des données sont présentés en **Annexe 10**.

Annexe 1 Bibliographie

1. Description de la composante Assainissement. PADSEA 2. Gouvernement du Bénin / Danida. Juin 2004.
2. Description de la composante Approvisionnement en Eau et Education à l'Hygiène. PADSEA 2. Gouvernement du Bénin / Danida. Juin 2004.
3. Guide pédagogique pour l'information, l'éducation et la communication en faveur des communautés par les agents d'hygiène, les animateurs et les relais communautaires. Méthode participative SARAR / PHAST et méthode participative des séquences de figurines. MS/DHAB. Février 2006.
4. Document de mise en œuvre de la Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement. MS/DHAB. Juillet 2006.
5. Manuel de formation des relais communautaires. Module 1 : Promotion de la construction des latrines familiales. MS/DHAB. Septembre 2006.
6. Manuel de formation des relais communautaires. Module 2 : Promotion de l'utilisation et de l'entretien des latrines familiales et des puits perdus. MS/DHAB. Septembre 2006.
7. Manuel de formation des relais communautaires. Module 3 : Promotion de l'hygiène de l'eau de boisson et de la salubrité de la maison. MS/DHAB. Septembre 2006.
8. Rapport d'avancement n°8. Composante Assainissement. PADSEA 2. DHAB. Août 2009.
9. Rapport de mission 3 de l'ATDC court terme. Composante AEEH/PADSEA 2. Octobre 2009.
10. Rapports d'avancement de la composante Assainissement n°2, 4, 5, 6, 7 et 8. MS/DHAB.
11. Rapport de capitalisation de la stratégie PHA menée envers les ménages. PADSEA 2. SHAB Alibori. Novembre 2009.
12. Rapport de capitalisation de la stratégie PHA menée envers les ménages. PADSEA 2. SHAB Atlantique. Novembre 2009.
13. Rapport de capitalisation de la stratégie PHA menée envers les ménages. PADSEA 2. SHAB Borgou. Novembre 2009.
14. Rapport de capitalisation de la stratégie PHA menée envers les ménages. PADSEA 2. SHAB Collines. Novembre 2009.
15. Rapport de capitalisation de la stratégie PHA menée envers les ménages. PADSEA 2. SHAB Zou. Novembre 2009.
16. Base de données PHA. DHAB. Novembre 2009.

Annexe 2 Nombre de localités impliquées dans la Composante AEEH

| Département | Communes | Nb de localités impliquées dans la stratégie PHA | | | |
|--------------|-------------------|--|------------|------------|------------|
| | | Campagne 1 | Campagne 2 | Campagne 3 | Total |
| Alibori | Kandi | 10 | 10 | 10 | 30 |
| | Karimama | 10 | 10 | 10 | 30 |
| | Banikoara | 10 | 10 | 10 | 30 |
| | Gogounou | 10 | 10 | 10 | 30 |
| | Malanville | 10 | 10 | 10 | 30 |
| | Ségbana | 10 | 10 | 10 | 30 |
| | Sous-total | 60 | 60 | 60 | 180 |
| Atlantique | Allada | 10 | 0 | 12 | 22 |
| | Toffo | 0 | 10 | 8 | 18 |
| | Tori-Bossito | 10 | 0 | 12 | 22 |
| | Kpomassè | 0 | 10 | 12 | 22 |
| | Abomey-Calavi | 10 | 0 | 12 | 22 |
| | Zè | 10 | 10 | 12 | 32 |
| | So Ava | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Ouidah | 0 | 10 | 0 | 10 |
| | Sous-total | 40 | 40 | 68 | 148 |
| Borgou | Nikki | 5 | 5 | 12 | 22 |
| | Kalalé | 5 | 5 | 12 | 22 |
| | Tchaourou | 10 | 10 | 12 | 32 |
| | Parakou | 10 | 10 | 12 | 32 |
| | Bembérékè | 10 | 10 | 12 | 32 |
| | Sinendé | 10 | 11 | 12 | 33 |
| | N'Dali | 0 | 0 | 12 | 12 |
| | Pèrèrè | 10 | 10 | 12 | 32 |
| | Sous-total | 60 | 61 | 96 | 217 |
| Zou | Abomey | 5 | 0 | 0 | 5 |
| | Agbangnizoun | 5 | 0 | 12 | 17 |
| | Djidja | 9 | 0 | 0 | 9 |
| | Zogbodomey | 11 | 0 | 20 | 31 |
| | Bohicon | 2 | 0 | 0 | 2 |
| | Za-Kpota | 5 | 0 | 17 | 22 |
| | Covè | 0 | 0 | 4 | 4 |
| | Zagnanado | 3 | 0 | 20 | 23 |
| | Ouinhi | 5 | 0 | 20 | 25 |
| | Sous-total | 50 | 0 | 96 | 146 |
| Total | | 210 | 161 | 320 | 691 |

Annexe 2bis Nombre de localités impliquées dans la Composante Assainissement

| Département | Communes | Nb de localités concernées par le programme PHA | | | | |
|--------------|-------------------|---|------------|------------|------------|-------------|
| | | Camp. 1 | Camp. 2 | Camp. 3 | Camp. 4 | Total |
| Atlantique | Allada | 20 | 10 | 18 | 0 | 48 |
| | Toffo | 20 | 10 | 18 | 0 | 48 |
| | Tori-Bossito | 20 | 10 | 18 | 0 | 48 |
| | Kpomassè | 20 | 10 | 20 | 0 | 50 |
| | Abomey-Calavi | 20 | 10 | 18 | 0 | 48 |
| | Zè | 20 | 10 | 18 | 0 | 48 |
| | So Ava | 15 | 10 | 17 | 0 | 42 |
| | Ouidah | 20 | 10 | 18 | 0 | 48 |
| | Sous-total | 155 | 80 | 145 | 0 | 380 |
| Zou | Abomey | 17 | 20 | 10 | 0 | 47 |
| | Agbangnizoun | 20 | 20 | 20 | 0 | 60 |
| | Djidja | 20 | 20 | 20 | 0 | 60 |
| | Zogbodomey | 33 | 30 | 27 | 0 | 90 |
| | Bohicon | 20 | 20 | 20 | 0 | 60 |
| | Za-Kpota | 20 | 20 | 20 | 0 | 60 |
| | Covè | 10 | 10 | 10 | 0 | 30 |
| | Zagnanado | 10 | 20 | 10 | 0 | 40 |
| | Sous-total | 162 | 169 | 147 | 0 | 478 |
| Collines | Banté | 20 | 20 | 10 | 0 | 50 |
| | Dassa-Zoumé | 10 | 10 | 5 | 0 | 25 |
| | Glazoué | 10 | 20 | 10 | 0 | 40 |
| | Ouèssé | 10 | 10 | 5 | 0 | 25 |
| | Savalou | 20 | 20 | 10 | 0 | 50 |
| | Savé | 20 | 20 | 10 | 0 | 50 |
| | Sous-total | 90 | 100 | 50 | 0 | 240 |
| Alibori | Kandi | 11 | 20 | 20 | 0 | 51 |
| | Karimama | 10 | 10 | 10 | 0 | 30 |
| | Banikoara | 10 | 20 | 20 | 0 | 50 |
| | Gogounou | 10 | 20 | 0 | 0 | 30 |
| | Malanville | 20 | 20 | 20 | 0 | 60 |
| | Ségbana | 10 | 0 | 10 | 0 | 20 |
| | Sous-total | 71 | 90 | 80 | 0 | 241 |
| Borgou | Nikki | 10 | 10 | 10 | 10 | 40 |
| | Kalalé | 10 | 10 | 10 | 10 | 40 |
| | Tchaourou | 20 | 20 | 20 | 20 | 80 |
| | Parakou | 10 | 10 | 10 | 10 | 40 |
| | Bembèrèkè | 10 | 10 | 10 | 10 | 40 |
| | Sinendé | 20 | 20 | 20 | 20 | 80 |
| | N'Dali | 20 | 20 | 20 | 20 | 80 |
| | Pèrèrè | 10 | 10 | 10 | 10 | 40 |
| | Sous-total | 110 | 110 | 110 | 110 | 440 |
| Total | | 588 | 549 | 532 | 110 | 1779 |

Annexe 3 ONG impliquées dans la mise en œuvre de la stratégie PHA

| Dépt | Communes | SIS sous contrat avec les Seau jusque 2008 | SIS sous contrat avec les communes depuis 2008 | Nb d'animateurs actuel | Financement actuel |
|------------|---------------|--|--|------------------------|--------------------|
| Atlantique | Allada | AERAMR | GRADELOS | 5 | DANIDA |
| | Toffo | AERAMR | GRADELOS | 3 | DANIDA |
| | Tori-Bossito | AERAMR | AERAMR | 4 | DANIDA |
| | Kpomassè | AERAMR | GRADELOS | 5 | PPEA |
| | Abomey-Calavi | AERAMR | AERAMR | 4 | DANIDA |
| | Zè | AERAMR | GRADELOS | 7 | DANIDA |
| | So Ava | AERAMR | AERAMR | 3 | BAD |
| | Ouidah | AERAMR | CREPA | 4 | BAD |
| Zou | Abomey | ALDIPE | AERAMR | 4 | BAD |
| | Agbangnizoun | AERAMR | AERAMR | 4 | DANIDA |
| | Djidja | AERAMR | GRAIB | 6 | DANIDA |
| | Zogbodomey | AERAMR | ALDIPE | 5 | DANIDA |
| | Bohicon | ALDIPE | AERAMR | 4 | BAD |
| | Za-Kpota | ALDIPE | ALDIPE | 4 | DANIDA |
| | Covè | ALDIPE | AERAMR | 3 | DANIDA |
| | Zagnanado | ALDIPE | AERAMR | 3 | DANIDA |
| | Quinhi | ALDIPE | AERAMR | 3 | DANIDA |
| Alibori | Kandi | DERANA | APEM | 5 | PPEA |
| | Karimama | DERANA | APEM | 3 | DANIDA |
| | Banikoara | BEB | BSDD | 9 | PPEA |
| | Gogounou | CERABE | ANAP | 6 | DANIDA |
| | Malanville | APEM | APEM | 5 | DANIDA |
| | Ségbana | APEM | BEB | 4 | DANIDA |
| Borgou | Nikki | BEB | Action Directe Bénin | 5 | DANIDA |
| | Kalalé | BEB | ACDD | 7 | PPEA |
| | Tchaourou | CREPA | Sienson | 7 | DANIDA |
| | Parakou | CREPA | CAPID | 4 | PPEA |
| | Bembèrèkè | CREPA | ACDD | 6 | DANIDA |
| | Sinendé | CREPA | APEM | 5 | PPEA |
| | N'Dali | ??? | INUDE | 4 | DANIDA |
| | Pèrèrè | CREPA | ACDD | 5 | DANIDA |

Annexe 4 : Principales formations organisées par la DHAB

| Intitulé | | | Atelier de démarrage du PADSEA 2 | Formation sur le logiciel de globalisation des données du sondage | Tenue de la comptabilité et la rédaction des rapports financiers | Appui conseil et transfert de compétences aux communes | Formation sur le Budget Programme par Objectifs | Formation sur l'utilisation du GPS et GEO |
|---------------------|--------------------|-----------------|--|---|--|--|---|---|
| Période/lieu | | | Dans chaque département en aout-septembre 2005 | Du 4 au 6/12/07 | Du 7 au 9/10/08 à Abomey | Du 6 au 10/07/09 à Abomey | Du 11 au 14/08/09 à Parakou | Du 2 au 6/11/09 à Abomey |
| Formateur | | | Guy Clegbaza Mina Saidi | Martin KPOMASSE Fébronie CODJA | DHAB AT financier | Hugues QUENUM Atsou Paul GBOGBO | Gabriel KPINSOTON | DHAB |
| Dépt | Nom | Fonction | | | | | | |
| Alibori | Urbain PADONOU | C/SHAB | Non | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| | Chantal KOUDA | RIEC | Non | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| | Loko MEHOU | Comptable | Non | Non | Oui | Non | Non | Non |
| Atlantique | Françoise OUSSOU | C/SHAB | Oui | Non | Oui | Non | Non | Oui |
| | Victorine YAROU | RIEC | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| | Agathe DEGILA | Comptable | Oui | Non | Oui | Non | Non | Non |
| Borgou | Catherine ALI TIDO | C/SHAB | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| | Dimon YANINWOURA | RIEC | Oui | Oui | Non | Non | Non | Non |
| | Ousmane SOULEY | RIEC | Non | Non | Non | Oui | Oui | Oui |
| | Amadou BANI DJOBO | CRAMS | Non | Non | Oui | Oui | Oui | Non |
| Collines | Richard Oussou | C/SHAB | Oui | Non | Non | Non | Non | Non |
| | Moukimou AKIBOU | C/SHAB | Non | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| | Bernadin ASSOGBA | RIEC | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| | Florentin AKPOVI | RAF | Oui | Non | Oui | Non | Non | Non |
| Zou | Jérôme HONGA | C/SHAB | Oui | Non | Non | Non | Non | Non |
| | Guy Vital ADJADJI | C/SHAB | Non | Non | Non | Oui | Oui | Oui |
| | Emilienne KINSOU | RIEC | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui | Oui |
| | Mireille NATABOU | Ingénieur | Non | Non | Non | Oui | Oui | Oui |
| | Léa ZOUNCHEGNON | Comptable | Non | Non | Oui | Non | Non | Non |

Annexe 5 : Données de sondage relatives à l'hygiène de l'eau de boisson par département

Somme Sources d'approvisionnement (Bornes Fontaines) en saison sèche (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-------|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | 8488 | 7720 | 16208 |
| BORGOU | 1258 | 641 | 1899 |
| COLLINES | 2189 | 2356 | 4545 |
| ZOU | 8075 | 5700 | 13775 |
| Total général | 20010 | 16417 | 36427 |

Somme Sources d'approvisionnement (Bornes Fontaines) en saison sèche (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 82 | 10 | 92 |
| BORGOU | 576 | 71 | 647 |
| ZOU | 1167 | 949 | 2116 |
| Total général | 1825 | 1030 | 2855 |

Somme Sources d'approvisionnement (Forages) en saison sèche (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|----|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | | 1141 | 1151 |
| BORGOU | | 7785 | 7475 |
| COLLINES | | 14626 | 14260 |
| ZOU | | 6691 | 6794 |
| Total général | | 30243 | 29680 |

Somme Sources d'approvisionnement (Forages) en saison sèche (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|----|------|---------------|
| ATLANTIQUE | | 411 | 168 |
| BORGOU | | 558 | 1285 |
| ZOU | | 1237 | 1057 |
| Total général | | 2206 | 2510 |

Somme Sources d'approvisionnement (Puits Modernes) en saison sèche (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-------|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | 7902 | 8223 | 16125 |
| BORGOU | 2470 | 3414 | 5884 |
| COLLINES | 4802 | 4332 | 9134 |
| ZOU | 3841 | 4684 | 8525 |
| Total général | 19015 | 20653 | 39668 |

Somme Sources d'approvisionnement (Puits Modernes) en saison sèche (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 170 | 230 | 400 |
| BORGOU | 743 | 385 | 1128 |
| ZOU | 203 | 429 | 632 |
| Total général | 1116 | 1044 | 2160 |

Somme Sources d'approvisionnement (Impluvium) en saison sèche (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 466 | 282 | 748 |
| BORGOU | 1 | 234 | 235 |
| COLLINES | 269 | 231 | 500 |
| ZOU | 553 | 1329 | 1882 |
| Total général | 1289 | 2076 | 3365 |

Somme Sources d'approvisionnement (Impluvium) en saison sèche (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|----|-----|---------------|
| ATLANTIQUE | 1 | 34 | 35 |
| BORGOU | 10 | 0 | 10 |
| ZOU | 64 | 127 | 191 |
| Total général | 75 | 161 | 236 |

Somme Sources d'approvisionnement (Eau de surface + PT) en saison sèche (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 252 | 724 | 976 |
| BORGOU | 224 | 677 | 901 |
| COLLINES | 17 | 1168 | 1185 |
| ZOU | 706 | 2528 | 3234 |
| Total général | 1199 | 5097 | 6296 |

Somme Sources d'approvisionnement (Eau de surface + PT) en saison sèche (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|----|-----|---------------|
| ATLANTIQUE | 11 | 213 | 224 |
| BORGOU | 0 | 124 | 124 |
| ZOU | 36 | 382 | 418 |
| Total général | 47 | 719 | 766 |

Somme Sources d'approvisionnement (Bornes Fontaines) en saison pluvieuse (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-------|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | 7336 | 6122 | 13458 |
| BORGOU | 1239 | 450 | 1689 |
| COLLINES | 2216 | 1696 | 3912 |
| ZOU | 7076 | 3734 | 10810 |
| Total général | 17867 | 12002 | 29869 |

Somme Sources d'approvisionnement (Bornes Fontaines) en saison pluvieuse (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|-----|---------------|
| ATLANTIQUE | 47 | 10 | 57 |
| BORGOU | 576 | 29 | 605 |
| ZOU | 1053 | 739 | 1792 |
| Total général | 1676 | 778 | 2454 |

Somme Sources d'approvisionnement (Forages) en saison pluvieuse (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-------|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | 1083 | 965 | 2048 |
| BORGOU | 7155 | 5298 | 12453 |
| COLLINES | 13468 | 10882 | 24350 |
| ZOU | 5787 | 5684 | 11471 |
| Total général | 27493 | 22829 | 50322 |

Somme Sources d'approvisionnement (Forages) en saison pluvieuse (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 408 | 30 | 438 |
| BORGOU | 558 | 1130 | 1688 |
| ZOU | 1202 | 616 | 1818 |
| Total général | 2168 | 1776 | 3944 |

Somme Sources d'approvisionnement (Puits Modernes) en saison pluvieuse (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-------|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | 7282 | 6474 | 13756 |
| BORGOU | 2831 | 4307 | 7138 |
| COLLINES | 3549 | 5622 | 9171 |
| ZOU | 2611 | 2701 | 5312 |
| Total général | 16273 | 19104 | 35377 |

Somme Sources d'approvisionnement (Puits Modernes) en saison pluvieuse (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|-----|---------------|
| ATLANTIQUE | 125 | 150 | 275 |
| BORGOU | 723 | 314 | 1037 |
| ZOU | 189 | 201 | 390 |
| Total général | 1037 | 665 | 1702 |

Somme Sources d'approvisionnement (Impluvium) en saison pluvieuse (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | 2308 | 3891 | 6199 |
| BORGOU | 139 | 489 | 628 |
| COLLINES | 1630 | 3158 | 4788 |
| ZOU | 3137 | 6595 | 9732 |
| Total général | 7214 | 14133 | 21347 |

Somme Sources d'approvisionnement (Impluvium) en saison pluvieuse (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-----|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 95 | 302 | 397 |
| BORGOU | 27 | 170 | 197 |
| ZOU | 194 | 1050 | 1244 |
| Total général | 316 | 1522 | 1838 |

Somme Sources d'approvisionnement (Eau de surface + PT) en saison pluvieuse (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-----|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 99 | 519 | 618 |
| BORGOU | 392 | 1386 | 1778 |
| COLLINES | 33 | 839 | 872 |
| ZOU | 353 | 2019 | 2372 |
| Total général | 877 | 4763 | 5640 |

Somme Sources d'approvisionnement (Eau de surface + PT) en saison pluvieuse (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|----|-----|---------------|
| ATLANTIQUE | 0 | 4 | 4 |
| BORGOU | 3 | 106 | 109 |
| ZOU | 37 | 335 | 372 |
| Total général | 40 | 445 | 485 |

Somme transport couvert BF (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 1884 | 1060 | 2944 |
| BORGOU | 313 | 91 | 404 |
| COLLINES | 747 | 259 | 1006 |
| ZOU | 1640 | 402 | 2042 |
| Total général | 4584 | 1812 | 6396 |

Somme transport couvert BF (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-----|----|---------------|
| ATLANTIQUE | 52 | 0 | 52 |
| BORGOU | 163 | 14 | 177 |
| ZOU | 400 | 15 | 415 |
| Total général | 615 | 29 | 644 |

Somme transport couvert FPM (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-------|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 318 | 88 | 406 |
| BORGOU | 2301 | 841 | 3142 |
| COLLINES | 5113 | 3359 | 8472 |
| ZOU | 2374 | 899 | 3273 |
| Total général | 10106 | 5187 | 15293 |

Somme transport couvert FPM (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|-----|---------------|
| ATLANTIQUE | 113 | 17 | 130 |
| BORGOU | 71 | 57 | 128 |
| ZOU | 972 | 115 | 1087 |
| Total général | 1156 | 189 | 1345 |

Somme transport couvert PM (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 1676 | 832 | 2508 |
| BORGOU | 770 | 367 | 1137 |
| COLLINES | 851 | 469 | 1320 |
| ZOU | 469 | 149 | 618 |
| Total général | 3766 | 1817 | 5583 |

Somme transport couvert PM (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-----|----|---------------|
| ATLANTIQUE | | 14 | 14 |
| BORGOU | 65 | 47 | 112 |
| ZOU | 36 | | 36 |
| Total général | 101 | 61 | 162 |

Somme transport couvert PT (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-----|----|---------------|
| ATLANTIQUE | 59 | 5 | 64 |
| BORGOU | 61 | 14 | 75 |
| COLLINES | 0 | 18 | 18 |
| ZOU | 15 | 2 | 17 |
| Total général | 135 | 39 | 174 |

Somme transport couvert PT (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|----|----|---------------|
| ATLANTIQUE | | 0 | 0 |
| BORGOU | 5 | 34 | 39 |
| ZOU | | 63 | 63 |
| Total général | 5 | 97 | 102 |

Situation du récipient de stockage de l'eau de boisson (extérieur) (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-------|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | | 3256 | 4814 |
| BORGOU | 4640 | 7739 | 12379 |
| COLLINES | 4491 | 9297 | 13788 |
| ZOU | 1734 | 3035 | 4769 |
| Total général | 12423 | 23327 | 35750 |

Situation du récipient de stockage de l'eau de boisson (extérieur) (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-----|------|---------------|
| ATLANTIQUE | | 37 | 80 |
| BORGOU | 604 | 951 | 1555 |
| ZOU | 132 | 410 | 542 |
| Total général | 779 | 1398 | 2177 |

Situation du récipient de stockage de l'eau de boisson (intérieur) (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-------|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | 16683 | 15019 | 31702 |
| BORGOU | 7756 | 4845 | 12601 |
| COLLINES | 16516 | 13740 | 30256 |
| ZOU | 17770 | 17414 | 35184 |
| Total général | 58725 | 51018 | 109743 |

Situation du récipient de stockage de l'eau de boisson (intérieur) (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 632 | 571 | 1203 |
| BORGOU | 1283 | 826 | 2109 |
| ZOU | 2465 | 2534 | 4999 |
| Total général | 4380 | 3931 | 8311 |

Protection du récipient de stockage de l'eau de boisson (Non couvert) (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | 1761 | 5692 | 7453 |
| BORGOU | 1788 | 6767 | 8555 |
| COLLINES | 2986 | 7034 | 10020 |
| ZOU | 1851 | 4834 | 6685 |
| Total général | 8386 | 24327 | 32713 |

Protection du récipient de stockage de l'eau de boisson (Non couvert) (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-----|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 1 | 84 | 85 |
| BORGOU | 30 | 928 | 958 |
| ZOU | 84 | 561 | 645 |
| Total général | 115 | 1573 | 1688 |

Protection du récipient de stockage de l'eau de boisson (Mal couvert) (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-------|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | 3565 | 4385 | 7950 |
| BORGOU | 2416 | 2876 | 5292 |
| COLLINES | 3886 | 5914 | 9800 |
| ZOU | 1856 | 3461 | 5317 |
| Total général | 11723 | 16636 | 28359 |

Protection du récipient de stockage de l'eau de boisson (Mal couvert) (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-----|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 180 | 263 | 443 |
| BORGOU | 119 | 466 | 585 |
| ZOU | 341 | 607 | 948 |
| Total général | 640 | 1336 | 1976 |

Protection du récipient de stockage de l'eau de boisson (Bien couvert) (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-------|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | 12915 | 8188 | 21103 |
| BORGOU | 7375 | 2958 | 10333 |
| COLLINES | 14132 | 10127 | 24259 |
| ZOU | 15702 | 11795 | 27497 |
| Total général | 50124 | 33068 | 83192 |

Protection du récipient de stockage de l'eau de boisson (Bien couvert) (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 494 | 261 | 755 |
| BORGOU | 1738 | 383 | 2121 |
| ZOU | 2130 | 1780 | 3910 |
| Total général | 4362 | 2424 | 6786 |

Situation du gobelet de puisage de l'eau de boisson (Non visible) (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|----|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | | 3957 | 9275 |
| BORGOU | | 2612 | 6923 |
| COLLINES | | 6950 | 11595 |
| ZOU | | 4725 | 8937 |
| Total général | | 18244 | 36730 |

Situation du gobelet de puisage de l'eau de boisson (Non visible) (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|----|-----|---------------|
| ATLANTIQUE | | 212 | 366 |
| BORGOU | | 78 | 1031 |
| ZOU | | 281 | 1097 |
| Total général | | 571 | 2494 |

Situation du gobelet de puisage de l'eau de boisson (Par terre) (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|----|------|---------------|
| ATLANTIQUE | | 856 | 1533 |
| BORGOU | | 939 | 1915 |
| COLLINES | | 2899 | 4778 |
| ZOU | | 771 | 2504 |
| Total général | | 5465 | 10730 |

Situation du gobelet de puisage de l'eau de boisson (Par terre) (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|----|-----|---------------|
| ATLANTIQUE | | 1 | 17 |
| BORGOU | | 25 | 190 |
| ZOU | | 122 | 240 |
| Total général | | 148 | 447 |

Situation du gobelet de puisage de l'eau de boisson (Posé sur le couvercle) (SHAB)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|-------|-------|---------------|
| ATLANTIQUE | 12340 | 6601 | 18941 |
| BORGOU | 5557 | 2338 | 7895 |
| COLLINES | 11034 | 6459 | 17493 |
| ZOU | 10708 | 7989 | 18697 |
| Total général | 39639 | 23387 | 63026 |

Situation du gobelet de puisage de l'eau de boisson (Posé sur le couvercle) (ONG)

| Département | SF | SI | Total général |
|---------------|------|------|---------------|
| ATLANTIQUE | 462 | 221 | 683 |
| BORGOU | 1201 | 476 | 1677 |
| ZOU | 1676 | 1373 | 3049 |
| Total général | 3339 | 2070 | 5409 |

Annexe 6 : Agenda de l'atelier d'enrichissement du rapport de capitalisation

| Jour/horaire | Thème | Responsable |
|-------------------------|--|---|
| Lundi 30/11/09 | | |
| 8h-9h | Accueil des participants | |
| 9h-10h | Discours d'ouverture Présentation des objectifs Présentation des participants Informations administratives Désignation des rapporteurs | Koura Henriette Kpinsoton Gabriel Marcel Kouikoui |
| 10h-10h30 | Pause café | |
| 10h30-12h | <u>Communication 1</u> 'Présentation des principales activités et résultats du programme PHA' suivie de débat | Pradelles Yannick |
| 12h-13h30 | <u>Communication 2</u> 'Présentation des leçons tirées' suivie de débat | Kpinsoton Gabriel |
| 13h30-14h30 | Pause repas | |
| 14h30-16h30 | <u>Communication 3</u> 'Plan de transfert des compétences de la DHAB aux communes' <u>Communication 4</u> 'Expérience du transfert de compétence aux communes dans le cadre du programme piloté par la GTZ' <u>Communication 5</u> 'Mobilisation sociale dans le cadre de la PHA' <u>Communication 6</u> 'Expérience de la Base de données PHA' | Segla Hadéhou Clegbaza Guy Codja Fébronie Codja Fébronie |
| 16h30-17h | Présentation des travaux de groupes, consignes de travail et répartition des participants en 3 groupes | Pradelles Yannick Segla Hadéhou |
| 17h-17h30 | Pause café | |
| 17h30-19h | Projection du film 'Les relais du bien-être' suivie de discussion | Kpinsoton Gabriel |
| Mardi 1/12/09 | | |
| 8h-10h | Amendement du rapport en travail de groupe | |
| 10h-10h30 | Pause café | |
| 10h30-13h | Amendement du rapport en travail de groupe | |
| 13h-14h | Pause repas | |
| 14h-15h30 | Plénière sur l'amendement du rapport | Rapporteurs des groupes |
| 15h30-18h | Travaux de groupe sur les 3 thèmes | |
| 18h | Pause café | |
| Mercredi 2/12/09 | | |
| 8h-9h | Finalisation des travaux de groupe | |
| 9h-9h45 | Présentation des résultats du Groupe 1 | Rapporteurs du groupe 1 |
| 9h45-10h30 | Présentation des résultats du Groupe 2 | Rapporteurs du groupe 2 |
| 10h30-10h45 | Pause café | |
| 10h45-11h30 | Présentation des résultats du Groupe 3 | Rapporteurs du groupe 3 |
| 11h30-12h30 | Lecture du rapport final Mot de clôture | Représentant des maires Kpinsoton Gabriel DDS |
| 12h30-13h30 | Repas de clôture | |

Annexe 7 : Liste des participants à l'atelier d'enrichissement du rapport de capitalisation

| N° | NOM ET PRENOMS | FONCTION/TITRE | PROVENANCE |
|----|---------------------------|--------------------------------|----------------|
| 1 | SEGLA Hadéhou | C/SEV/DHAB | COTONOU |
| 2 | KOURA Henriette | DHAB | COTONOU |
| 3 | ATAHOUE Gervais | AT/DANIDA/DHAB | COTONOU |
| 4 | CODJA Fébronie | ATN/Assainissement | COTONOU |
| 5 | TOBADA Gabriel | Planificateur/DHAB | COTONOU |
| 6 | SÁÏDI Mina | C/AT DHAB Assainissement | COTONOU |
| 7 | KONIG Tina | CT/GTZ | COTONOU |
| 8 | KANGNI Achille | Ing. Sces Tech des TP/SAB/DHAB | COTONOU |
| 9 | WHANNOU-N Basilia | Gest. Environnement/DHAB | COTONOU |
| 10 | COCO Marcel | AHA | KPOMASSE |
| 11 | PEDRO KUDAWAO Chantale | R/IEC/Alibori | KANDI |
| 12 | OUSMANE Souley | R/IEC/Borgou | PARAKOU |
| 13 | BANI SAMBO Amadou | Repr. C/SHAB Borgou | PARAKOU |
| 14 | AMOUSSOU Coffi Hilaire | AHA | Za-KPOTA |
| 15 | KORA SIME KPAI Simè | AHA | PERERE |
| 16 | HOUESSE Irenée Yaovi | AHA | KANDI |
| 17 | CLEGBAZA Guy | Expert Assaini.PEP/C3 GTZ | COTONOU |
| 18 | KOTO S. Tahibou | Sociologue DHAB | COTONOU |
| 19 | KPADONOU HOUNSA Gabriel | SAB/DHAB | COTONOU |
| 20 | DAKOUPE KASSA Félix | R/IEC SHAB-Donga | DJOUGOU |
| 21 | ZOGBA Marcellin | R/IEC Repr.SHAB Ouémé | PORTO-NOVO |
| 22 | GBANGOU S. Moukaïla | C/ST Mairie/Ségbana | SEGBANA |
| 23 | SABI LAFIA Laye | Coord. BSDD-ONG | PARAKOU |
| 24 | NONSOU A. Gibril | Coord. CAPID-ONG | PARAKOU |
| 25 | BIO BATA JULIENNE | Animatrce Radio Banigansé | Banikoara |
| 26 | SORIKI Raouf | C/DDC Service Eau Borgou | PARAKOU |
| 27 | ADJAHOSSOU Ben Candas | C/SHAB Plateau | POBE |
| 28 | SATOGNON Sédar Jocelyn | C/SHAB Mono | LOKOSSA |
| 29 | SOULE Sahabi | C/DDC Service Eau ALIBORI | KANDI |
| 30 | LAFIA Boko | 1ER ADJOINT MAIRE Pèrèrè | PERERE |
| 31 | ADANHOUSSEDE Eusèbe | AHS | BANTE |
| 32 | HOUNSOU Alain | SG /MAIRIE Zagnanado | ZAGNANADO |
| 33 | VINO A.Sabin | C/SDLP/REAC Mairie TORI | TORI-BOSSITO |
| 34 | MAGBONDE Emma | REA MAIRIE Ab. Calavi | CALAVI |
| 35 | KINSOU Emilienne | R/IEC Zou | DDS Zou/ABOMEY |
| 36 | ADJADJI H. Guy Vital | C/SHAB ZOU | ABOMEY |
| 37 | PADONOU Urbain | C/SHAB ALIBORI | KANDI |
| 38 | NATABOU BANKOLE Mireille | Environnementaliste | DDS Zou/ABOMEY |
| 39 | OSSENI Akibou | C/SHAB COLLINES | DASSA |
| 40 | ASSOGBA Bernadin Messenh | R/IEC COLLINES | DASSA |
| 41 | FIOGBE Jean-Pierre | C/DDC Atl-Littoral | COTONOU |
| 42 | YAROU Victorine | R/IEC Atl | COTONOU |
| 43 | OUSSOU-COMLANVI Françoise | C/SHAB ATL-LITTORAL | COTONOU |
| 44 | AGOUGNON S. Gérard | Coord. GRADELOS-ONG | KPOMASSE |
| 45 | ELEGBE Idelphonse | AT/DC/ AEEH/PADSEA 2 | COTONOU |
| 46 | KPINSOTON Gabriel | C/SAB/DHAB | COTONOU |
| 47 | PRADELLES Yannick | AT/AEEH | COTONOU |
| 48 | OUSSOU Richard | C/SHP/DHAB | COTONOU |
| 49 | BAGNAN M. Djamilatou | ASF /Compta./DHAB | COTONOU |

Annexe 8 : Résultats des travaux sur le transfert de compétence aux communes

Résultats attendus : Analyser et compléter au besoin les résultats de l'atelier d'Abomey (Juillet 2009) qui avait permis à la DHAB et ses structures déconcentrées de redéfinir les rôles et les mandats de la DHAB et de ses structures décentralisées dans le cadre du transfert de compétences aux Communes
Définir toutes les conditions préalables à la mise en œuvre de l'appui conseil aux communes en matière d'hygiène et d'assainissement de base sur les plans organisationnel et institutionnel

Responsables du travail de groupe : Gervais Atahouet (AT/Assainissement)
Hadéhou Segla (DHAB)

Collaboration de la DHAB avec les autres acteurs

| | Acteurs | En quoi consiste la collaboration actuelle ? | Que faire pour améliorer la collaboration ? |
|----------------------|----------------------|--|--|
| Niveau national | ONG | <ul style="list-style-type: none"> • Informer sur les normes et standards qui régissent le secteur • Appui dans la mise en œuvre des activités | <ul style="list-style-type: none"> ○ Créer un cadre de concertation pour la mise en œuvre et le suivi des activités des ONG |
| Niveau départemental | SHAB | <ul style="list-style-type: none"> • Assistance-conseil aux SHAB • Plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers • Mise à disposition des ressources humaines et financières • Coordination, supervision, suivi, formation • Mobilisation des ressources • Définition des politiques et stratégies du sous-secteur | <ul style="list-style-type: none"> ○ Rendre disponible l'information à tous les niveaux ○ Optimiser l'utilisation des canaux d'information ○ Associer les SHAB à la conception de nouvelles initiatives ○ Planifier les activités (responsabilisation des différents acteurs) |
| Niveau communal | Communes | <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de la prise en compte des aspects hy/ass dans les P.D.C. • S'assurer de la qualité de l'eau de boisson au sein des communes • Transfert des ressources aux communes (financières) | <ul style="list-style-type: none"> ○ Disposer d'une structure au niveau de la DHAB qui s'occupe des ONG, collectivités et autres privés intervenant dans le sous-secteur ○ Rendre disponibles l'information sur la qualité de l'eau de boisson (tous les niveaux) ○ Implication des maires dans le contrôle de la qualité de l'eau de boisson |
| | Secteur privé | <ul style="list-style-type: none"> • Motiver les entreprises | |

Collaboration du SHAB avec les autres acteurs

| | Acteurs | En quoi consiste la collaboration actuelle ? | Que faire pour améliorer la collaboration ? |
|----------------------|-------------------------------------|--|---|
| Niveau national | DHAB | <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition des ressources • Mise à disposition des informations • Coordination des activités • Renforcement des capacités des SHAB • Elaboration des plans d'actions • Envoi de rapport à la DHAB | <ul style="list-style-type: none"> ○ Tenir compte des besoins réels des départements ○ Mettre à temps les ressources à disposition ○ Chaque SHAB s'informe hebdomadairement auprès secrétariat DHAB ○ Les chefs services DHAB mettent hebdomadairement info auprès secrétariat DHAB ○ Les SHAB envoient à temps les rapports à la DHAB ○ Améliorer la qualité des supervisions dans le choix des superviseurs ○ Déconcentrer la coordination des activités : la préparation, la mise en œuvre, la restitution ○ Elaborer un plan de formation ○ Former les SHAB sur l'élaboration du BPO ○ Faire une planification ascendante des activités |
| Niveau départemental | Préfecture | <ul style="list-style-type: none"> • Visa des OM par le DCF • Appréciation des TdR par le DCF | |
| | Service Eau | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la PHA • Cadres de concertation | <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise à disposition des rapports des ONG |
| Niveau communal | Les communes | <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ouvrages institutionnels (DANIDA, BAD) • Suivi des acteurs : RC, AH, maçons dans la mise en œuvre de la PHA • Assistance-conseil pour la réalisation des ouvrages institutionnels (PPEA) | <ul style="list-style-type: none"> ○ Impliquer les agents d'hygiène dans l'élaboration des PDC ○ Elaborer des Plans d'Assainissement Communaux ○ Assistance-conseil en HAB ○ Développer l'approche-client auprès des communes ○ Appui à l'élaboration des micro-projets et des TdR |
| | Bénéficiaires | <ul style="list-style-type: none"> • Campagne d'information, de sensibilisation et formation | |
| | Partenaires au développement | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la PHA au niveau local | <ul style="list-style-type: none"> ○ Revoir le système de motivation des RC |

Rôles et mandats de la DHAB

| Fonctions majeures | Rôles et mandats |
|--|---|
| 1. CONCEPTION / FORMULATION | Fournit l'information au Ministère de la Santé pour la formulation : <ul style="list-style-type: none"> • de la stratégie / politique en matière d'hygiène et assainissement de base • de la réglementation / régulation du sous-secteur Hygiène et Assainissement de base Elabore les supports techniques de mise en œuvre des politiques et stratégie Elabore un plan de communication Conseille et assiste le Ministre de la Santé pour les questions HAB Assure la planification du sous-secteur Décide des procédures types et outils standards (DAO types ...) Conseille et assiste les SHAB sur la planification du secteur au niveau départemental Assure la coordination intersectorielle de l'hygiène et de l'assainissement de base Met en place et assure le fonctionnement d'un système d'information sur l'HAB Appuie et assure le développement de la coopération régionale et internationale dans le domaine de l'HAB |
| 2. FINANCEMENT DU SECTEUR | Elabore le BPO HAB Donne un avis technique / conseille et assiste le MS sur le BPO du Ministère et la mise à disposition des ressources pour l'exécution du BPO HAB |
| 3. EXECUTION BUDGETAIRE | Enclenche le processus de l'exécution des dépenses Suit l'exécution des dépenses |
| 4. DEMANDE | Aucune activité |
| 5. REALISATION TRAVAUX | Contrôle le respect des normes Contrôle la qualité de l'eau de boisson Est informé sur l'état d'avancement des travaux |
| 6. EXPLOITATION & SUIVI OUVRAGE | Aucune activité |
| 7. SUIVI-EVALUATION & SYS INFO | Supervise les SHAB pour : <ul style="list-style-type: none"> • les statistiques et bases de données • le contrôle de la qualité de l'eau • le contrôle du respect des normes et textes en vigueur • le rapportage Consolide les statistiques pour l'édition des différents tableaux de bord Décide : <ul style="list-style-type: none"> • de l'assurance qualité des procédures, rapports et documents techniques • de la diffusion des informations • de l'assistance - conseil aux SHAB pour les DAO |
| 8. CONTROLE INTERNE | Contrôle les normes et les règles de l'art |
| 9. GESTION DES CATASTROPHES | |

Rôles et mandats du SHAB

| Fonctions majeures | Rôles et mandats |
|--|--|
| 1. CONCEPTION / FORMULATION | <p>Participe à la formulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la politique et la stratégie du secteur • des procédures types et outils standards (DAO types ...) • de la planification du secteur <p>Appuie les communes en matière de stratégie et de politique, sur demande de la commune</p> <p>Appui les communes dans l'élaboration des arrêtés devant réglementer le secteur au niveau communal</p> <p>Crée et anime un cadre de concertation au niveau départemental de tous les acteurs du secteur</p> |
| 2. FINANCEMENT DU SECTEUR | <p>Assiste les communes sur demande (commune ou préfet) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les BP communaux • les Plans d'Assainissement Communaux (PAC) • la mobilisation et la coordination des financements (consolidation niveau préfecture) <p>Participe à l'élaboration du budget programme par objectif du secteur</p> |
| 3. INTERMEDIATION SOCIALE | <p>Informé sur l'expression des besoins en matière d'hygiène et assainissement de base</p> <p>Donne un avis technique et conseille le MO, sur demande de la commune, sur la sélection des opérateurs SIS</p> <p>Appui à la mise en œuvre de la PHA</p> |
| 4. REALISATION TRAVAUX | <p>Donne un avis technique et conseille le MO sur la programmation, la réalisation sur demande de la commune</p> <p>Informé et participe au dépouillement des offres</p> <p>Participe aux réceptions provisoire et définitive des ouvrages</p> |
| 5. EXPLOITATION & SUIVI OUVRAGE | <p>Informé Donne son assistance conseil sur :</p> <p>la gestion technique et financière des ouvrages</p> <p>le suivi de l'utilisation et de l'entretien des ouvrages</p> <p>la réhabilitation /réfection des ouvrages</p> <p>la formation des comités de gestion sur l'utilisation et l'entretien des ouvrages</p> |
| 6. SUIVI-EVALUATION & SYS INFO | <p>tient à jour les statistiques et les bases de données</p> <p>effectue le rapportage vers la DHAB et la DDS</p> <p>Informé de Fait l'assurance qualité des procédures, rapports et documents techniques par la DHAB</p> <p>Assure le contrôle des lois, normes, stratégies et règles de l'art</p> <p>Assure le contrôle de qualité de l'eau dans son département</p> <p>Assiste le MO dans la production des données sur l'hygiène et l'assainissement de base au niveau communal, sur demande de la commune</p> |
| 7. POLICE ET SANCTIONS | <p>Recherche et Constate les infractions en matière d'hygiène et d'assainissement de base et informe le maire en cas de besoin</p> <p>Appuie la brigade communale de police sanitaire/d'hygiène et d'assainissement de base sur demande</p> <p>Appuie la commune dans le contrôle de l'application des normes et du respect des textes et lois en matière d'hygiène et d'assainissement.</p> |
| 8. GESTION DES CATASTROPHES ET SITUATIONS D'URGENCE | <p>Participe à la gestion des épidémies (de choléra...)</p> <p>Appui les communes dans la gestion des catastrophes naturelles</p> |
| 9. LUTTE CONTRE LES VECTEURS | <p>Appuie à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan communal de lutte anti vectorielle sur demande de la commune</p> |

Rôles et mandats des Maire & Services communaux

| Fonctions majeures | Rôles et mandats |
|---|--|
| <p>1. CONCEPTION / FORMULATION</p> | <p>s'informe sur Est garant de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la politique / stratégie • la réglementation / régulation • les procédures types et outils standards (DAO types) <p>Participe à la planification du secteur Crée et anime le cadre de concertation des acteurs en matière HA au niveau communal Participe au cadre de concertation des acteurs en matière HA au niveau départemental</p> |
| <p>2. FINANCEMENT DU SECTEUR</p> | <p>Procède (avec assistance de son choix), le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à l'élaboration du budget programme • au suivi de la mise à disposition des ressources <p>Transmet (Préfet) le BP communal pour consolidation au niveau département Transmet les Programmes Annuels d'Investissement (PAI) au Ministère sectoriel pour consolidation Recherche les financements</p> |
| <p>3. DEMANDE</p> | <p>Procède (avec assistance de son choix, le cas échéant) à :</p> <p>la réception, sélection et traitement des demandes la sélection des opérateurs SIS Assiste et contrôle la SIS sur l'étude du milieu & montage du Dossier Communautaire Décide de la validation et de l'arbitrage des DC Dispose du volet demande de la BDI</p> |
| <p>4. REALISATION TRAVAUX</p> | <p>Procède (avec assistance de son choix, le cas échéant) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à la programmation • à la préparation des DAO • au lancement des DAO • à la réception des soumissions • au dépouillement • à l'adjudication • à l'élaboration du contrat / lettre de marché • à la remise de site après règlement de toutes obligations juridiques • à l'exécution des travaux et prestations de service • au contrôle des travaux physiques • aux réceptions provisoire et définitive • au paiement des prestations • à l'audit financier interne <p>Peut solliciter est informé sur l'audit financier externe</p> |
| <p>5. EXPLOITATION & SUIVI OUVRAGE</p> | <p>Organise le suivi des ouvrages d'assainissement</p> |
| <p>6. SUIVI-EVALUATION & SYS INFO</p> | <p>Procède (avec assistance de son choix, le cas échéant) à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la production de statistiques et de données • le rapportage trimestriel, au niveau communal <p>Fournit les données au SHAB en vue de la mise à jour de la base de données</p> <p>Informé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les données diffusées sur le secteur • les normes, règles de l'art et mécanismes de contrôle <p>Met à disposition du Ministère de la Santé des données recueillies</p> |
| <p>7. COMMUNICATION POUR UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT</p> | <p>Inspection des établissements classés Lutte antivectorielle Visite intra domiciliaire Contrôle des denrées Suivi de la gestion des déchets bio-médicaux</p> |

| Fonctions majeures | Rôles et mandats |
|---------------------------|---|
| | Hygiène en milieu scolaire Traitement des puits Hygiène en milieu hospitalier Suivi de la qualité de l'eau de boisson Mise en œuvre de la PHA |

Identification des objectifs / compétences

| FONCTIONS MAJEURES | OBJECTIFS/RESULTATS | COMPETENCES |
|---|---|--|
| 1. Conception et formulation | Les communes maîtrisent les politiques, les stratégies, les procédures et les mécanismes de planification en matière d'HAB | Les communes s'approprient les documents de politiques, les stratégies, procédures et les mécanismes en matière d'HAB Les communes appliquent les normes en matière d'HAB |
| 2. Financement du sous secteur | Les communes maîtrisent les procédures d'élaboration des BPO et les procédures de mobilisation de financement du sous secteur | Les communes sont capables d'élaborer des budgets selon la démarche (suivant les règles de l'art) Le Plan d'assainissement communal est exécuté |
| 3. Intermédiation Sociale (IMS) | Les communes sont capables de conduire le processus d'IMS | Les SIS sont bien suivies La BDI disponible est actualisée et intègre les données sur IMS Les dossiers communautaires sont validés et arbitrés |
| 4. Réalisation des travaux | La commune assure la maîtrise d'ouvrage | Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Programmer les ouvrages • Elaborer les contrat/lettres de marchés et signature de contrat • Assurer le contrôle es travaux • Faire la réception provisoire et définitive • Assurer le paiement des prestataires • Faire audit financier interne • Réceptionner et dépouille les offres • Préparer les DAO et les lancer les DAO • Notifier l'adjudicataire |
| 5. Exploitation et suivis des ouvrages | La commune assure le suivi des ouvrages La commune assure la gestion appropriée | Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Faire le suivi • Former les comités de gestion des ouvrages • Utiliser les outils de suivi harmonisés |
| 6. Suivi évaluation et système d'information | La commune assure l'élaboration de son rapport d'activités périodique La commune met en place la base de données | Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Produire un rapport suivant le canevas approprié • Renseigner la base de données • Diffuser les infos |
| 7. Communication pour un Changement de Comportement (CCC) | Les communes maîtrisent la démarche PHA ; communauté et LP | Les communes sont capables d'assurer la mise en œuvre de la PHA Les communes sont capables d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de communication |
| 8. Police et Sanctions | Les communes assurent le contrôle de l'application des textes en matières HAB | Les communes ont la capacité d'exploiter les textes existants en HAB Les communes sont capables d'élaborer des textes complémentaires Les communes sont capables d'assurer le contrôle du respect des textes |
| 9. Lutte Anti Vectorielle | La lutte anti vectorielle est assurée par les communes | Les communes sont capables d'élaborer et de mettre en œuvre un plan LCV |
| 10. Gestion des catastrophes | Les communes assurent la gestion des catastrophes | Les communes sont capables d'élaborer un plan de gestion des catastrophes Les communes disposent d'un comité de gestion des catastrophes |

Identification des activités pour le transfert de compétences

| FONCTIONS MAJEURES | OBJECTIFS/RESULTATS | ACTIVITES |
|--|---|---|
| 1. Conception et formulation | Les communes maîtrisent les politiques, les stratégies, les procédures et les mécanismes de planification en matière d'HAB | <ul style="list-style-type: none"> • Répertorier tous les documents de politiques, de stratégies, de normes, de procédures en matière d'HAB • Elaborer les guides de mise en œuvre des différentes stratégies (IMS, ouvrages etc.) • Organiser les ateliers nationaux et communaux de dissémination /formation sur les différents documents • Suivre la mise en œuvre du contenu des différents documents |
| 2. Financement du sous secteur | Les communes maîtrisent les procédures d'élaboration des BPO et les procédures de mobilisation de financement du sous secteur | <ul style="list-style-type: none"> • Former les communes sur l'élaboration du BPO • Appuyer les communes dans l'élaboration des PAC • Former les communes sur les procédures de mobilisation des ressources • Informer les communes sur les procédures d'exécution des budgets • Faire le suivi évaluation du Plan Communal d'Assainissement • Assister les communes à intégrer les PAC dans les PDC |
| 3. Intermédiation Sociale (IMS) | Les communes sont capables de conduire le processus d'IMS | <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les communes dans la sélection des SIS • Appuyer les communes dans la formation des SIS sur la PHA • Accompagner les communes dans le suivi des SIS • Former les communes sur le processus de l'IMS • Doter les communes d'outils pour l'IMS • Actualiser la base de données en intégrant les données IMS |
| 4. Réalisation des travaux | La commune assure la maîtrise d'ouvrage | <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un guide de maîtrise d'ouvrage • Mettre les DAO types à la disposition des communes • Former les communes sur les aspects spécifiques liés à l'HAB • Vulgariser le guide de maîtrise d'ouvrage |
| 5. Exploitation et suivis des ouvrages | <p>La commune assure le suivi des ouvrages</p> <p>La commune assure la gestion appropriée</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un guide de suivi des ouvrages • Mettre à la disposition des communes les outils de suivi des ouvrages • Former à l'utilisation des outils • Vulgariser le guide de suivi des ouvrages • Former les communes à la formation des comités de gestion scolaires et de santé / et comités de gestion • Elaborer et mettre à la disposition des communes des modèles de contrats pour la gestion des ouvrages publics • Elaborer un guide de gestion et de maintenance des ouvrages • Vulgariser le guide de gestion et de |

| | | maintenance des ouvrages |
|---|---|---|
| 6. Suivi évaluation et système d'information | <p>La commune assure l'élaboration son rapport d'activités périodique</p> <p>La commune met en place la base de données</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les données HAB dans le canevas de rapport des communes • Donner un appui technique aux communes dans la mise en place d'une base de données HAB • Former les communes sur la gestion de la BDI • Suivre la gestion de la BDI au niveau des communes |
| 7. Communication pour un Changement de Comportement (CCC) | Les communes maîtrisent la démarche PHA ; communauté et LP | <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des séances d'information avec les mairies • Former les communes sur la démarche PHA • Assister les communes dans l'élaboration d'un plan de communication qui englobe les aspects HAB • Accompagner les communes dans la mise en œuvre de la PHA • Vulgariser le code de l'hygiène publique et le décret portant Gestion rationnelle des DBM |
| 8. Police et Sanctions | Les communes assurent le contrôle de l'application des textes en matières HAB | <ul style="list-style-type: none"> • Vulgariser les textes existants • Appuyer les communes dans l'élaboration des textes complémentaires • Former les communes sur la démarche de contrôle de l'application / respect des textes • Accompagner les communes dans l'application des textes |
| 9. Lutte Anti Vectorielle | La lutte anti vectorielle est assurée par les communes | <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan de lutte anti vectorielle • Former les communes sur les techniques de lutte anti vectorielle |
| 10. Gestion des catastrophes | Les communes assurent la gestion des catastrophes | <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les communes dans l'élaboration d'un plan de gestion des catastrophes • Appuyer les communes dans la mise sur pied d'un comité de gestion des catastrophes • Contribuer à la mise en place d'un système d'alerte rapide au niveau des communes |

Définition des conditions préalables à la mise en œuvre de l'appui conseil aux communes en matière d'hygiène et d'assainissement de base

Au plan organisationnel

- Faire connaître aux communes les acquis dans le domaine de l'HAB
- Elaborer un plan de transfert de compétences aux communes
- Faire connaître aux communes les compétences des SHAB en assistance conseils
- Faire connaître aux communes les compétences des SHAB en prestation de service
- Informer les préfets sur les besoins en assistance conseil aux communes
- Organiser des ateliers départementaux pour informer les communes sur les options technologiques
- Assister la commune à réaliser un diagnostic participatif en HAB
- Assister la commune à intégrer les besoins issus du diagnostic dans la programmation communale
- Organiser des échanges pour mieux se faire connaître et connaître les autres acteurs

Au plan institutionnel

- Elaborer un plan communal d'assistance conseil
- Soumettre le plan communal d'Assistance conseil aux préfectures et aux communes
- Démarrer la mise en œuvre du plan communal d'assistance conseil

Actions transversales (actions à mener en soutien au Niveau Déconcentré pour faciliter l'Appui Conseil et le transfert de compétences)

| |
|--|
| AT 1 Elaborer les guides de mise en œuvre IMS |
| AT 2 Elaborer un guide de gestion et de maintenance des ouvrages |
| AT 3 Elaborer un guide de maîtrise d'ouvrage |
| AT 4 Elaborer un guide de suivi des ouvrages |
| AT 5 Élaborer des modèles de contrats pour la gestion des ouvrages publics |
| AT 6 Former le personnel DHAB/SHAB sur la base de données |
| AT 7 Former le personnel sur l'élaboration BPO |
| AT 8 Renforcer les capacités des SHAB en élaboration de plan de communication |
| AT 9 Éditer des prospectus sur les prestations des SHAB |

Annexe 9 : Résultats des travaux sur la mobilisation sociale dans le cadre de la PHA

Résultats attendus : Sur la base des différents défis à relever, donner les orientations d'une organisation efficace de l'intermédiation sociale en matière d'hygiène et d'assainissement de base par les communes, identifier les acteurs et définir leurs rôles et tâches. Plus spécifiquement :

- Comment organiser les RC et harmoniser les approches de motivation en vue de pérenniser leurs actions éducatives ?
- Comment garder l'expertise des maçons formés dans les localités pour soutenir la construction des latrines familiales ?
- Redéfinir les rôles des AH, les SIS, des SHAB et des SEau
- Comment envisager la suite dans les localités couvertes et dans les autres localités non encore couverte par la PHA ?
- Quels rôles peuvent jouer les autorités locales (chef de village, chef d'arrondissement, maire) pour accélérer la couverture territoriale ?
- Quelle priorité sont les priorités actuelles des en matière d'hygiène et d'assainissement et quelle place occupe la PHA ?

Responsables du travail de groupe : Fébronie Codja (AT/Assainissement)
 Idelphonse Elègbé (AT/AEEH)

| Activités | Acteurs | Recommandations |
|---|-----------|--|
| Comment organiser les RC et harmoniser les approches de motivation en vue de pérenniser leurs actions éducatives ? | | |
| Prioriser les RC | | |
| Formaliser les RC au niveau de la Commune | Maire | Prendre l'arrêté ou la note de service |
| Prévoir une enveloppe budgétaire | | |
| Les installer officiellement dans leurs localités (après leurs formations) | Maire/ CA | |
| Utiliser les redevances de l'eau qui peuvent être utilisés pour motiver les RC | | |
| Des badges sont confectionnés aux RC avec leur photo pour mieux les identifier | | |
| Les RC doivent faire le point de leurs activités au CA qui le présente en conseil communal | | |
| Les formations et recyclages vont toujours constituer des formes de motivation aux RC | | |
| Disposer d'un répertoire des RC au niveau des localités et utiliser les mêmes RC | | |
| Au niveau des communes, il existe des structures qui s'occupent de l'HA | | |

| Activités | Acteurs | Recommandations |
|--|---------|---|
| Comment garder l'expertise des maçons formés dans les localités pour soutenir la construction des latrines familiales ? | | |
| Négocier avec les entreprises qui gagnent les marchés de construction des modules de classe à sous-traiter la construction des latrines au niveau des écoles. Ainsi la construction de latrines institutionnelles est accordée aux maçons ayant réalisé plus de latrines | | Il faut que les SHAB délivrent des attestations de formation aux maçons ayant reçu de formation |
| Organiser les maçons qui réalisent le LF disposant d'une expertise en GIE pour pouvoir postuler aux appels d'offres de réalisation de latrines | | Délivrer les attestations de bonne fin d'exécution aux maçons ayant réalisé des latrines |
| Aider les maçons ayant réalisé des latrines familiales à gagner les marchés de construction de latrines institutionnelles lancés par les communes | | |
| Redéfinir le rôle des SHAB, AH, SIS et SEau | | |
| <p>AHA est le point focal de la communication pour un changement de comportement en matière d'hygiène et assainissement au niveau de la commune. Il a pour principales tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'assister le C/ST dans son rôle de coordination des activités d'hygiène et d'assainissement de la commune ; • d'effectuer es inspections sanitaires ; • de mener les activités préventives (lutte anti-vectorielle, traitement des points d'eau, visite intra domiciliaire, suivi de la qualité de l'eau, etc.) | | Dans les communes où il existe plus de deux AHA, le surplus pourrait être converti en animateur PHA |
| L'animateur de la SIS est recruté par la commune pour conduire les activités du PHA | | Les différents projets aient des animateurs spécifiques PHA, animateurs spécifiques eau et animateurs AEV à charge de la coordination de la SIS |
| <p>Le SHAB assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'appui conseil aux communes pour les activités d'hygiène et d'assainissement. a coordination • la formation des acteurs communaux • la compilation des données relatives au secteur | | |
| Le SEau ne joue aucun rôle dans la PHA | | |
| Le chef du village est responsable de la promotion de la PHA au niveau village. A ce titre, il planifie les activités avec les RC, les animateurs, les AHA | | Former les élus locaux sur la PHA |
| Le CA assure le suivi des activités de la PHA dans son arrondissement | | |
| Le maire coordonne les activités de la PHA dans la commune (rechercher les financements, programmer/planifier, etc.) | | |

| Activités | Acteurs | Recommandations |
|---|--------------------------------|--|
| Comment envisager la suite de la PHA dans les localités couvertes et dans les autres localités non encore couvertes par la PHA | | |
| Pour les localités déjà couvertes : <ul style="list-style-type: none"> • les autorités locales doivent faire des visites trimestrielles • Motiver les RC : attribuer les prix • JMES (Journée Mensuelle pour un Environnement Sain) organisée de façon tournante dans les arrondissements ; thématiser la santé lors de ces journées) • Planification annuelle des JMES | Les chefs villages, CA, maires | |
| Les nouvelles localités non couvertes : <ul style="list-style-type: none"> • Planifier • Programmer dans les PAC ou les PAI | PAC | Les PTF doivent appuyer les Communes à faire les PAC |
| Quels rôles peuvent jouer les autorités locales (chef de village, chef d'arrondissement, maire) pour accélérer la couverture territoriale ? | | |
| Les autorités communales (maires, CA, CV) sont responsables de la mise en œuvre de la PHA et des résultats attendus | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Former • Donner les outils nécessaires pour planifier, coordonner et suivre la mise en œuvre de la PHA | | Les types de latrines, les formations des acteurs |
| Quelles sont les priorités actuelles des communes en matière d'hygiène et d'assainissement et quelle place occupe la PHA ? | | |
| Milieu urbain : gestion déchets solides, des eaux usées | | Soutenir les actions de communications interpersonnelles par les médias de proximité |
| Milieu rural : l'hygiène corporel et alimentaire, gestion des excréta, accès à l'eau potable ou utilisation hygiénique de l'eau potable | | |

Exemple de Pérerè : Reconnaissance des RC

1. Les groupes d'assainissement chargé de l'assainissement au niveau rémunérés trimestriellement par les communes. (environ 100. 000 F par trimestre et par groupe)
2. Renforcer ces groupes en intégrant des RC et les motiver en conséquences existants
3. Donner des prix, des remerciements et des surprises au RC par les maires

JMES (Journée Mensuelle pour un Environnement Sain) organisée de façon tournante dans les arrondissements : sensibilisation (choix des thèmes).

En fin d'année, primer les communes les plus propres, les villages les plus propres.

Annexe 10 : Résultats des travaux sur les indicateurs de suivi et d'évaluation, les outils et les acteurs de la collecte des données

- Résultats attendus : Les indicateurs de suivi et d'évaluation définis dans le cadre de la stratégie PHA ainsi que les supports de collecte et les chargés de collecte sont passés en revue. Plus spécifiquement :
- Le niveau de renseignement des outils de collecte est apprécié
 - Le niveau de renseignement des indicateurs est apprécié
 - La pertinence des indicateurs est appréciée
 - Les tâches des différents acteurs pour la collecte et l'analyse des données sont redéfinies dans le contexte de la décentralisation
 - Des recommandations sont faites pour l'amélioration des outils de collecte

Responsables du travail de groupe : Gabriel Tobada (DHAB)
Yannick Pradelles (ATDC/AEEH)

1. Appréciation des outils de collecte des données utilisés dans le cadre de la stratégie PHA

| Outils de collecte | Utilisateur | Niveau de renseignement | Amélioration à apporter |
|---------------------------|-------------------------------|--|--|
| Fiche de sondage | Relais communautaire | Les fiches des RC sont généralement inexploitable quand ils ne reçoivent pas l'assistance des AHA Les fiches des RC sont incohérentes Les fiches sont trop compliquées pour les RC | Concevoir un outil plus simple d'utilisation pour les RC afin de maintenir le processus d'auto-évaluation (à réaliser une fois par an) Effectuer un état des lieux systématique dans chaque localité en intégrant l'hygiène domestique (qui devrait être réalisé par des acteurs plus expérimentés : AHA ou animateurs) et faire l'évaluation en respectant un délai minimum de 2 ans |
| Plan de quartier | Relais communautaire | Bon niveau de renseignement Les RC savent utiliser l'outil | Outil à maintenir |
| Fiche d'état d'avancement | Relais communautaire et maçon | Fiche inexploitée | Outil à supprimer |
| Fiche de suivi du maçon | AHA | Utilisée par certains AHA Ceux qui l'utilisent, la renseignent bien Annexée du rapport mensuel des AHA | Outil à maintenir Prendre en compte les indicateurs relatifs à la réalisation des puits perdus |
| Rapport mensuel | AHA | Régularité des rapports AQ systématique des rapports par SHAB Succession de plusieurs types de canevas Certaines rubriques comme par exemple la prévision des activités et de la réalisation d'ouvrages ne sont pas bien renseignées | Revoir le canevas en fonction du cadre du BPO, des indicateurs retenus au niveau central, des spécificités de chaque commune |
| | ONG | Les rapports ne parviennent pas aux SHAB | |
| Rapport trimestriel | SHAB | Retard dans la transmission des rapports Incohérence de certaines informations AQ systématique des rapports par DHAB | Revoir le canevas en fonction du cadre du BPO et des indicateurs retenus au niveau central |
| Rapport semestriel | DHAB | Régulièrement élaborés mais avec du retard Certaines informations ne peuvent être renseignées à cause des lacunes dans les rapports des SHAB | Revoir le canevas en fonction du cadre du BPO et des indicateurs retenus au niveau central |
| Base de Données PHA | SHAB et AT | Ne prend en compte que les données de sondage Blocage fréquent de la base de données BD Access peu conviviale Formation incomplète sur la BD des SHAB Manque de suivi de DHAB Bon taux de renseignement pour les AHA Mauvais taux pour les animateurs Manque d'appropriation de la BD par la DHAB | Revoir entièrement la base de données en intégrant d'autres indicateurs relatifs à la formation des acteurs, aux activités de suivi, etc. |

2. Indicateurs pris en compte dans le cadre de la stratégie PHA et niveau de renseignement

| Outil de collecte | Fiche de sondage | | Plan de quartier | | Fiche de suivi maçon | | Rapport mensuel | | Rapport trimestriel | | Rapport semestriel | | BD PHA | |
|--|------------------|-----|------------------|-----|----------------------|-----|-----------------|-----|---------------------|-----|--------------------|-----|-----------|-----|
| | RC | | RC | | AHA | | AHA ONG | | SHAB | | DHAB | | SHAB DHAB | |
| Responsable du renseignement | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR |
| Informations générales | | | | | | | | | | | | | | |
| Département | | Bon | | | | Bon | | | | | | | | Bon |
| Commune | | Bon | | | | Bon | | | | | | | | Bon |
| Arrondissement | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Village | | Bon | | Moy | | Bon | | | | | | | | Bon |
| Localité de mise en œuvre de la stratégie PHA | | Bon | | Bon | | Bon | | | | | | | | Bon |
| Nb de concessions existantes | | Bon | | Bon | | | | | | | | | | Bon |
| Nb de ménages existants | | Bon | | Nul | | | | | | | | | | Bon |
| Nom du relais communautaire 1 | | Bon | | | | | | Bon | | | | | | Bon |
| Nom du relais communautaire 2 | | Bon | | | | | | Bon | | | | | | Bon |
| Non du maçon | | | | | | Bon | | | | | | | | |
| Nom de l'animateur | | Bon | | | | Bon | | | | | | | | Bon |
| Nom de l'assistant d'hygiène | | Bon | | | | Bon | | | | | | | | Bon |
| Date du sondage | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Nb de concessions visitées | | Bon | | Bon | | | | | | | | | | Bon |
| Nb de ménages visités | | Bon | | Nul | | | | | | | | | | Bon |
| Indicateurs d'activités | | | | | | | | | | | | | | |
| Nb de contrats radio passés | | | | | | | | | | Bon | | Bon | | |
| Nb d'agents techniques communaux formés | | | | | | | | | | Bon | | Bon | | |
| Nb d'assistants d'hygiène et d'assainissement formés | | | | | | | | Bon | | Bon | | Bon | | |
| Nb d'animateurs formés | | | | | | | | Bon | | Bon | | Bon | | |
| Nb de relais communautaires formés | | | | | | | | Bon | | Bon | | Bon | | |
| Nb de maçons formés | | | | | | | | Bon | | Bon | | Bon | | |
| Nb de maçons collaborant | | | | | | | | Moy | | Bon | | Bon | | |
| Nb de sondages réalisés | | | | | | | | bon | | Bon | | Bon | | |
| Nb de sorties de suivi des SHAB | | | | | | | | | | | | Bon | | |
| Nb de sorties de suivi des AHA ou des animateurs | | | | | | | | Bon | | Bon | | | | |
| Nb de sorties de suivi des RC | | | | | | | | Bon | | | | | | |
| Nb de sorties de suivi des maçons | | | | | | | | Bon | | | | | | |
| Nb de réunions | | | | Nul | | | | Bon | | | | | | |
| Nb de visites à domicile | | | | Bon | | | | | | | | | | |
| Nb de RC primés | | | | | | | | Bon | | | | Bon | | |

| Outil de collecte | Fiche de sondage | | Plan de quartier | | Fiche de suivi maçon | | Rapport mensuel | | Rapport trimestriel | | Rapport semestriel | | BD PHA | |
|--|------------------|-----|------------------|----|----------------------|-----|-----------------|-----|---------------------|-----|--------------------|-----|-----------|-----|
| Responsable du renseignement | RC | | RC | | AHA | | AHA ONG | | SHAB | | DHAB | | SHAB DHAB | |
| | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR |
| Indicateurs d'activités (suite) | | | | | | | | | | | | | | |
| Nb de kits d'animation produits/distribués | | | | | | | | | | Bon | | Bon | | |
| Nb de tee-shirts produits/distribués | | | | | | | | | | Bon | | Bon | | |
| Nb de casquettes produites/distribuées | | | | | | | | | | Bon | | Bon | | |
| Nb de prospectus produits/distribués | | | | | | | | | | Bon | | Bon | | |
| Nb d'éléments de motivation acquis/distribués | | | | | | | | | | Bon | | | | |
| Indicateurs de réalisation | | | | | | | | | | | | | | |
| Nom du demandeur | | | | | | | | | | | | | | |
| Faible motivation du demandeur | | | | | | | | | | | | | | |
| Bonne motivation du demandeur | | | | | | | | | | | | | | |
| Fosses creusées | | Bon | | | | Bon | | | | | | | | Bon |
| Soubassement réalisé | | | | | | Bon | | | | | | | | |
| Dalles construites et non posées | | Bon | | | | Bon | | | | | | | | Bon |
| Dalles construites et posées | | Bon | | | | Bon | | | | | | | | Bon |
| Latrines achevées | | | | | | Bon | | Bon | | Bon | | Bon | | |
| Existence d'un puits perdu | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Puits perdu en construction | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Indicateurs de changement de comportement | | | | | | | | | | | | | | |
| Latrines en bon état | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Latrines en mauvais état | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Latrines utilisées | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Trou de défécation couvert | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Latrines entretenues | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Présence d'un balai dans la cabine | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Présence d'eau près des latrines | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Puits perdu en bon état | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Puits perdu en mauvais état | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Approvisionnement à la BF en saison sèche | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Approvisionnement à la BF en saison pluvieuse | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Approvisionnement à la pompe en saison sèche | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Approvisionnement à la pompe en saison pluvieuse | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Approvisionnement au puits moderne en saison sèche | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Approvisionnement au puits moderne en saison pluvieuse | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |

| Outil de collecte | Fiche de sondage | | Plan de quartier | | Fiche de suivi du maçon | | Rapport mensuel | | Rapport trimestriel | | Rapport semestriel | | BD PHA | |
|--|------------------|-----|------------------|----|-------------------------|----|-----------------|----|---------------------|----|--------------------|----|-----------|-----|
| | RC | | RC | | AHA | | AHA ONG | | SHAB Seau | | DHAB | | SHAB DHAB | |
| Responsable du renseignement | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR | PEC | NR |
| Indicateurs de changement de comportement | | | | | | | | | | | | | | |
| Approvisionnement à l'impluvium BF en saison sèche | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Approvisionnement à l'impluvium en saison pluvieuse | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Approvisionnement en eau de surface ou au PT en saison sèche | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Approvisionnement en eau de surface ou au PT en saison pluvieuse | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Récipient de stockage de l'eau de boisson à l'intérieur | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Récipient de stockage de l'eau de boisson à l'extérieur | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Récipient de stockage de l'eau de boisson non couvert | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Récipient de stockage de l'eau de boisson mal couvert | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Récipient de stockage de l'eau de boisson bien couvert | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Gobelet de puisage de l'eau non visible | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Gobelet de puisage de l'eau posé par terre | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Gobelet de puisage de l'eau posé sur le couvercle | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Gobelet de puisage flottant à la surface de l'eau | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Respect de l'ordre d'arrivée à la BF | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Respect de l'ordre d'arrivée à la pompe | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Respect de l'ordre d'arrivée au puits moderne | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Respect de l'ordre d'arrivée au PT | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Propreté des alentours de la BF | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Propreté des alentours de la pompe | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Propreté des alentours du puits moderne | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Propreté des alentours du PT | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Saleté des alentours de la BF | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Saleté des alentours de la pompe | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Saleté des alentours du puits moderne | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Saleté des alentours du PT | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Nb de récipients de transport de l'eau de boisson couverts | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |
| Nb de récipients de transport de l'eau de boisson non couverts | | Bon | | | | | | | | | | | | Bon |

PEC Pris En Compte (Oui)

NR Niveau de Renseignement (Bon, Moyen, Nul)

3- Pertinence des indicateurs

Tous les indicateurs sont pertinents mais ne doivent pas forcément remonter au niveau central.

Certains indicateurs manquent. Il s'agit de :

- Indicateurs relatifs à la réalisation des puits perdus
- Indicateurs relatifs à l'accès aux latrines
- Indicateurs relatifs à la protection des denrées alimentaires
- Indicateurs relatifs à la pré collecte des déchets solides ménagés
- Indicateurs relatifs à la couverture de la lutte anti-vectorielle
- Indicateurs relatifs à d'adéquation profil/poste
- Indicateurs relatifs au financement des besoins réels du secteur
- Taux de communes disposant d'un PDC sectoriel Assainissement
- Taux d'exécution du budget
- Taux de réalisation des prévisions de construction d'ouvrage
- Taux de réalisation des prévisions des activités de sensibilisation
- Taux de réalisation des prévisions de formation des acteurs
- Taux de communes dont les services techniques municipaux sont impliqués dans les activités d'hygiène et d'assainissement de base
- Indicateur relatif au coût moyen d'une latrine

4. Tâches des différents acteurs

Recommandation : **Placer la commune au centre de la collecte et de l'analyse des données.**

| Niveau | Acteurs/actrices | Activité |
|---------------|-------------------------------------|---|
| Communautaire | RC | Collecte des données |
| Commune | ONG | Collecte et analyse des données |
| | AHA | Collecte et analyse des données |
| | Services Techniques | Saisie et analyse des données |
| Département | SHAB | Compile les données recueillies au niveau des communes et analyse des données |
| Central | Service suivi/évaluation de la DHAB | Formation des ST et SHAB sur la base de données |
| | | Compile les données recueillies au niveau des départements et analyse des données |

5. Autres recommandations

- Prévoir une consultation de haut-niveau pour revoir entièrement le système de suivi-évaluation et la conception d'une base de données facile d'utilisation
- Recruter un spécialiste en base de données au sein du service suivi/évaluation de la DHAB
- Former de manière efficace les ST communaux et les SHAB pour la saisie des données et la formulation de requête en fonction des besoins
- Prévoir les ressources nécessaires pour l'appui-suivi du système de collecte des données
- Analyser régulièrement les données pour mieux orienter les activités